

Rapport

2023

sur la situation en matière de
développement durable
du Département
des Pyrénées-Orientales



leDépartement66.fr



PROPOS INTRODUCTIF

Pour mémoire

L'article 255 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un **rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable**.

Ce rapport porte notamment sur :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire,
- l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Outre l'obligation légale, le présent rapport a pour ambition de **rendre compte de l'action menée par le Département des Pyrénées-Orientales** depuis de nombreuses années en faveur du développement durable et poursuit plusieurs objectifs :

- ➔ Appréhender la contribution globale de la collectivité aux finalités du développement durable à travers la mise en lumière de son activité et de ses politiques,
- ➔ Valoriser l'engagement du Département en faveur du développement durable,
- ➔ Renforcer la lisibilité de l'action de la collectivité en la matière, que ce soit dans son fonctionnement, dans ses politiques obligatoires ou volontaires, au bénéfice des acteurs du territoire et de la population,
- ➔ Aider à replacer l'action de la collectivité dans une vision fédératrice permettant de contribuer localement à un mode de développement plaçant l'individu au cœur des préoccupations.

Ce rapport présente les actions du Département qui contribuent aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il présente la situation de la collectivité départementale relevée en septembre 2023. L'évolution des actions est analysée au regard des indicateurs de réalisation et d'impact des 5 dernières années compètes de 2018 à 2022 et de celles relevées sur le premier semestre 2023, dans la mesure du possible.

Il constitue un point d'étape dans cette démarche de progrès dans laquelle l'institution, les élus et les agents sont engagés.

Par le regard qu'il apporte sur les pratiques et les actions de la collectivité, il offre l'opportunité d'une analyse constructive dans l'objectif de nourrir le débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport se décline en deux parties :

- x Une première partie qui aborde le contexte général et l'engagement du Département dans le développement durable,
- x Une seconde partie qui s'attache à montrer en quoi et comment les politiques publiques conduites par le Département contribuent à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable.

SOMMAIRE

Partie 1 – LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ	Page
1 - Le positionnement du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	9
1.1 - La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	9
1.2 - Une démarche interne répondant aux principes du développement durable	9
1.3 - Le Département, fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de développement durable	9
2 - 2023, la stagnation des progrès mondiaux sur les Objectifs de Développement Durable	10
2.1 - Un financement mondial des Objectifs de Développement Durable insuffisant	10
2.2 - Des mesures mondiales à prendre face à l'urgence climatique	10
2.3 - La politique en faveur de la sobriété pour l'eau potable du Département des Pyrénées-Orientales	10
3 - Le cadre logique du rapport	11
3.1- Le contexte général et les enjeux du développement durable	11
3.2 - Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies	11
Partie 2 – LE DÉPARTEMENT EN ACTION	
ODD 1 – Pas de pauvreté	13
1.1 - L'insertion au service du Développement Durable	14
1.2 - Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)	15
1.3 - Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement et de l'hébergement	16
1.4 - Lutte contre la précarité énergétique	17
1.5 - Rénovation et adaptation à la perte d'autonomie des logements du parc privé à vocation sociale	18
1.6 - Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux	19
ODD 2 – Faim « zéro »	20
2.1 - Aides alimentaires d'urgence	21
2.2 - Favoriser une alimentation solidaire et locale	22
2.3 - Création de jardins familiaux	23
2.4 - Aménagement foncier rural et lutte contre la friche	24
2.5 - Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités	25
ODD 3 – Bonne Santé et Bien-être	26
3.1 - Le développement raisonné et concerté des sports et activités de pleine nature (APN)	27
3.2 - Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Réseau Rando66	28
3.3 - Dispositif pour les collégiens boursiers	29
3.4 - La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)	30
3.5 - Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)	31
3.6 - Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées de 2019 à 2025	32
3.7 - Prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)	33
3.8 - Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	34
3.9 - Santé et territoire	35



ODD 4 – Éducation de qualité	36
4.1 - Éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)	37
4.2 - Programme pédagogique et éducation dans les collèges	38
4.3 - Construction durable et recherche de performance environnementale dans les collèges	39
4.4 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archéologique du territoire	40
4.5 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archivistique du territoire	41
4.6 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine mobilier, artistique et maritime du territoire	42
4.7 - Aides à la valorisation du patrimoine historique	43
4.8 - Développer la lecture publique et l'accès à une offre culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire	44
4.9 - Fédérer les initiatives et sensibiliser aux enjeux du Développement Durable grâce aux groupes BibliVertes	45
4.10 - Programmation autour des arts plastiques et des spectacles vivants	46
4.11 - Aides financières en faveur de la Culture, de la Catalanité et au titre des Congrès et Manifestations	47
ODD 5 - Égalité entre les sexes	48
5.1 - Égalité femmes - hommes	49
5.2 - Lutte contre les LGBT-phobies	50
5.3 - Égalité professionnelle femmes-hommes	51
5.4 - Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations	52
ODD 6 – Eau propre et Assainissement	53
6.1 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	54
6.2 - Préserver les ressources en eau potable	55
6.3 - Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales	56
6.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation	57
6.5 - Gestion des ouvrages d'irrigation et entretien du patrimoine hydraulique	58
6.6 - Lutter contre les pollutions par l'usage de produits phytosanitaires	59
6.7 - La gestion de l'eau dans les sites départementaux	60
ODD 7 – Énergies propres et d'un coût abordable	61
7.1 - Approvisionnement en énergie du patrimoine bâti et part des renouvelables	62
7.2 - Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental	63
7.3 - Programme Bois Énergie	64
7.4 - Guichet Renov'Occitanie - Pays catalan et chèque isolation	65
7.5 - Thémis Solaire Innovation	66



ODD 8 – Travail décent et croissance économique	67
8.1 - La clause sociale dans les marchés publics	68
8.2 - Gestion des sites historiques départementaux	69
8.3 - Projet de développement du Château de Castelnou	70
8.4 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département	71
ODD 9 – Industrie, Innovation et infrastructures	72
9.1 - Création des routes et évolution du trafic routier	73
9.2 - Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration	74
9.3 - Développement durable du port de Port-Vendres	75
9.4 - Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales	76
9.5 - Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables en cinq ans	77
ODD 10 – Inégalités réduites	78
10.1 - La politique départementale d'inclusion numérique	79
10.2 - La culture levier de remobilisation sociale et professionnelle	80
10.3 - Égalité d'accès à la pratique sportive pour les sportifs-ves en situation de handicap et promotion de leur accueil au sein des clubs sportifs	81
10.4 - Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (racisme, homophobie...)	82
10.5 - Sensibilisation au handicap et à la vieillesse	83
10.6 - Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap ou en usure professionnelle	84
10.7. Associations à caractère social Enfance Famille	85
ODD 11 – Villes et communautés durables	86
11.1 - Favoriser un urbanisme écocitoyen	87
11.2 - Déployer l'Observatoire Départemental de l'Habitat 66 - outil d'animation du Plan Départemental de l'Habitat 2019-2024	88
11.3 - Mise en place de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)	89
11.4 - Pépinière départementale	90
11.5 - Zéro déchets dans la Nature	91
11.6 - Habitat accompagné, partagé et inséré	92
ODD 12 – Consommation et production responsables	93
12.1 - Développement de l'Agriculture Biologique	94
12.2 - Développement des circuits courts - Alimentation de proximité	95
12.3 - Achats et marchés publics responsables	96
12.4 - Établir des modes de consommation et de production durable - Achats	97
12.5 - Gestion et exploitation durable des massifs forestiers	98

ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	99
13.1 - La prévention contre les incendies de forêt	100
13.2 - Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département	101
13.3 - Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto	102
13.4 - Autres déplacements des agents et télétravail	103
ODD 14 – Vie aquatique	104
14.1 - Gestion de La Réserve nationale marine de Cerbère - Banyuls	105
14.2 - Préservation des zones humides	106
ODD 15 - Vie terrestre	107
15.1 - Ingénierie écologique Accompagner les structures vers des démarches de préservation/ valorisation de biodiversité	108
15.2 - Gestion de la Réserve naturelle régionale de Nyer	109
15.3 - Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles	110
15.4 - Gestion du site du Lac de La Raho	111
15.5 - Gestion du site du Lac de l'Agly	112
15.6 - Gestion du site naturel des Dosses	113
ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces	114
16.1 - La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette	115
16.2 - Prévention des risques professionnels et médecine préventive	116
16.3 - Développement de compétences et sensibilisation des agents	117
16.4 - Offre de formation sur le développement durable	118
16.5 - Dématérialisation et développement des usages du numérique	119
16.6 - Animation d'une démarche d'amélioration de nos pratiques	120
16.7 - Conseil et accompagnement des directions du Département et organismes extérieurs	121
16.8 - Faciliter l'accès aux services publics	122
16.9 - Plan pluriannuel d'investissement à destination des établissements en protection de l'enfance	123
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	124
17.1 - Réseau Départemental 66 de Développement Durable	125
17.2 - Développer les démarches de dialogue citoyen	126
17.3. Accompagnement au bloc communal	127
17.4. Fonds de soutien aux micro-projets sur l'Espace Catalan Transfrontalier	128
17.5 - Fonds départemental de coopération extérieure	129
17.6 - "En route vers l'Europe" Fonds de soutien départemental en direction des acteurs de la jeunesse	130
17.7 - Appui aux porteurs de projet : Programmes sectoriels de la Commission européenne, FSE+, coopération transnationale	131
CONCLUSION	132



Partie 1

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ

1 – LE POSITIONNEMENT DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 – La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable

Établie en 2009, la **stratégie départementale de développement durable a 14 ans**. Dans la continuité de sa politique en faveur du développement durable, l'Assemblée Départementale a structuré ses actions en 2021 autour de 3 piliers majeurs :

- la solidarité,
- l'écologie,
- la citoyenneté.

Par ailleurs, les engagements pris lors de la concertation **Imagine les Pyrénées-Orientales** auprès des habitants ont fixé des objectifs à concrétiser comme :

- Utiliser toutes les ressources du département (soleil, vent, eau, mer, terre, bois) au service de la production d'énergie renouvelable,
- Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département,
- Faire des Pyrénées-Orientales une destination nature et « bien-vivre »,
- Faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique,
- Inciter aux déplacements propres et/ou collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture,
- Favoriser un urbanisme écocitoyen,
- Construire un plan pour la rénovation énergétique du bâti.

Ainsi, afin de poursuivre avec ambition la dynamique engagée, l'Assemblée Départementale a décidé que les 3 axes de la stratégie départementale en matière de Développement Durable, seront dotés de moyens, en priorité d'investissement, pour leur déclinaison opérationnelle. Les principales actions proposées pour 2023-2024 s'inscrivent dans une démarche pluriannuelle aux horizons 2024 et 2030 :

- Axe 1 : L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale
- Axe 2 : La solidarité territoriale et l'intelligence collective au service du développement durable
- Axe 3 : Priorité aux enjeux climatiques et écologiques

1.2 – Une démarche interne répondant aux principes du développement durable

Conscient du rôle déterminant que les collectivités locales ont à jouer, le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une **démarche interne d'éco-responsabilité et d'exemplarité**.

Depuis, de nombreuses actions ont été menées sur de multiples thématiques. Forte des démarches mises en place, l'institution continue de se mobiliser pour faire progresser toujours plus la collectivité, en inscrivant son action dans l'innovation et l'expérimentation.

La manière dont cette démarche d'exemplarité est menée au sein du Département répond **aux principes du développement durable**, puisque sont recherchés au quotidien :

- La transversalité,
- La participation, la concertation, la co-construction,
- La transparence et l'évaluation.

1.3– Le Département Fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de Développement Durable

Aujourd'hui, le Département est **un interlocuteur privilégié en matière de développement durable**, tant à l'échelle régionale que départementale, et est le fédérateur des initiatives engagées par les collectivités territoriales sur les Pyrénées-Orientales, auxquelles il apporte une réelle plus-value grâce à son expertise, ses outils financiers et son appui à la mise en réseau, à la mutualisation et à la montée en compétences.

Aide à la réalisation de projets innovants et démonstratifs, aide à l'expérimentation, accompagnement des acteurs pour une meilleure prise en compte du développement durable et création d'une dynamique départementale source de motivation et de progrès collectifs, telles sont les ambitions du Département dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

2 –2023, la stagnation des progrès mondiaux sur les Objectifs de Développement Durable

2.1 – Un financement mondial des Objectifs de Développement Durable insuffisant

Le dernier rapport du SDSN (Réseau de Solution pour le Développement Durable) appelle à une « réforme profonde » de l'architecture financière mondiale, tout en faisant progresser la mise en œuvre de la relance des ODD afin de combler le déficit de financement important auquel sont confrontés les pays en développement et émergents. Les perturbations causées par les multiples crises ont rétréci l'espace budgétaire dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ce qui a conduit à « une inversion des progrès sur plusieurs objectifs et indicateurs ».

Le rapport révèle que depuis 2015 les progrès notables concernent l'amélioration de l'accès aux infrastructures dans le cadre de l'ODD6 (eau propre et assainissement), de l'ODD7 (énergie propre à coût abordable) et de l'ODD9 (industrie, innovation et infrastructure). Des progrès plus limités sont en revanche constatés pour l'ODD12 (consommation et production durables), l'ODD13 (action pour le climat), l'ODD14 (vie aquatique) et l'ODD15 (vie terrestre). Selon le rapport, « les inversions les plus importantes en cours incluent le bien-être subjectif, l'accès à la vaccination, la pauvreté et le taux de chômage ».

2.2 – Des mesures mondiales à prendre face à l'urgence climatique

On estime que la température moyenne mondiale de 2022 est supérieure d'environ 1,15 [1,02 à 1,28] °C à la moyenne préindustrielle (période 1850-1900). Le GIEC avertit que sans renforcement des politiques intersectorielles, le monde devrait dépasser le point de bascule critique de 1,5 °C d'ici à 2035. La qualité de vie des générations actuelles et futures dépend des choix que nous faisons aujourd'hui. Pour freiner les changements climatiques, il faut des réductions rapides, drastiques et soutenues des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs dès aujourd'hui. Cela passe par la mise en œuvre de mesures mondiales favorisant un développement résilient du climat, l'accélération des mesures d'adaptation et d'atténuation et l'exploitation des synergies des ODD. Il est urgent d'accroître le financement, l'engagement politique, les politiques coordonnées, la coopération internationale, la gestion des écosystèmes et la gouvernance inclusive pour une action climatique efficace et équitable.

2.3 – La politique en faveur de la sobriété pour l'eau potable du Département des Pyrénées-Orientales

Le département des Pyrénées-Orientales connaît depuis 2022 une sécheresse exceptionnelle. L'absence marquée de pluies et de neige impacte fortement les débits des cours d'eau et les niveaux des nappes atteignent des records bas historiques.

Le Département a donc renforcé son action à travers la formalisation d'un Plan départemental en faveur de la sobriété pour l'eau potable – Sécheresse 2023 et a mis en œuvre des actions spécifiques pour contribuer à faire face à la crise, tout en poursuivant en parallèle les actions structurantes et de long terme.

Les actions en faveur du développement durable sont présentées dans la seconde partie de ce rapport.

3 – LE CADRE LOGIQUE DU RAPPORT

3.1 - Le contexte général et les enjeux du développement durable

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a mis en exergue **le rôle prépondérant des collectivités locales** pour répondre **localement** et avec efficacité aux défis du 21ème siècle, en les incitant notamment à élaborer **des stratégies de développement durable**, basées sur la concertation avec leurs habitants et les forces vives de leur territoire.

Les collectivités, par leurs capacités à porter l'innovation, à accompagner les initiatives, à fédérer les acteurs et soutenir des dynamiques territoriales, détiennent **des leviers importants** pour aider à la transition écologique, sociétale et économique des territoires.

En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par les Nations Unies, après trois années de négociations qui ont conduit à la définition de **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, faisant la synthèse des anciens Objectifs du Millénaire pour le Développement et des objectifs issus des Sommets de la Terre.

La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, citoyens, usagers, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

Les 17 ODD, repris ci-dessous, sont en interrelation avec les 5 finalités du Développement Durable, à savoir :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

3.2 – Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Partie 2

LE DÉPARTEMENT EN ACTION



**ÉLIMINER LA PAUVRETÉ
SOUS TOUTES SES FORMES
ET PARTOUT DANS LE MONDE**

1.1. L'insertion au service du Développement Durable

1 PAS DE PAUVRETÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Stratégie	Engagements liés à la renationalisation du rSa : accompagner des solutions d'insertion dans le champs du Développement Durable	Public visé	Public relevant de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)
Partenaires	État/ Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	Intervention CD66	Aides aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

Les SIAE sont des vecteurs de rapprochement social et d'insertion professionnelle. L'objectif de ces actions est de permettre aux bénéficiaires du rSa en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de se remobiliser, se re-socialiser, se former et acquérir des savoir-faire ouvrant des perspectives de retour à l'emploi. L'encadrement et l'accompagnement mis en place par l'établissement d'accueil doivent permettre de favoriser des sorties dynamiques du rSa.

Les activités des SIAE portent sur le bâtiment, les espaces verts mais également le recyclage dans le cadre de collecte de mobilier, d'électroménager et D3E auprès de déchetteries du territoire ou de particuliers. Ainsi des activités de tri pour réemploi, réutilisation, réparation, vente auprès de particuliers et en boutique s'effectuent au sein de ces structures participant à de réels efforts en termes de développement durable.

Chiffres clés

8 SIAE opèrent dans le champs du développement durable en l'occurrence 4 recycleries, 2 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) spécialisés dans le tri et le réemploi de vêtements, 1 ACI spécialisé dans la récupération, la réparation et la vente de vélos et 1 ACI spécialisé dans la récupération et la valorisation de fruits et légumes.

Faits marquants

58 SIAE conventionnées avec le Département en 2023 pour un budget de 2,5 millions d'euros. Avec en 2023 un nouveau partenariat avec une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) en l'occurrence Actual Intérim Insertion (A2I) spécialisée dans le multi-secteur venant compléter l'offre d'insertion du Département.

Tableau de suivi

Indicateurs	Structures aidées	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07/ budget sur 6 mois)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	AICO recyclerie	12 500,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	14 417,00 €	0	0
	AEPI	37 500,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
	Recyclerie d'Elne	25 250,00 €	40 500,00 €	38 000,00 €	37 500,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
	Recyclerie Vallesp	18 750,00 €	37 500,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
	ANDES	18 750,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	26 000,00 €
	ACI Drecceres vélo	12 500,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
	ARES	25 000,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
	Atelier de pierre	18 750,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €
	Total des 8 SIAE	169 000,00 €	315 500,00 €	301 500,00 €	290 417,00 €	253 000,00 €	241 500,00 €

Axes de progrès / perspectives

- Validation des savoir-faire professionnels et accompagnement vers la certification des compétences. Le travail effectué en SIAE se caractérise par une montée en compétences, par l'acquisition de savoirs et de techniques liés au métier proposé. Cette reconnaissance des compétences doit être validée au sein de la structure favorisant une acquisition de compétence à valoriser auprès de l'employeur.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>



Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023	Tous publics en difficultés pour accéder ou se maintenir dans le logement
Partenaires	Intervention CD66
Le FSL est un fonds multi partenarial géré par le Département. Il est abondé par le Département, PMMCU, EDF, Engie, la CAF, la MSA et les bailleurs sociaux.	Aides aux particuliers Aides aux associations Service au public

Aide financière individuelle directe :

Dispositif contribuant à l'accès ou au maintien dans un logement dans des conditions les plus favorables. L'aide FSL est facultative. Elle intervient de façon préventive et ne peut être systématique ni récurrente.

Après étude de la situation sociale, le FSL peut accorder une aide financière directe aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement, en intervenant pour le 1er loyer, le dépôt de garantie, les frais d'agence, l'assurance habitation et l'ouverture du compteur d'eau.

L'intervention est également possible pour soutenir les personnes dans le cadre du maintien dans leur logement, en prenant en charge les impayés de loyers, les factures d'énergie et de fluides.

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) :

Le FSL finance 8 associations relevant du champ de l'hébergement et du logement pour exercer des mesures d'accompagnement social lié au logement.

Chiffres clés

629 mesures ASLL mises en œuvre par les CESF du Département.

Faits marquants

Mise en œuvre du nouveau Règlement Intérieur FSL depuis le 01/01/2023.
Création d'un outil de communication (flyer) à destination du grand public.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	771 857,60	1 846 670,46	2 156 640,91	1 671 966,82	2 074 088,00
Demandes d'aide déposées	Nbre	1 899	4 128	4 982	4 104	5 351
Demande d'aides payées	Nbre	1 905	4 412	5 196	4 335	5 334

Axes de progrès / perspectives

- L'un des enjeux majeurs pour l'année 2023 est de continuer à faire connaître le dispositif d'aide au-delà des partenaires traditionnels du FSL. La mise en œuvre du nouveau règlement intérieur et la création du flyer FSL permettront d'aller à la rencontre des acteurs du territoire.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/55187/>
<http://objectif-insertion66.fr/> (Onglet "Se Loger")



1.3. Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement et de l'hébergement

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023	Publics en difficultés relevant des axes du PDALHPD 2017-2023
	Intervention CD66
	Aides aux associations Services aux publics

Donner aux associations les moyens d'accueillir et accompagner vers et dans le logement les plus fragiles

Il s'agit d'assurer l'accueil inconditionnel des personnes défavorisées au sein de structures spécialisées d'une part, et de favoriser l'accès et le maintien dans le logement avec la mise en place de mesures personnalisées d'accompagnement (Accompagnement Social Lié au Logement) dans le cadre du Fonds Solidarité Logement, d'autre part. Les publics prioritaires visés sont ceux identifiés dans le cadre du PDALHPD co-présidé par l'Etat et le Département.

A noter que l'intervention dans le champ du logement d'urgence est purement volontariste, s'agissant d'une compétence de l'État.

Chiffres clés

1 215 451 € pour 14 associations dont 616 335 € au titre de l'hébergement et du logement et 599 116 € au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

Faits marquants

La réussite de l'action engagée auprès des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance pour leur permettre d'accéder à un logement décent et pérenne avec un accompagnement global. 16 jeunes ont intégré ce dispositif innovant dont 7 d'entre eux ont été relogés, 3 le seront pour le début de l'année 2023 et 6 ont vu leur projet évoluer.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019
Budget	Euro	1 215 451,00 €	1 300 973,00 €	1 456 427,00 €	1 397 410,00 €	1 270 337,00 €
Associations soutenues	Nbre	14	14	12	12	12

Axes de progrès / perspectives

- Compte tenu des difficultés liées à la possibilité d'accéder à un logement et de s'y maintenir de façon pérenne, ce soutien est indispensable pour les plus fragiles.

En savoir plus

PDALHPD 2017-2023

Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023	Ménages en situation de précarité énergétique
Partenaires	Intervention CD66
CCAS, MLJ, CHRS, ACAL, UDAF, ADIL, Habiter en terre catalane, Médiance 66, EDF Solidarité, AT66, APAM11, ASP El Mener, GRETA, Maison relais, toute association à vocation sociale	Service au public Aide aux habitants

L'équipe d'accompagnement aux économies d'énergie, composée d'une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) et d'une conseillère technique, rencontre les ménages repérés par les travailleurs sociaux des maisons sociales de proximité (MSP) et des partenaires.

Faits marquants

Le Département a été retenu à l'appel à projet Service Local d'Intervention en Maîtrise de l'Energie (SLIME). Un cofinancements de 1,1 millions d'euros a été obtenu pour 2022 à 2025.

Visites à domicile "SLIME"

Une visite à domicile consiste à réaliser un diagnostic du logement et des factures. Un kit "économie d'énergie et d'eau" est remis et des conseils personnalisés sont transmis dans l'objectif d'aider les occupants à réduire leurs consommations et améliorer leur confort. Une vacance de poste sur une période de 6 mois a impacté le nombre de visites à la baisse.

Un poste d'ambassadeur en économie d'énergie a été recruté au 1er octobre dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC).

Un appel à projet a été lancé le 29 juin 2023 afin de financer des visites à domicile "SLIME" réalisées par les associations.

Chiffres clés

Objectif de 120 visites à domicile en 2022, 220 en 2023, 330 en 2024 et 450 en 2025.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectif annuel 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Travailleurs sociaux prescripteurs		Nbre	56	74	70	34	70	57
Demandes d'intervention*		Nbre	89	157	145	64	241	148
Visites à domicile réalisées	450	Nbre	64	123	122	50	163	123
Visites à domicile réalisées /mois		Moyenne	11	10	10	10	14	10

* Cas où les visites ne sont pas réalisées : conseil effectué par téléphone, refus de recevoir au domicile, renseignement pris par ailleurs, déménagement....

Animation d'ateliers collectifs "Mieux vivre dans son logement"

L'équipe anime des ateliers auprès de groupes constitués par les partenaires dans l'objectif de sensibiliser les participants à mieux maîtriser leurs consommations et réduire leurs factures énergétiques.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Communes d'accueil d'ateliers	Nbre	1	9	2	2	12	10
Ateliers réalisés	Nbre	2	20	4	4	30	26
Participants	Nbre	12	106	24	25	224	183
Participants par atelier	Moyenne	6	5	6	6,25	7,47	7,04

Axes de progrès / perspectives

- Expérimentation d'un accompagnement aux économies d'énergie dans le cadre des accompagnements sociaux liés aux logement (ASLL) sur le périmètre de la MSP de Perpignan.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/maitriser-ses-consommations-avec-les-eco-gestes/>
<https://www.ledepartement66.fr/precarite-energetique/>

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



1.5. Rénovation et adaptation à la perte d'autonomie des logements du parc privé à vocation sociale

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



Stratégie

Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023

Public visé

Personnes à revenus modestes ou très modestes.

Partenaires

État, ANAH, EPCI, CAF, ADIL, bureaux d'études

Intervention CD66

Appui technique aux EPCI
Service au public
Aides aux habitants

Le Département met en œuvre le Programme d'intérêt général "mieux se loger 66" et soutient les opérations programmées d'amélioration de l'habitat pour lutter contre la précarité énergétique, le mal logement et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Programme d'intérêt général "Mieux se loger 66" :

Conduit sous maîtrise d'ouvrage du Département, le PIG permet aux propriétaires occupants à revenus modestes ou très modestes de réaliser de gros travaux de rénovation énergétique, d'adapter le logement à la perte d'autonomie et de lutter contre le mal logement avec la réalisation de travaux lourds.

Les propriétaires bailleurs sont aussi subventionnés à la condition de louer sous le régime du conventionnement social ou très social.

Le PIG est renforcé par un partenariat financier avec les Communautés de Communes des Aspres et du Vallespir.

Soutien aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

En complément, le Département accompagne des opérations plus ciblées sur les centres bourgs et conduites par les EPCI Albères Côte Vermeille Illibéris et Conflent.

Chiffres clés

6 700 000 € de travaux réalisés pour 386 700 € de subventions départementales, correspondant à 280 logements, ce qui représente également un fort soutien à l'économie locale.

Faits marquants

Le PIG a été renouvelé pour une période de 3 ans avec comme objectif 900 logements à rénover dont 650 au titre du volet lutte contre la précarité énergétique, et un investissement du Département de 2,4 millions d'euros.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Subventions votées	Euro	386 700	264 050	526 175	428 803	361 500	344 780
Logements	Nbre	280	143	282	232	241	203
dont logements propriétaires occupants	Nbre	276	139	279	232	231	195
dont logements propriétaires bailleurs	Nbre	4	4	3	0	10	8

Axes de progrès / perspectives

- Des difficultés à craindre sur l'atteinte des objectifs en raison des évolutions des dispositifs ANAH à compter du 1er janvier 2024.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>

1.6. Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux

Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023	Publics du PDALHPD et locataires des bailleurs sociaux
Partenaires	Intervention CD66
État, DDTM, DEETS, EPCI, Communes, EPF, bailleurs sociaux	Aides aux tiers Appui technique

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Financement de la rénovation et la construction de logements neufs sociaux et très sociaux

L'objectif est de répondre à une demande très forte (12 000 demandes non satisfaites) aux très forts besoins du territoire. Cette action de financement s'inscrit dans le cadre du PDALHPD co-présidé par l'État et le Département (axe 3, fiche3.1). Outre favoriser l'accès dans un logement pérenne, l'objet est aussi de soutenir l'économie locale, de veiller au développement harmonieux et solidaire du territoire, et favoriser le retour à l'emploi grâce à l'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics.

De plus, le Département peut garantir les emprunts des bailleurs sociaux pour faciliter l'accès au crédit. En contrepartie, il dispose d'un droit de réservation pour les publics PDALHPD et de ressources complémentaires pour le FSL par un abondement qui y est adossé.

Chiffres clés

Participation à la construction et à la réhabilitation de 765 logements en 2023 pour 6 077 000 € sur fonds propres.

Faits marquants

Refonte des règlements garanties d'emprunt et aides à la pierre pour principalement faire face à la hausse des coûts de construction, encourager la production de petits logements (T1 et T2), redynamiser les centres anciens, soutenir les communes carencées (article 55 loi SRU) et lutter contre l'artificialisation des sols.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Subventions votées	6 000 000	Euro	6 077 000	6 786 000	6 101 000	4 285 000	5 583 000	5 035 000
Logements	1 100	Nbre	765	1 116	985	664	910	756
dont logements neufs	715	Nbre	468	652	670	275	508	595
dont réhabilitations	385	Nbre	297	464	315	389	402	161

Axes de progrès / perspectives

- Face à la hausse des coûts, le secteur de la construction souffre pour atteindre les objectifs permettant de répondre aux fortes attentes.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>



**ÉLIMINER LA FAIM,
ASSURER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE, AMÉLIORER
LA NUTRITION ET
PROMOUVOIR UNE
AGRICULTURE DURABLE**



Stratégie	Public visé
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition.	Public en grande précarité
Partenaires	Intervention CD66
	Services au public Aides aux habitants

Aides alimentaires d'urgence

Le Département lutte pour éliminer la faim, via des aides urgentes alimentaires. En dehors des aides obligatoires pour les familles avec enfants, le Département vient en soutien aux personnes isolées (compétence facultative) en grande précarité.

Ces aides sont en légère diminution. Plus de la moitié d'entre elles sont versées à des personnes ayant des droits ouverts et versables, qui sont en attente de versement (ASS (allocation spécifique de solidarité, ARE (Aide au Retour à l'Emploi), RSA, retraites, ...).

L'allongement des délais dans le versement des prestations, la difficulté pour rentrer en relation avec les organismes de versement des prestations, la restriction des critères font que le Département intervient de plus en plus fortement pour éliminer la faim.

Chiffres clés

MSP de Perpignan :

1 639 aides d'urgences en dehors de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ont été attribuées en 2022.

852 aides d'urgences en dehors de l'ASE ont été attribuées du 1er Janvier 2023 au 31 juillet 2023.

Faits marquants

Diminution des demandes d'aides d'urgence.

Tableau de suivi

MSP de Perpignan

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Demandes Chèques d'Accompagnement Personnalisé ASU	Demandes attribuées	852	1 639	1 837	2 505	2 462	2 491

Axes de progrès / perspectives

- Mise à plat et harmonisation des critères d'aides d'urgence avec l'ensemble des partenaires luttant contre la précarité

2.2. Favoriser une alimentation solidaire et locale

2 FAIM «ZÉRO»



1 PAS DE PAUVRETÉ



Stratégie	Public visé
PDI-PTI 2021-2027 Convention CALPAE 2022-2023	Familles et personnes isolées précaires Bénéficiaires des minima sociaux
Partenaires	Intervention CD66
Banque Alimentaire et Chambre d'Agriculture	Aides aux associations Animation

Depuis 2020, le Département s'est engagé dans un partenariat avec la Banque alimentaire et la Chambre d'agriculture. La poursuite de ce partenariat s'inscrit dans un contexte d'augmentation des demandes d'aides alimentaires et des difficultés pour la Banque Alimentaire à s'approvisionner en produits frais.

Soutien financier aux associations caritatives en charge de l'aide alimentaire

Le soutien financier du Département au bénéfice des associations caritatives poursuit un double objectif :

- consolider la distribution de colis alimentaires en direction des plus vulnérables,
- promouvoir la production agricole locale et les circuits courts. Les fonds alloués ont ainsi été fléchés sur l'achat de produit frais 100 % locaux.

Animation d'un réseau des acteurs départementaux de l'aide alimentaire

Cette action est complétée par un travail de mise en réseau des acteurs départementaux de l'aide alimentaire et l'élaboration d'une Charte de l'alimentation solidaire.

Chiffres clés

Enveloppe exceptionnelle augmentée à 150 000 €.

65 associations caritatives et 17 CCAS et 5 épiceries sociales et solidaires en charge de l'aide alimentaire ont participé à valoriser l'intérêt d'une consommation de qualité et locale.

Faits marquants

Soutien à l'économie locale au travers d'un partenariat avec une coopérative laitière et une coopérative d'éleveurs du territoire.

Contexte général d'inflation depuis 2 ans : hausse des prix alimentaires, augmentation des prix de l'énergie.

Récurrence des difficultés pour la Banque Alimentaire dans la collecte de produits frais et de laitages.

Axes de progrès / perspectives

- Renouveler l'opération en 2024 en consolidant le soutien auprès de la Banque alimentaire autour d'une subvention à hauteur de 150 000 €, lui permettant de disposer des marges de manœuvre pour s'approvisionner en produits locaux.
- Réalisation d'un diagnostic partagé de l'aide alimentaire avec les différents acteurs départementaux.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>



Stratégie	Public visé
Politique Département Agri-environnementale	Tout public mais avec une priorité donnée aux citoyens connaissant des difficultés financières
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités, OPH, CCAS, CAUE	Aides aux tiers

Appel à manifestation d'intérêt pour la création de jardins familiaux

La création de jardins familiaux vise de multiples objectifs, à savoir :

- des apports économiques et sociaux indéniables puisque ces jardins permettent une alimentation saine à moindres frais,
- une utilité rendue à des espaces délaissés à vocation collective,
- l'amélioration du cadre de vie en retrouvant le contact avec la nature à travers le savoir faire agricole,
- le retour à la terre et l'insertion de personnes en difficultés, stimulant l'échange par l'implication à la vie associative, l'entraide et les actions en commun.

Chiffres clés

Depuis la mise en place de ce dispositif :

- Plus d'une quarantaine de communes accompagnées pour la création de près de 1 200 parcelles de jardins familiaux,
- Plus de 1.15 millions d'euros mobilisés par le Département.

Faits marquants

- Moindre communication effectuée sur ce dispositif du fait des restrictions / interdictions d'arrosage des potagers particuliers, découlant de l'arrêté préfectoral "sécheresse".



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget alloué	Euro	28 691	187 984	36 000	30 748	77 471	0
Bénéficiaires – communes	Nombre	2	6	4	1	2	0

Axes de progrès / perspectives

- Structuration d'un réseau départemental des jardins familiaux,
- Partage des retours d'expérience de chacun.



2.4. Aménagement foncier rural et lutte contre la friche

2 FAIM «ZERO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Amélioration des conditions d'exploitation des terres agricoles par la restructuration foncière.

Public visé

Collectivités locales, propriétaires de foncier non bâti agricole et/ou forestier, exploitants agricoles.

Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

Intervention CD66

Animation
Appui technique

Le foncier agricole des P-O est caractérisé par un parcellaire de petite taille et des propriétés morcelées auxquels s'ajoute un contexte spéculatif marqué qui freine les transactions et la mise à disposition des terres. Cette situation pèse sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enfrichement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une aggravation du risque incendie.

En cohérence avec les objectifs de développement durable du territoire, deux modes d'aménagement permettent d'agir sur les structures foncières à travers un regroupement des propriétés et/ou la constitution de parcelles plus étendues, et ainsi d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales :

- l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE),
- les opérations d'Échanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR).

L'AFAFE permet également de restructurer des territoires impactés par la réalisation de grands ouvrages publics.

Chiffres clés

7 commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier constituées par le Département à la demande des communes,

11 communes engagées dans un projet de restructuration foncière dont deux liés à la réalisation d'ouvrages routiers départementaux,

9 450 ha concernés par ces projets.

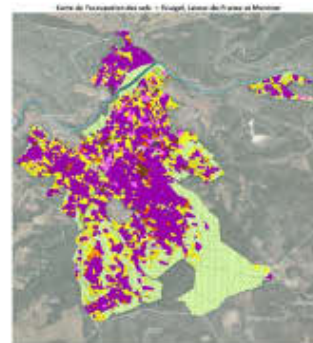
Faits marquants

- 1 opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et environnemental ordonnée
- 3 études d'aménagement terminées ayant débouché sur des propositions d'AFAFE (dont une soumise à enquête publique);
- 2 études d'aménagement en cours de réalisation
- 1 étude d'aménagement en attente de lancement
- 3 nouvelles études d'aménagement demandées.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2023	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023	2022	2021	2020	2019	2018
Commissions instituées par le Département sur l'exercice		CCAF ou CIAF*				1	1	2
Nombre total de communes concernées par des études d'aménagement	1	commune	2	3	7	6	4	1
Surface concernée (Étude d'aménagement)	284	ha	4 743	6 443	5 932	4 332	2 206	606
Nombre total de communes concernées par des propositions d'opérations d'AFAFE ou d'ECIR (phase opérationnelle)	10	Commune	8	7	2			
Surface concernée par des propositions d'opérations d'AFAFE ou d'ECIR (phase opérationnelle)	9 166	ha	4 423	2 927	625			

* Commission Communale ou Intercommunale d'Aménagement Foncier



Axes de progrès / perspectives

- La situation du foncier agricole dans le département constitue un écueil pour le maintien et le déploiement des activités agricoles. L'aboutissement des opérations de restructuration en cours, permettra une amélioration des conditions d'exploitations agricoles tout en respectant et en valorisant la richesse environnementale des secteurs concernés.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/>

2.5. Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités

2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Reconquête agricole des espaces en friche ou sous-cultivés en luttant contre la rétention foncière spéculative. Rétablissement de l'attractivité des paysages.

Public visé

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles, bureaux d'études, services de l'État.

Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

Intervention CD66

Animation
Appui technique

Parmi les 4 modes d'aménagement foncier définis par le code rural et de la pêche maritime, la procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées a pour objet de remobiliser des fonds abandonnés ou sous-cultivés (hors cas de force majeure) depuis au moins 3 ans, en vue de leur remise en valeur agricole ou pastorale. Elle peut être activée :

- sur initiative individuelle, à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles / ou d'une exploitation,
- sur initiative publique (approche collective), à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général.

Chiffres clés

- Plus de 60 ha en cours de remobilisation via des procédures d'initiative individuelle,
- plus de 1 750 ha (dont 400 ha incultes ou sous exploités) concernés par une procédure d'initiative publique (4 communes, 2 EPCI) - plus de 500 propriétaires concernés.

Faits marquants

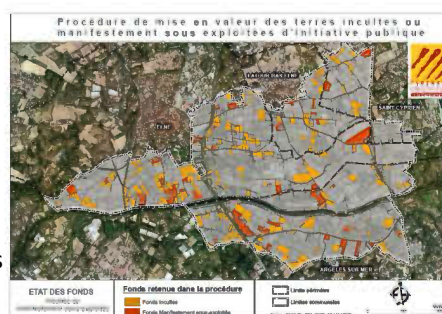
La 1ère phase de la procédure collective : diagnostic, classification des fonds, consultation des propriétaires a abouti à un arrêt de l'état des fonds par la Commission Intercommunale d'aménagement Foncier (27/10/2021) et par le Département (30/06/2022). La réalisation de la 2ème phase de la procédure qui doit aboutir à la remise en valeur des fonds incombe au Préfet.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Procédures individuelles	procédure	0	1	3	5	3	3
Surfaces concernées cumulées	ha	0	0,4	8,8	36,9	17,6	12,22
Procédure collective	procédure		1				
Communes concernées	Nombre	4	4	4	4	4	
EPCI concernés	Nombre	2	2	2	2	2	
Périmètre concernée	ha	1 704	1 704	1 704	1 704	1 704	
dont surfaces incultes ou manifestement sous-exploitées	ha	308	308	404			
Fonds faisant l'objet d'un projet de remise en valeur	ha	100					
Propriétaires ou titulaires d'un droit d'exploitation contactés et consultés	propriétaire	270	270	508			

Axes de progrès / perspectives

- Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de maintien et de développement de la production locale. La remise en culture des parcelles participe à limiter les risques d'inondation et/ou d'incendie, à rétablir l'attractivité des paysages. Du fait de leur état d'inculture depuis au moins trois ans, les parcelles remises en valeur peuvent être cultivées en agriculture biologique (AB), sans période transitoire de conversion.



En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/>



**PERMETTRE À TOUS
DE VIVRE EN BONNE SANTÉ
ET PROMOUVOIR LE
BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE**

3.1. Le développement raisonné et concerté des sports et activités de pleine nature (APN)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



15 VIE TERRESTRE

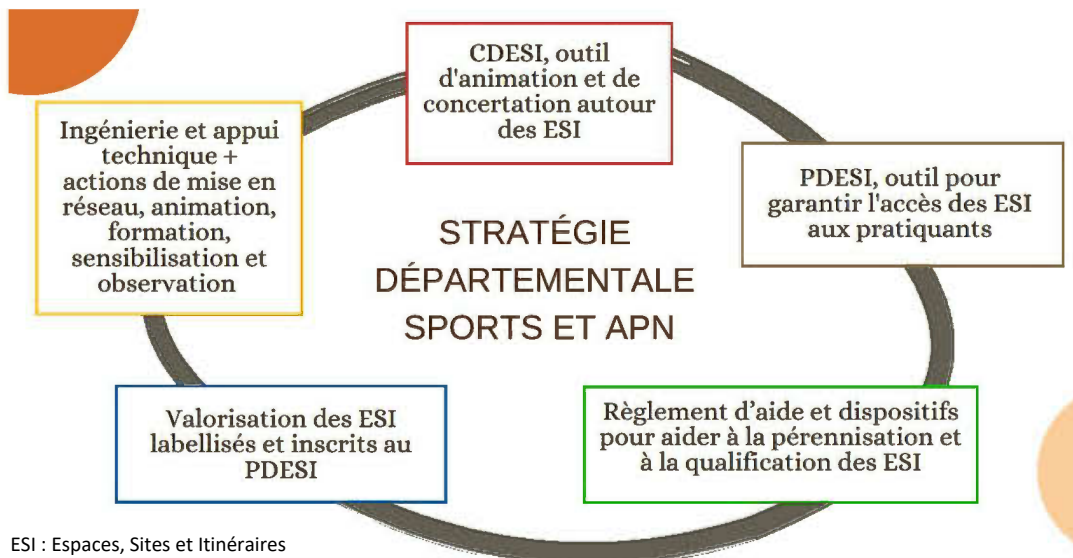


Stratégie	Public visé
Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature	Pratiquants de sports de nature (locaux et touristes)
Partenaires	Intervention CD66
Mouvement sportif, groupements de professionnels, associations et structures environnementales, touristiques, EPCI, acteurs de la sécurité, autres usagers des espaces naturels	Coordination Animation Accompagnement technique

Élaboration de la **stratégie départementale de développement raisonné des sports et activités de pleine nature (APN) 2024-2028** incluant et articulant les dispositifs internes existants. Le Département 66 souhaite donc contribuer à la structuration d'une Destination APN, tout en portant une attention particulière à la préservation des milieux et espaces naturels dans lesquels ces activités se pratiquent.

Objectifs poursuivis :

- Contribuer à structurer les filières Sports et APN
- Garantir un accès sécurisé aux sites
- Améliorer l'accueil des pratiquants
- Orchestrer le développement raisonné des pratiques de manière à garantir l'intégrité des sites naturels très sensibles
- Renforcer la dynamique de mobilisation, de coordination des partenaires et d'accompagnement dans leurs démarches en tenant compte des différences territoriales
- Améliorer la sensibilisation des pratiquants aux enjeux environnementaux
- Favoriser l'adaptation au changement climatique des APN et des territoires
- Promouvoir un tourisme et loisirs de proximité



ESI : Espaces, Sites et Itinéraires

PDESI : Plan départemental des espaces, sites et itinéraires

CDESI : Commission départementale des espaces, sites et itinéraires

Chiffres clés

Sur les 70 à 80 sites prioritaires identifiés pour une éventuelle inscription au PDESI (hors itinéraires de randonnée), une vingtaine serait inscriptibles à court terme.

Faits marquants

2023 : Etat des lieux et diagnostic / Définition des orientations stratégiques et objectifs opérationnels / Plan d'actions

Axes de progrès / perspectives

- Évaluation des incidences Natura 2000 du PDESI
- Inscription de sites de pratique au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires

3.2. Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Réseau Rando66

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



15 VIE TERRESTRE



Stratégie

Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature

Public visé

Usagers des itinéraires : habitants, touristes

Partenaires

Communautés de Communes, Communes, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, NATAPH, Syndicat Mixte Canigo Grand Site, ADT, Fédération des Réserves Nat.

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Appui technique ; Aides aux tiers
Commande publique responsable
Animation ; Service au Public

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

Les randonnées itinérantes homologuées GR et GRP par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) constituent des vitrines du territoire. Sur les 2500 km inscrits au PDIPR, le Département gère plus de 1000 km d'itinéraires de randonnée et participe au financement des réalisations de ses partenaires :

- entretien courant : débroussaillage, élagage, travaux d'assise, etc...
- signalétique directionnelle
- aménagement spécifique

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2023 (au 1er/09)	2022	2021	2020
Budget fonctionnement	€	165 000	165 000	165 000	165 000
Budget investissement	€	350 000	350 000	350 000	350 000
Linéaires : itinéraires inscrits au PDIPR	km		2 800	2 600	2 500
Itinéraires inscrits au PDIPR	Nombre	137	117	115	112

Réseau Rando66-Geotrek Pyrénées-Orientales

En complément du portail web Rando66, le Département a publié en mai 2021 l'application mobile Rando66 qui présente et promeut une offre de sentiers qualifiés.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020
Budget : déploiement, conception, hébergement, maintenance	€	10 000	10 000	0	27 500
Budget : hébergement annuel	€	2 500	2 500	2 500	2 500
Accompagnement technique et animation	ETP	1	1	0	1
Consultations en ligne	Personnes	22 000	12 363	10 000	10 000
EPCI membres du réseau Geotrek	Nombre	8	8	5	5
Linéaires intégrés à la base de données Geotrek	km	2 580	2 255	2 000	2 000
Itinéraires publiés sur Rando66	Nombre	104	71	62	62

Chiffres clés

- 1 million d'euros de retombées économiques directes et indirectes liées au seul GR10, par an.
- Fréquentation 2022-2023 du site Rando66 : 30 000 visiteurs.



Faits marquants

Lancement d'un programme de requalification du réseau de sentiers du massif du Carlit en partenariat avec les Communautés de communes, Communes, site des Bouillouses...)

Axes de progrès / perspectives

- Travail spécifique sur la veille qualité des sentiers et itinéraires via l'outil suricate Geotrek
- Travail spécifique sur l'articulation biodiversité et pratique des sports de nature via les outils Biodiv'sports et Geotrek
- Lancement de l'appel à projets "Rando66 - Qualification de l'offre de sentiers et itinéraires des Pyrénées-Orientales"
- Finalisation du GRP Tour des Fenouillèdes

En savoir plus

<https://rando66.fr/>

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-activites-pleine-nature/>

Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités	Collégiens boursiers Parents d'élèves bénéficiaires de bourses
Partenaires	Intervention CD66
Clubs sportifs	Service au public Aides aux tiers

Dispositif Pass'sport

Pour une réelle égalité des chances et afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes collégiens des établissements publics du Département, accompagnement des collégiens boursiers avec le dispositif Pass'sport pour aider à la prise de licence sportive. Chaque élève volontaire peut s'inscrire sur ce dispositif et obtenir une aide de 15 € pour son inscription dans un club sportif. L'aide est versée au club accueillant qui déduit cette somme de la cotisation annuelle due.

Chiffres clés

735€ de Pass'sport attribués en 2022 aux clubs sportifs ayant accueillis 49 collégiens récipiendaires. 494 inscriptions en ligne.

Chèque restauration Solidarité

Le Département mène une Politique sociale en attribuant des aides trimestrielles aux familles boursières pour les frais liés à la restauration scolaire. Ce dispositif est dématérialisé depuis avril 2021 ; les familles bénéficiaires sont directement informées par l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège.

Chiffres clés

Aides à la demi-pension : 1 065 636€

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Aides pour le sport	Euro	1 545	735	1 395	2 625	3 015	2 655
Nombre de bénéficiaire du pass'sport	Nombre	103	49	93	175	201	177
Aides pour la demi-pension	Euro	708 399	1 111 435	1 067 805	821 822	1 126 173	998 730
Nombre de bénéficiaires de l'aide à la demi-pension	Nombre	5 015	4 948	5 265	3 939	5 003	4 868

Axes de progrès / perspectives

- Accès à ces dispositifs facilité par une dématérialisation sur le portail ENT des collèges

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3.4. La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie	Public visé
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Bénéficiaires du rSa et autres minima sociaux
Partenaires	Intervention CD66
Centre de santé CPAM, associations, médecins, etc... intervenant autour de la santé physique ou psychique...	Service au public

Mission d'accompagnement santé :

La CDPI comprenait 4 psychologues et 4 infirmières pour accompagner les personnes bénéficiaires des minima sociaux afin de favoriser le retour à une insertion socio professionnelle par la levée des freins liés à la santé. Avec l'expérimentation de recentralisation du rSa, le recrutement courant 2023 de 3 psychologues et d'1 infirmier supplémentaires va contribuer à répondre au besoin d'accompagnement santé plus marqué depuis la crise sanitaire de 2020. De plus, des ateliers, actions collectives pourront ainsi être développés.

Les bénéficiaires des minima sociaux, souvent isolés, sédentaires et fragilisés sont particulièrement impactés. Afin d'être au plus près des besoins, les professionnels interviennent sur l'ensemble du département et dans un souci de mutualisation (les entretiens réalisés dans les locaux des Maisons Sociales de Proximité).

Réseau départemental :

La CDPI a constitué un important réseau partenarial pour mener à bien ses missions.

Chiffres clés

472 personnes accompagnées en 2022 dont 333 par les infirmières, 129 par les psychologues et 10 suivis en binôme.

L'absentéisme aux rdv, chiffré à plus de 60% en 2021, a diminué en 2022 pour s'établir à 49%.

Faits marquants

Recrutement au cours du 1er semestre de 3 psychologues et d'1 infirmier supplémentaires pour répondre aux besoins non satisfaits et mettre en place des ateliers et projets autour de la santé. Depuis le 2nd trimestre 2023, les rdv font l'objet d'un rappel SMS afin de réduire le taux d'absentéisme.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Bénéficiaires du rSa ayant bénéficié de l'action sport et santé	Nbre	218	472	363	292	402	300

Axes de progrès / perspectives

De nouvelles actions autour de la santé seront déclinées sur la période 2023-2026. Le renforcement de l'équipe va permettre d'accompagner davantage de personnes.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>

3.5. Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Centre Sport Santé Dispositif de suivi médical des sportifs-ves Politique Sport Santé	Tout sportif possédant une licence dans un organisme sportif (club ou comité) conventionné
Partenaires	Intervention CD66
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux)	Animation Service au public Accompagnement technique Aides aux associations

Protection et prévention de la santé des sportifs

Action visant à améliorer le suivi médical de tout type de sportifs-ves.

Optimisation de la pratique pour les sportifs-ves de haut-niveau.

Accompagnement et suivi dans les pratiques pour les personnes "à risque" (séniors...).

Suivi diététique pour les sportifs-ves ciblé(e)s.

Financement en faveur des organismes associatifs sportifs déclinant en faveur du sport santé.

Chiffres clés

7 350 € de subventions attribuées pour projets Sport Santé

156 associations conventionnées

317 visites (221 sur l'antenne de Perpignan - 96 sur l'antenne de Font-Romeu)

Faits marquants

Activités du Centre Sport Santé (antenne de Perpignan) suspendues du fait du départ à la retraite du médecin référent.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Aides aux projets Sport Santé	Euro	2 350	8 800	8 550	7 150	3 970	4 260
Associations soutenues	Nbre	6	12	11	11	10	11
Visites médicales et téléconsultations	Nbre	57	300	454	454	544	376
Associations sportives conventionnées	Nbre	156	156	156	156	155	155

Axes de progrès / perspectives

- Recrutement d'un médecin référent pour relance de l'activité du Centre Sport Santé (antenne de Perpignan)

En savoir plus

Pour les subventions pour projet : www.pass66.fr

3.6. Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées de 2019 à 2025

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

- Offrir de meilleures conditions d'accueil aux PA et PH en lien avec leurs besoins
- Offrir de meilleures conditions de travail au personnel de ces structures

Public visé

Personnes âgées (PA) et les personnes handicapées (PH)

Partenaires

Les gestionnaires des établissements et services médicaux-sociaux (ESSMS)

Intervention CD66

Aides aux tiers (subvention d'investissement amortissable)

Présentation en session devant l'Assemblée départementale : depuis le début du plan d'action PAI : 9 dossiers de demande de subvention d'investissement approuvés.

Projets structurants de rénovation ou de construction d'établissements et services, de redéploiement des surfaces en lien avec de nouvelles organisations, d'adaptation des ESSMS à l'évolution de l'offre (ADJ, UHR, PASA) en faveur des personnes âgées et handicapées. Ces projets s'inscrivent dans des démarches d'économie d'énergie et de développement durable.

Les projets déposés doivent tendre, le cas échéant, à réduire le nombre de chambres doubles existantes au sein des établissements tout en proposant une offre de qualité au bénéfice de l'ensemble des résidents.

Les subventions et économies réalisées s'inscrivent dans un objectif de préservation des tarifs et de maintien de l'accessibilité des équipements aux personnes aux revenus modestes.

Chiffres clés

9 989 148 € affectés sur l'enveloppe de 15 millions d'€

- en 2020, 4 dossiers : Montant Global Subvention (MGS) 4 715 627 €
- en 2021, 4 dossiers : MGS 2 670 523 €
- en 2022, 1 dossier : MGS 314 000 €
- en 2023 2 dossier : MGS 2 288 999 €
- 6 PPI approuvés mais encore à l'instruction avant présentation devant l'Assemblée départementale (11 718 410 €) dont certains s'inscriront dans un futur PAI à reconduire
- 3,6 M€ de travaux engagés sur les économies d'énergie sur une dépense totale de 47,7 M€.

Faits marquants

Finalisation des projets de rénovation des EHPAD "les Airelles" à Vernet-les-Bains, "Guy MALE" à Prades et Foyers des "Pardalets" à Los Masos (PH).

Finalisation 2023 des projets des EHPAD "le Ruban d'Argent" à Pia et "les Cèdres" à Sournia.

Poursuite des travaux sur l'EHPAD d'Elne (hausse des prix et matériaux) sur la seconde tranche.

Appel d'offres lancé pour l'EHPAD de CERET.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2023	2022	2021	2020
Subventions votées	PAI 15 millions €	Euro	2 288 999*	314 000	2 670 523	4 715 627
Réalisations		Euro	1 348 507*	516 143	1 403 965	1 055 623

* prévision de réalisation à fin 2023

Axes de progrès / perspectives

- L'enveloppe de 15 M€ est consommée et répartie à 66%. Actuellement, 6 projets avec des PPI "approuvés" sont en attente de passage devant l'Assemblée départementale (11 718 410 €).
- 2 à 5 projets supplémentaires à venir.
- Renforcer le financement sur les travaux à fort impact "économies d'énergie et DD" (eau?), autres leviers à identifier sur l'innovation, la mutualisation...

3.7.Prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions	Personnes âgées de + de 60 ans
Partenaires	Intervention CD66
Les membres de la CFPPA et l'ensemble des acteurs de la prévention de la perte d'autonomie.	Pilotage, animation territoriale Aides aux tiers Service au public

Prorogation du programme d'actions coordonné de la prévention de la perte d'autonomie jusqu'en juin 2023 comme feuille de route de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Pyrénées-Orientales (CF: PAC) dans l'attente de la mise à jour du diagnostic des besoins.

Déploiement de l'axe 1 de la CFPPA - Élargissement de l'Accès aux équipements et aides techniques individuelles pour réduire le reste à charge des bénéficiaires de la MSA faisant l'objet d'une préconisation.

Signature d'une convention MSA/Département pour la transmission des évaluations de plan d'accompagnement personnalisé.

Lancement de deux appels à initiatives (axe 1, axe 5 et axe 6) éligibles à la mobilisation des concours de la CNSA

Chiffres clés

Actions collectives de prévention : 973 473,34 € pour 341 actions dont 145 147 € au titre du soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants

1 : Promotion et sensibilisation aux aides techniques : 227 bénéficiaires

5 : Accompagnement et soutien aux proches aidants : 156 bénéficiaires

6 : Actions collectives de prévention : 1 508 bénéficiaires

Faits marquants

Diagnostic départemental des aides techniques et développement d'un écosystème réunissant tous les acteurs (fournisseurs / préconisateurs / fabricants et acteurs de l'économie circulaire en cours) pour garantir un accompagnement allant de l'évaluation des besoins à la prise en main au plus près des bénéficiaires.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/09)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	1 000 000 €	Euro	894 955,31	978 260,88	951 703,86	947 132,60	709 637,11	1 060 742,37
Nbre de porteurs	/	Collectivités / associations / EMS / autres	49	39	33	44	37	69
Nbre de projets	150	Actions	105	81	82	101	105	184
Nbre de porteurs retenus	/	Collectivités / associations / EMS / autres	65	32	25	49	27	39
Nbre de projets validés	100	Actions	76	61	59	77	71	460
Nbre de participants	3 000	Personnes	/	1 748	1 662	1 015	5 444	5 543
Nbre ATI*	80	dossiers de demande	60	47	13	/	/	/
Nbre ATI Validées	50	dossiers de demande	54	36	12	/	/	/
Budget de ATI Validées	200 000 €	Euro	106 057,61	79 318,34	31 369,73	/	/	/

*Aide Technique Individualisée

Axes de progrès / perspectives

- Élargissement des aides individuelles aux bénéficiaires des prestations CARSAT
- Programme d'actions coordonné 2023-2026
- Mise à jour du Diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus

3.8. Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tous à tout âge	Personnes âgées
Partenaires	Intervention CD66
Ensemble des partenaires intervenants auprès des personnes âgées : caisses et complémentaires retraites, associations culturelles et sportives, CLAS, CCAS...	Service au public Appui technique Animations culturelles et socioculturelles

Le Centre Local d'Information et de Coordination en direction des personnes âgées de Perpignan a une mission d'observatoire, d'incubateur de projets, d'information et de prévention, notamment en ce qui concerne la santé et le bien être des seniors.

- Des permanences physiques assurées par les assistantes sociales
Pour informer, orienter, permettre l'accès aux droits des personnes âgées ou des aidants familiaux.

- Des visites à domicile

Pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement.

- Des interventions d'une psychologue

Participation aux ateliers et aux visites intergénérationnelles du patrimoine, intervention sur les situations de vulnérabilité, soutien aux accueillants familiaux (visite à domicile, groupes de parole) et aux aidants familiaux.

- Une plateforme d'appel

Avec une démarche "d'allers vers..." les personnes âgées, à partir de listing ou de repérage en direction du public non demandeur d'aide.

Chiffres clés

En 2023 (janv/juillet) : 15 actions réalisées pour 185 participants soit :

- conférences : 5 pour 108 participants
- ateliers divers : 3 ateliers pour 20 participants
- sorties (Réserve Marine, Pézilla la Rivière) : 21 participants
- arbre à palabre : 5 ateliers pour 36 participants

Faits marquants

Les activités connaissent un vif succès depuis le début de l'année, des anciens reviennent avec joie et de nouvelles personnes participent. Le public est force de proposition dans l'élaboration des actions à venir et exprime trouver un lien fort avec l'équipe. L'objectif de voir l'activité redémarrer après la crise sanitaire est atteint et soutient la motivation du service.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Conférences / ateliers	Animation	13	17	21	2	16	12
Conférences / ateliers	Participants	186	231	123	33	480	720
Café CLIC	Animation				2	8	
Café CLIC	Participants				12	80	
Plateforme Appel CLIC	Appels	136	126	273	607		
Permanence CLIC	Pers. accueillies	29	376	1197	297	293	
Visites à domicile	Nombre	63					

Axes de progrès / perspectives

- Réunion bilan en 09/23 : bilan des actions 2023 afin de co-construire les actions 2024
- Reprise :
 - du cycle de conférences-ateliers (visite du patrimoine, usage du médicament, santé, lien social...);
 - des « cafés du CLIC » : espace d'échange, de convivialité et de construction de projets avec les personnes âgées (« mon musée personnel »);
 - des groupes de paroles avec les accueillants familiaux

En savoir plus

En 2023 le CLIC est intervenu auprès de l'IMFSI (école d'infirmière).



Stratégie	Public visé
Améliorer l'accès aux soins de la population du territoire départemental	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
L'ARS, la CPAM, les collectivités territoriales et les acteurs de la santé	Aides aux tiers

Soutien financier à la coordination des contrats locaux de santé et suivi de l'activité au regard des axes prioritaires définis

Les Contrats Locaux de Santé (CLS) conclus entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les collectivités territoriales ou leurs groupements, portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Ils permettent de développer des moyens de mobilisation et de coordination des ressources au service des habitants, à l'échelle d'un territoire. Basés sur un diagnostic de santé préalable, ils proposent un projet local devant concourir à l'amélioration de la situation sanitaire de la population concernée. Concrètement, ils font émerger ou renforcent la synergie des acteurs locaux de santé, mais également dans les domaines de l'éducation, du social, du développement durable, autour de priorités partagées.

Adhésion au GIP "Ma Santé - Ma Région" permettant le salariat de médecins au sein de centres de santé sur le territoire départemental

Chiffres clés

Participation du Département de 20 000 € pour 1 ETP de coordination CLS montagnes catalanes et 20 000 € pour 1 ETP de coordination CLS Vallespir - Haut Vallespir
Contribution financière de 28 000 € versée au GIP "Ma Santé - Ma Région"

Faits marquants

Mars 2022 : Vote en assemblée départementale du projet de pacte santé départemental et Adhésion au GIP "Ma santé Ma région"
15.09.2022 : Ouverture du premier centre de santé à Millas

Tableau de bord

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	65 000 €	Euro	8 000,00 €	20 000,00 €	32 363,96 €	32 062,28 €	28 944,86 €	13 500,00 €
Nombre de CLS Financés	3	Nombre	2	1	2	2	2	2
Population couverte par les actions transversales des CLS	51 056	Nombre d'habitants	44 712	14 626	20 970	20 970	21 081	21 081
Budget GIP	150 000 €	Euro	0 €	18 000 €	/	/	/	/
Nombre de CDS Région	3	Nombre	2	1	/	/	/	/
Population couverte par les CDS	NC	Nombre d'habitants	NC	NC	/	/	/	/

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le soutien à la création de centre de santé
- Développer une approche transversale de la santé au sein des directions du Département
- Reconduire le plan d'aide à l'investissement sur une nouvelle période



**ASSURER L'ACCÈS DE
CHACUN À UNE ÉDUCATION
DE QUALITÉ, SUR UN PIED
D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR
LES POSSIBILITÉS
D'APPRENTISSAGE TOUT
AU LONG DE SA VIE**



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD	Tous les publics : collégien.nes, citoyen.nes des PO, autres scolaires, professionnels, personnes en situation d'handicap, touristes ...
Partenaires	Intervention CD66
Tram 66, Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, Académie de Montpellier, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, NATAPH...	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Aides aux tiers

Visant le renforcement et la structuration de l'offre pédagogique sur l'ensemble du territoire départemental et pour tous les publics, la Politique départementale d'EEDD est fondée sur une réelle dynamique partenariale et sur la mise en oeuvre d'actions cohérentes et structurées (d'information, de sensibilisation, de formation, d'éducation et de participation citoyenne). Cette politique contribue également à la consolidation économique, à la professionnalisation et à la structuration du secteur d'activités de l'EEDD dans les Pyrénées-Orientales. Elle favorise ainsi la culture du développement durable, promeut l'engagement dans l'action et participe à la construction d'un cadre de vie de qualité. Elle s'articule autour de 3 axes :

- Action éducative en faveur des collégien.nes,
- Accompagnement des acteurs et partenaires locaux,
- Développement de l'offre pédagogique des 7 sites naturels et accompagnement des services du Département pour la mise en place d'actions thématiques.

Chiffres clés

- 7 sites naturels et 1 site solaire (Thémis) avec offre pédagogique.
- 29 activités Fête de la Nature (48 avec celles réalisées par les partenaires).
- 17 bénéficiaires de subventions (associations et collectivités, en dehors du programme Collèges 21).
- 24 sessions d'escape game ClimaTic Tac.

Faits marquants

- Nouvelles modalités d'attribution des subventions EEDD.
- Augmentation du nombre d'initiatives locales d'EEDD accompagnées.
- Lancement AMO "Développement offre EEDD et tourisme scientifique du site de Thémis".
- Développement d'actions futures EEDD par les services (Schéma des Solidarités...).
- Formation des éco-délégué.es des collèges avec le Rectorat.
- Perfectionnement de l'escape game ClimaTic Tac.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020
Budget (y compris programme collèges 21)	Euro	169 000	157 000	145 000	125 000
Dont aides aux tiers	Euro	152 000	140 000	125 000	115 000
Bénéficiaires de subventions	Nbre	34	26	26	25
Animations « Fête de la nature »	Nbre	29	30	30	24
Participants sensibilisés	Nbre	15 à 20 000	15 à 20 000	10 à 15 000	10 à 15 000

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le soutien apporté aux acteurs et services du Département
- Poursuivre la consolidation des acteurs EEDD du territoire
- Renforcer l'action de sensibilisation envers les publics plus fragiles

4.2. Programme pédagogique et éducation dans les collèges



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD Politique Éducation	Collégien.nes Enseignan.tes Familles
Partenaires	Intervention CD66
Académie de Montpellier Associations locales d'EEDD Constructeur, Dasen, Rectorat, Canopée	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Aides aux tiers Accompagnement technique

Programme pédagogique Collégien.ne.s Écocitoyen.ne.s

Le programme pédagogique (anciennement Collèges 21), développé dans le cadre de la Politique Départementale d'EEDD (cf fiche 4.1) est mis en place depuis 2010. Il a pour objectif le renforcement de l'offre pédagogique en faveur des collégiens et collégiennes des P.O (hors PNR des Pyrénées Catalanes qui a son propre dispositif scolaire subventionné par le Département). Il favorise la réalisation de projets pédagogiques ancrés dans le contexte territorial, inscrits dans la durée et construits collectivement. Mis en oeuvre dans le cadre d'un appel à projets (associations et entreprises d'EEDD), le programme Collégien.ne.s Écocitoyen.ne.s permet la réalisation, chaque année, d'une trentaine d'actions sur de nombreuses thématiques (nature, eau, énergie, santé environnement, développement durable...), en cohérence avec les programmes scolaires et réalisés par une vingtaine de structures locales d'EEDD.

Chiffres clés

6 585 collégiens et collégiennes sensibilisé.es depuis 2016.

Faits marquants

Nouveau nom du programme

Comme chaque année, l'offre pédagogique est toujours très demandée par les professeur.es des collèges.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget Programme Collèges 21	Euro	75 000	69 000	69 000	69 000	69 000	69 000
Dont aides aux tiers	Euro	75 599	73 688	68 571	64 032	69 778	67 747
Bénéficiaires de subventions	Nbre	14	13	17	15	19	18
Diversité de projets proposés	Nbre	28	28	27	28	30	29
Projets pédagogiques réalisés	Nbre	28	31	28	32	37	31
Participants (collégien.nes)	Nbre (estimé)	890	940	880	960	1 110	930
Collèges ayant reçu des projets	Nbre	16	17	17	17	22	23
Collèges labellisés E3D (sur 31)	Nbre	11	10	9	8	5	3

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer le nombre de projets retenus et validés, compte-tenu du nombre de demandes et des enjeux éducatifs.
- Analyser la faisabilité d'inclure au dispositif les élèves de l'enseignement professionnel en classe de niveau collèges.

Développement du programme d'éducation aux médias (EMI) pour les collèges

Dans le cadre du programme d'éducation aux médias et à l'information de l'Éducation Nationale qui souhaite développer l'usage des outils numérique pour les collégiens, le Département avec la collaboration du rectorat a décidé d'équiper sur plusieurs années tous les élèves d'une tablette.

Faits marquants

Changement du type de matériel : l'ordinateur portable remplace la tablette pour les 6èmes et 5èmes des collèges. Équipement des enseignants.

Journée du numérique le 31 mai 2023 ;

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget en euro	Euro	4 965 773	1 787 889,82	2 215 677,00	2 187 947,00	86 373,48	1 686 316,00
Tablettes	Nbre	10 850	3 320	2 000	2 400	165	3 189

Axes de progrès / perspectives

- Formation des enseignants en lien avec le Rectorat et réseau Canopée



Stratégie	Public visé
Plan climat - Orientation 6.1 "Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti"	La communauté éducative, les agents de maintenance des collèges, équipes mobiles, chargés d'opérations, entreprises du BTP.
Partenaires	Intervention CD66
Collèges Envirobat Occitanie (centre de ressource de bâtiment, pilote sur la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO))	Gestion du patrimoine départemental Commande publique du Département

La performance environnementale est une préoccupation constante pour tous types de travaux réalisés dans les collèges. Différentes actions sont réalisées :

- dispositif Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour les nouvelles constructions,
- travaux d'économie d'énergie : éclairage LED, désembouage des circuits de chauffage, isolation faux-plafond,
- achat et prescriptions de produits propres et durables (peinture avec label écologique A+...),
- valorisation des critères environnementaux dans l'attribution des marchés,
- valorisation des déchets lors des travaux en espaces verts.

Travaux de modernisation des collèges

- Restructuration / extension HQE en structure mixte bois d'oeuvre avec isolants bio-sourcés, au collège d'Estagel,
- Étude pour la désimperméabilisation de cours et parking perméable sur 2 collèges,
- Audits énergétiques des 30 collèges préalables à l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

Faits marquants

Recrutement d'un Référent Performance Énergétique

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Travaux dans les collèges							
Total des travaux prévus au Pj 2019-2024		3 313 000	3 250 000	3 800 000	5 341 000	1 697 000	
Dont performance environnementale (15%)	Euro	496 950	487 500	570 000	801 150	254 550	
Total des travaux d'investissement dans les collèges		2 370 000	3 355 000	3 800 000	3 800 000	4 000 000	3 000 000
Dont performance environnementale (10%)		237 000	335 500	380 000	380 000	400 000	300 000
Amélioration de la performance énergétique							
Salles de classe dont l'éclairage a été renouvelé par du LED	Salles de classe	2 salles de classe	39 salles de classe	91 salles de classe	66 salles de classe		
Économie réalisée sur la facture énergétique annuelle	Euro	200	3 900	9 100	6 600		

Axes de progrès / perspectives

- Augmenter la part des travaux dédiée à la performance énergétique
- Valoriser les Certificats d'économie d'énergie
- Former les chargés d'opérations et les usagers aux éco-gestes
- Intégrer des clauses environnementales dans les marchés

4.4. Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archéologique du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Politique culturelle et patrimoniale du Département, valorisation, étude et préservation du patrimoine	Professionnels (aménageurs publics et privés), services du CD66, chercheurs universitaires, étudiants, associations, collectivités.
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, universités françaises et étrangères, partenaires institutionnels et associatifs du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine	Gestion du patrimoine départemental Service au public Accompagnement technique Aide aux tiers

Études préalables aménagement raisonné du territoire et protection du patrimoine

Cette politique s'est manifestée par la réalisation d'opérations d'archéologie préventive permettant de concilier aménagement du territoire, connaissance et protection du patrimoine. En 2023, cela s'est exprimé de façon concrète par la réalisation de plusieurs diagnostics comme celui de l'anse Gerbal à Port-Vendres ou sur le futur collège du Boulou. Cela s'exprime aussi par l'accompagnement du monde agricole dans la préservation du patrimoine tout en permettant la remise en culture de terroirs comme le site de Palol d'Avall à Elne.

Conservation, connaissance et valorisation du patrimoine archéologique du territoire

Le développement durable est présent aussi dans la poursuite des missions de conservation, de connaissance et de valorisation du patrimoine archéologique du territoire par la gestion du dépôt archéologique, la conservation des collections et la communication auprès du public.

Chiffres clés

1,8 km, le métrage linéaire d'étagères destinées à la conservation pour les générations futures de la collection archéologique départementale.

Faits marquants

Mise en valeur du site de Palol d'Avall à Elne avec possibilité pour l'agriculteur de remettre en culture une partie de sa parcelle tout en préservant le patrimoine.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	Euro	283 000	231 000	241 000	241 000	239 040	238 097
Bibliothèque archéologique	Public	437	571	471	465	610	599
Surface diagnostiquée	m ²	76 499	21 156	293 879	42 090	70 728	208 184

Axes de progrès / perspectives

- L'extension/réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie (horizon 2025) devra permettre d'améliorer les conditions de conservation des fonds, de travail des agents et d'accueil du publics. Les performances énergétiques du bâtiment seront également améliorées. Les missions du service seront poursuivies en 2024 avec un effort porté sur l'archéologie préventive.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-service-archeologique-departemental/>



Stratégie	Public visé
Mission obligatoire du Département de conservation des Archives.	Tous publics, professionnels, particuliers, chercheurs universitaires, étudiants, scolaires, administrations, associations, collectivités, services et agents du CD66.
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, universités françaises et étrangères, partenaires institutionnels et associatifs, sociétés spécialisées dans la conservation et la restauration.	Service au public Appui technique Gestion du patrimoine départemental

Poursuite des missions obligatoires des Archives départementales

Les Archives Départementales ont continué leurs missions de collecte des archives publiques et privées. Ces documents constituent le patrimoine historique des générations actuelles et futures. Le service apporte en outre son expertise aux services producteurs en matière de gestion des documents papiers et électroniques.

La transmission passe par des actions de conservation des documents, dans un bâtiment normé (climat, sécurité). Les fonds sont classés, inventoriés et conditionnés dans des matériaux neutres et durables, également numérisés et/ou restaurés.

La dimension citoyenne des archives est fondamentale : les fonds sont accessibles à tous les usagers en salle de lecture, par correspondance et via les archives en ligne sur le site internet. Ils sont également valorisés auprès de tous types de publics, notamment scolaires, par des actions de connaissance et de diffusion.

Chiffres clés

Au 1er juillet 2023 :

- lecteurs inscrits : 447
- communication de documents originaux en salle de lecture : 3866
- scolaires accueillis : 1193
- public Anim'Archives (conférences et ateliers) : 641



Faits marquants

- Formations à l'archivage et aux bonnes pratiques pour les agents des collectivités organisées fin 2022, ayant réuni plus de 160 personnes.
- Numérisation et mise en ligne de nouveaux fonds : état civil, cartes postales anciennes.
- chantier des collections : dépoussiérage et conditionnement de grande ampleur.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	Euro	140 750	138 250	140 489	129 650	125 537	119 316
Service éducatif	Élèves	1 193	766	1 142	607	1 618	1 217
Lecteurs inscrits	Nombre	447	294	488	325	1 352	2 237
Actions culturelles	Nombre	641	734	1 030	300	2 433	1 444
Communication de documents originaux en salle de lecture	Consultations	3 866	3 422	6 453	3 550	9 500	9 785

Axes de progrès / perspectives

- Extension et réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie : ce chantier a pour but de rénover le bâtiment existant, en améliorant notamment ses performances énergétiques ainsi que les conditions de conservation des fonds et de travail des agents, et d'accroître la capacité de conservation du site. Les travaux doivent commencer au printemps 2024, pour 3 ans.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lesarchivesdepartementales/>

<https://www.facebook.com/archives66>

4.6. Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine mobilier, artistique et maritime



Stratégie	Public visé
Politique culturelle et patrimoniale du Département, valorisation, étude et préservation du patrimoine	Collectivités du département, professionnels de la conservation-restauration, chercheurs universitaires, étudiants, associations, tous publics
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, Région, écoles, universités françaises et étrangères, institutions et associations du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine	Gestion du patrimoine départemental, gestion d'une collection Musée de France, service au public, appui technique, aides aux tiers

Valorisation et conservation-restauration du patrimoine des communes et du patrimoine maritime.

Inventaire et diagnostic sanitaire des édifices et des objets mobiliers des communes, et opérations de conservation préventive et curative (Plan-objet 66, gratuit pour les collectivités). Restauration d'œuvres et de barques dans les ateliers du Centre à St-Charles et, pour les barques méditerranéennes, à Paulilles.

Circuits courts d'approvisionnement en matériaux (bois) ; utilisation de produits non toxiques (remplacement des solvants) lorsque cela est possible, et de matériaux durables pour la conservation ; organisation du traitement des déchets toxiques ; ancrages pour les bateaux respectueux de la flore.

Poursuite des actions de transmission et de valorisation.

Accueil de stagiaires et groupes (scolaires, autres), formation d'apprentis pour la transmission des savoir-faire et de bénévoles (entretien du patrimoine), accueil de jeunes mineurs délinquants en réinsertion ; expositions.

Chiffres clés

- objets restaurés depuis la création du CCRP = 782
- objets inventoriés et diagnostiqués = 22 817
- objets traités en conservation = 6 968
- nombre de visiteurs à l'Atelier des barques = 18 184
- bateaux restaurés à l'Atelier des barques = 27
- stagiaires accueillis (CCRP + Atelier des barques) = 31
- Mineurs délinquants accueillis (depuis 2017) = 66



Faits marquants

- Renouvellement des accords-cadres, sur 3 ans, avec la DRAC et la Région
- Organisation de formations pour l'entretien du mobilier des églises et des sacristies.
- Conférences sur le patrimoine

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	Euro	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480
Communes ayant bénéficié des actions du CCRP	Commune		47		45	48	13
Participation aux ateliers des barques + CCRP	visiteur	13 735 (au 30/08/23)	18 184	13 875	12 000	26 240	31 386
Visiteurs expo Notre-Dame des Anges	visiteur		2 890		/	/	3 151

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite des programmes Plan Objet et de restauration du patrimoine mobilier, artistique et maritime.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-centre-de-conservation-et-de-restauration-du-patrimoine/>
<https://www.facebook.com/Atelier-des-barques-de-Paulilles-121581951215761>
<https://www.facebook.com/Culture.Departementdespyreneesorientales>

Stratégie	Public visé
	Collectivités ou structures publiques du département, associations
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, Région, Fondation du Patrimoine, communes, EPCI, associations	Appui technique Aides aux tiers

Aides à la valorisation du patrimoine historique

Poursuite du dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO, Route du patrimoine et du patrimoine vernaculaire. Suite au vote du dispositif de soutien en faveur des Patrimoines et au renouvellement de la convention cadre avec la Fondation du Patrimoine pour la valorisation et défense du patrimoine local, des ressources supplémentaires issues de fonds nationaux peuvent être accompagnées au bénéfice d'espaces naturels qui confèrent aux paysages attrait et diversité (sentiers, marais, tourbières...).

Subventionnement en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du patrimoine maritime, des musées et de leurs collections.

Suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire préexistants : Musée de Tautavel, Musée d'Art moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, Mémorial du camp de Rivesaltes, etc.

Accompagnement technique des porteurs de projets publics et privés.

Chiffres clés

Au 1er juin 2023 : 334 067 € de subventions versées en investissement.

Faits marquants

- Vote du dispositif de soutien en faveur des Patrimoines (mars 2023).
- Renouvellement de la convention cadre triennale avec la Fondation du Patrimoine (2023-2026).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023	2022	2021	2020	2019	2018
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en fonctionnement	Euro	1 445 150,00 €	1 181 516,00 €	1 180 125,00 €	188 680,00 €	296 428,00 €	291 514,00 €
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en investissement	Euro	451 414,00 €	567 875,00 €	270 125,00 €	89 851,00 €	856 886,79 €	176 685,67 €

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite et développement des dispositifs existants, en particulier du nouveau dispositif voté en mars 2023.

En savoir plus

<https://portail-associations.cd66.fr/>

4.8. Développer la lecture publique et l'accès à une offre culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie

Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027

Public visé

Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles, collègues, écoles, petite enfance, publics seniors, handicapés ou empêchés, tout public

Partenaires

DRAC, communes et EPCI desservis, collègues, écoles, Canopé, DSDEN, librairies, fournisseurs de produits culturels, artistes et compagnies de spectacle, associations

Intervention CD66

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Animation
Appui technique
Aides aux tiers

La MDPO centre de ressources : prêt de documents et de ressources pour les médiathèques, ingénierie et instruction de dossiers de subventions auprès des collectivités, maillage du territoire en équipements et réseaux de lecture publique, formation et conseil du personnel et des bénévoles des bibliothèques, mise en place d'une politique d'animation et de médiation à l'attention des publics, portail Internet qui offre aux adhérents un choix de ressources numériques. Elle soutient également les libraires, les auteurs et les éditeurs locaux.

La programmation et l'offre culturelle contribuent à l'objectif "Éducation de qualité" (actions Premières Pages, Prix du Livre Vivant...). La MDPO est sensible à la thématique environnementale, à la démarche écocitoyenne et à l'inclusion culturelle. Elle se positionne également aux côtés des services patrimoine et environnement, réserves et énergies renouvelables et participe régulièrement aux actions de sensibilisation auprès des publics.

Chiffres clés

- Acquisition de collections : 295 400€, Animation : 80 200€, Formation : 15 000€, Abonnement ressources numériques : 100 000€
- Nombre de demandes d'aides financières aux collectivités (en cours): 14 pour un montant prévisionnel total de 36 765,48€
- Nombre d'actions d'appui technique aux collectivités (en cours): 30 collectivités aidées

Faits marquants

- Contrat Territoire-Lecture : diagnostic du réseau de lecture publique et plan d'actions
- Ouverture des ressources numériques à tous les usagers inscrits en médiathèque hors communauté urbaine (en cours)
- Journée de restitution au réseau du diagnostic et inauguration des espaces des collections rénovés le 28 Novembre
- Première tournée ludique à l'automne

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget réalisé	Euro	470 658,18	942 427,16	538 622,98	511 334,00	681 804,00	508 704,00
Outils d'animation sur le DD	Nbre	19	19	NC	17	17	16
Aides financières votées aux collectivités	Nbre	14	29	20	20	42	40
Aides financières aux collectivités	Euro	36 765,48	258 899,37	135 666,23	54 092,86	106 487,91	303 767,23
Collectivités bénéficiaires d'appui technique	Nbre	18	32	30	NC	NC	NC
Tournées (navettes, VL et bibliobus)	Nbre	156	156	156	150	203	235

Axes de progrès / perspectives

- poursuite de l'opération de travaux pour un classement plus fonctionnel des collections, améliorer l'accueil et réduire la consommation énergétique;
- poursuite du Contrat territoire Lecture Départemental;
- inscription des enjeux du DD dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques pour plus d'engagement en faveur de pratiques professionnelles plus écoresponsables



En savoir plus

<https://mediatek66.mediathèques.fr/>
<https://mediatheque66.cd66.fr/>

4.9. Fédérer les initiatives et sensibiliser aux enjeux du Développement Durable grâce aux groupes BibliVertes

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027	Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles (y compris le personnel de la MDPO), autres services du Département, tout public
Partenaires	Intervention CD66
Bibliothécaires salariés et bénévoles, autres services du Département, associations liées au développement durable	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Animation Accompagnement technique

Suite à la formation organisée par la MDPO en 2022 "Créer et animer des ateliers environnement en bibliothèque" en partenariat avec le pôle Environnement du Département et aux attentes formulées par les bibliothécaires, un groupe de travail "**BibliVertes**" a été créé. Il regroupe les bibliothécaires du réseau sensibles aux enjeux du Développement Durable autour de réflexions communes, de partage d'initiatives et de projets communs : signalement des fonds, veille documentaire, formation, animations, communication, empreinte et profil écologiques des bibliothèques, pratiques professionnelles des bibliothécaires...

Chiffres clés

- 1 réunion par trimestre, soit 6 depuis le lancement du comité
- 15 bibliothèques participantes depuis le lancement du groupe de travail

Faits marquants

- Formation "Créer et animer des ateliers environnement en bibliothèque" en 2022
- Première réunion du groupe "BibliVertes" le 31 Mars 2022
- Journée "Ramène ta Science –Botanique" en partenariat avec Occitanie Livre et Lecture le 25 Mai 2023
- Formation "Animer une grainothèque, une manière de contribuer à la conservation de la biodiversité" les 23 et 24 mars 2023

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2023 (au 1er/07)	2022	2021
Nombre de réunions	Nbre	3	4	0
Nombre de bibliothèques participantes au groupe de travail	Nbre	15	12	0
Nombre de formations et de journées professionnelles organisées sur la thématique, y compris en partenariat	Nbre	2	1	1
Budget annuel alloué aux formations organisées sur la thématique	Euros	1030	903	700

Axes de progrès / perspectives

- Inscription des enjeux du DD dans le Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques pour plus d'engagement en faveur de pratiques professionnelles plus écoresponsables
- Prévoir un espace réservé sur le nouveau portail Internet
- Développer les partenariats avec la Mission Développement Durable et la Mission Environnement (formations)
- Revoir les pratiques professionnelles



4.10. Programmation autour des arts plastiques et des spectacles vivants

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
La culture tout au long de l'année	Les habitants du département
Partenaires	Intervention CD66
Les artistes amateurs et professionnels, structures et collectifs d'art	Accompagnement technique Commande publique du Département Animation

Programmation autour des arts plastiques

- « **Balade en terre d'artistes** », un événement dédié aux artistes amateurs ou "professionnels" des P.-O. au sein de leur atelier. En 2023, ce sont encore plus d'une centaine d'artistes qui ont participé pour faire découvrir leur pratique artistique : céramique, poterie, mosaïque, peinture, sculpture, ou encore savoir-faire.
 - « **Expos 66** », tout au long de l'année, le Département organise des expositions au sein de ses monuments historiques. Soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région, ce dispositif offre une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques.
- La programmation « Expos 66 » est volontairement généraliste : patrimoine, photographie, peinture ou encore sculpture.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre d'expositions	20	projet	15	6	12	19	18	22
Nombre d'artistes participant	120	personne	88	10	72	146	127	97

Programmation de spectacles vivants et d'ateliers artistiques tout au long de l'année

Le Département programme tout au long de l'année des spectacles vivants et ateliers artistiques gratuits :

- La tournée « **Tous au Spectacle** » : 9 communes du territoire, peu ou pas dotées d'équipement culturels, ont bénéficié gratuitement à deux spectacles parmi ceux qui ont été aidés au titre de la création en 2021 et 2022. Les représentations sont proposées aux habitants en accès libre et gratuit ; près de 1 000 spectateurs ont bénéficié de ce dispositif rapprochant les œuvres et les publics.
- La programmation des ESSMS « **Sur un air de Culture** » : les établissements d'hébergement et de soin pour personnes âgées et handicapées choisissent pour leurs résidents d'accueillir une proposition artistique parmi un catalogue de plus de 40 spectacles et ateliers.
- Le festival « **Festa Majorque** » des 25 et 26 août a réuni près de 6 000 spectateurs au Palais des rois de Majorque.

Chiffres clés

Plus de 6 000 spectateurs pour la deuxième édition du festival "Festa Majorque" au Palais des rois de Majorque

Faits marquants

Hausse des candidatures des communes pour bénéficier des programmations de la tournée "Tous au spectacle"

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 31/08)	2022	2021	2020	2019	2018
Programmation estivale : budget	80 000 €	euros	75 000,00 €	92 400 €	52 624,00 €	0	72 213,00 €	54 075,00 €
TAS	35 000 €		12 466,00 €	31 165,64 €	32 284,00 €	25 615,92 €	27 855,54 €	23 233,00 €
ESMS	20 000 €		20 565,00 €	4 945,00 €	46 111,05 €	/	/	/
Programmation estivale : fréquentation	3000	personnes	6 000	2 243	/	6 062	5 017	13 377
TAS	1000		920	850	687	934	908	1 121
ESMS	2000		1 100	1 950	/	/	/	/

Axes de progrès / perspectives

- Développement d'actions de médiation culturelle avec les publics des Solidarités (co-construction de l'offre avec les directions des Solidarités)

En savoir plus

ledepartement66.fr



Stratégie	Public visé
Donner accès à une offre artistique et à la lecture pour tous et sur tout le territoire Assurer la transmission de l'identité catalane	Les habitants du département qui bénéficient des actions proposées par les associations et structures publiques tout au long de l'année
Partenaires	Intervention CD66
Associations et structures publiques	Accompagnement technique Aide aux tiers Mise en réseau des acteurs de la culture et de la catalanité

La Culture et notre identité catalane sont un pilier fondamental de l'action démocratique et citoyenne, elles sont l'instrument de l'épanouissement de chaque citoyen tout en contribuant à la vitalité de l'ensemble du territoire. Le développement de la culture, le soutien à la création, l'aide aux événements sont des axes forts de la politique du département. Ainsi, le Département soutient les initiatives associatives et conduit également une stratégie de partenariat avec les collectivités du territoire. Cette stratégie consiste en un soutien financier d'une part, et en un appui de réseau et d'expertise d'autre part pour la conduite de leur propre programmation culturelle.

Chiffres clés

- Crédits 2023 affectés à Culture et à la Catalanité :
- 393 600 € au titre de la Catalanité,
 - 910 900 € au titre de la Culture en section de fonctionnement,
 - 233 000 € au titre des Congrès et Manifestations

Faits marquants

Poursuite des aides à l'investissement notamment en lien avec des projets de tiers-lieux culturels.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023	2022	2021	2020	2019	2018
Culture	910 100 €	Euro	910 100	910 100	910 100	910 100	910 100	910 100
Catalanité	373 600 €		373 600	373 600	373 600	403 600	405 090	405 090
Congrès et Manifestations	233 000 €		233 000					

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la structuration des aides en faveur de la Catalanité avec le vote d'un règlement d'intervention en 2024.

En savoir plus

pass66.fr





**PARVENIR À L'ÉGALITÉ
DES SEXES ET AUTONOMISER
TOUTES LES FEMMES
ET LES FILLES**



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Professionnel·les, publics scolaires, tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Gestion des ressources humaines Service au public Appui technique, animation Aides aux tiers

En matière de lutte contre les violences faites aux femmes : accompagnement et suivi par les équipes sociales et médico-sociales au sein des MSP ; animation et coordination de l'Observatoire de lutte contre les violences envers les femmes (Odvef 66) ; soutien aux associations d'aide aux victimes de violences ; actions de sensibilisation

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Nb de formation/sensibilisation des professionnel·les	4	8	5	7	10	4
Nb d'élèves sensibilisés	511	872	1 008	1 091	717	290
Nb de plaquettes violences conjugales diffusées	1 322	5 590	5 640	13 000	NC	NC
Nb de violentomètres diffusés	1 080	3 104	2 570	NC	NC	NC

En matière d'éducation à la lutte contre les stéréotypes de genre : formations/sensibilisation en direction de publics variés (scolaires, professionnels, grand public) ; animation d'un pôle ressources

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Nb de vidéos présentées au concours « Buzzons contre le sexisme »	9	9	6	18	15	14
Nb d'élèves sensibilisés	1 130	2 400	2 300	1 625	1 383	562

En matière d'éducation à la sexualité et au droit à disposer de son corps : consultations médicales au Centre de Santé Sexuelle ; actions de prévention en direction de différents publics ; interventions en milieu scolaire ; soutien financier aux associations intervenant sur ces questions ; mise à disposition en prêt gratuit d'outils dédiés via le pôle ressources Égalité

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Nb d'actions organisées en direction des scolaires	9	11	8	6	5	5

Chiffres clés

227 400 € fonctionnement (dont soutien aux associations) ; 20 000 € investissement

Faits marquants

- Signature de la convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotypes de sexe aux côtés du HCEfh
- 11ème édition du concours vidéo départemental "Buzzons contre le sexisme !"
- Réédition 20 000 ex. du dépliant "violences conjugales"
- Actions de sensibilisation des professionnel·les sur l'impact des violences sexuelles au sein du couple (24 nov 2022 et 19 juin 2023)

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre et développer les actions de prévention, notamment auprès des publics scolaires et des professionnel·les
- Mettre en place des ateliers "communiquer sans discriminer"
- Pérenniser le soutien aux acteurs locaux Égalité et droits des femmes

En savoir plus ledepartement66.fr



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Tous publics (scolaires, professionnel·les, grand public)
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Animation Service au public

Lutte contre les LGBT - phobies

- Soutien aux associations intervenant sur la prévention de LGBT-phobies en milieu scolaire
- Soutien technique et/ou financier aux actions portées par les associations partenaires dans le cadre d'événements grand public (ex : festival de cinéma LGBT "Et alors ?")
- Organisation annuelle de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, aux alentours du 17 mai
- Mise à disposition en prêt gratuit d'outils-ressources dédiés via le pôle ressources Égalité

Chiffres clés

10 actions de sensibilisation organisées en 2023 dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Faits marquants

- Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023 : mise en place d'un programme d'animations en partenariat avec les acteurs locaux intervenant en matière de lutte contre les LGBT-phobies (du 4 mai au 1er juillet 2023)
- Exposition "40 LGBT+ qui ont changé le monde" présentée du 15 mai au 15 juin sur différents sites du Département.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements de la charte en faveur de la défense des droits des personnes LGBT+
- Développer les actions de sensibilisation en interne et en direction du grand public
- Pérenniser le soutien technique et financier aux associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lutte-contre-les-lgbt-phobies/>



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle	Agent-es de la collectivité
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion des Ressources Humaines DPSBET Mission Egalité

Égalité professionnelle femmes-hommes

- Élaboration annuelle du rapport de situation comparée en matière d'égalité professionnelle au sein de la collectivité
- Mise en œuvre et suivi du plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle comprenant des mesures visant à :
 1. évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
 2. garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
 3. favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
 4. prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Chiffres clés

Nombre de femmes dans les emplois de direction : 57.4%.

Sur 54 postes de DGA, directeurs et directeurs adjoints : 23 hommes et 31 femmes.

Faits marquants

Suite au décret du 13 mars 2020 : mise en place de la Cellule de recueil et de traitement des agissements et/ou actes de violences sexistes et sexuelles (cellule.ecoute.violences@cd66.fr) ; formation des agent-es en charge de la cellule

Axes de progrès / perspectives

- Suivi et évaluation du Plan d'actions pour l'égalité professionnelle 2020-2023
- Poursuivre les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des agent-es de la collectivité

En savoir plus

Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle

5.4. Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité Femmes-hommes	Tout public mais principalement les femmes sportives
Partenaires	Intervention CD66
Associations sportives (clubs, comités sportifs) et tout organisme porteur de projet en lien avec la féminisation	Animation Appui technique Aides aux tiers

1- Harmonisation des critères et barèmes d'attribution des subventions sportives en faveur des clubs sportifs.

2- **Le sport féminin et l'égalité d'accès à la pratique** est un des axes fort de développement de la politique sportive menée.

Tout type de projet peut être proposé dans ce cadre : évènement sportif, formation (dirigeants, éducatrices, arbitres, juges, ...), accompagnement et soutien aux sportives dans leur pratique ...

3 - Reconnaissance des sportives de haut-niveau : 13 femmes honorées et récompensées lors de la soirée des champions dont 1 championne paralympique - 2 championnes du monde et 3 championnes d'Europe.

Chiffres clés

Aide aux tiers : 41 880 € pour 14 projets en lien avec l'égalité d'accès à la pratique

Harmonisation des subventions en faveur du sport féminin : 29 250 €

Aide individuelle aux sportives de haut-niveau : 5 050 €

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Aides aux projets	Euro	47 750	37 130	34 450	6 940	6 100	7 335
Associations soutenues	Nbre	17	17	16	13	12	15
Aides individuelles	Euro	1 600	5 050	1 500	2 600	2 300	10 500
Sportives soutenues	Nbre	4	13	3	6	3	25



**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS
À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET ASSURER UNE GESTION DURABLE
DES RESSOURCES EN EAU**

6.1 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement Adaptation au changement climatique	Collectivités du département des PO
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ARS, DDTM, Chambre d'Agriculture	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers

Protéger les ressources, améliorer les connaissances, optimiser les infrastructures et la gestion des services d'eau en assurant un appui technique neutre et gratuit ainsi qu'un appui financier (4M€/an) aux collectivités. Il s'agit, à travers le SATEP et le SATESE, de conseiller et orienter les collectivités pour les travaux, les aider dans les démarches d'obtention de subventions de l'Agence de l'eau, soutenir financièrement la réalisation des travaux.

- Service d'appui technique en eau potable (SATEP - 3 agents / 400 visites par an) et en assainissement (SATESE - 6 agents / 187 suivies et plus de 500 visites par an) et programme d'aides en faveur des collectivités.
- Mise en place d'un appui technique spécifique sur le volet "sécurisation de la production d'eau potable".
- Vote par l'Assemblée Départementale d'un "plan départemental de sobriété des usages de l'eau" au regard du contexte de sécheresse exceptionnel.

Chiffres clés

Budget (soutien aux collectivités) = 4M€/an

1/ Aide à la réalisation de

- 3 stations d'épurations la Bastide, Saint Marsal, Sahorre
- 9 communes sécurisées Ria, Catllar et Villefranche, du SIAEP de Bouleternère, Bages, Rodés
- Lancement d'un AAP résorption des fuites à l'attention des collectivités

2/Réalisation de l'étude vulnérabilité des captages par rapport aux canaux : 50 captages identifiés

Faits marquants

Forte mobilisation des services durant la sécheresse

Accompagnement renforcé auprès des différents acteurs (collectivités, ARS, DDTM, etc.)

Participation aux Missions d'expertise Eau potable et REUT

Déploiement d'actions dans le cadre d'un Plan départemental de sobriété en faveur des usages de l'eau potable

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Subventions attribuées aux collectivités	M€	0,9	3,8	3,7	2,5	2,2	3,3
Montant des travaux subventionnés HT	M€	4,2	18,1	19,70	12,00	12,20	16,80
Opérations aidées	Nombre	34	160	146	102	114	140

Axes de progrès / perspectives

- Soutenir de façon prioritaire des projets mutualisés d'intérêt collectif
- Apporter un appui technique plus important sur certains projets ciblés suite à une demande émanant des collectivités
- Poursuivre l'appui technique sur les projets de réutilisation des eaux usées, etc.



Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement	Communes et EPCI Grand public
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'Eau, SM des nappes du Roussillon	Communication - Sensibilisation Accompagnement technique Aides aux tiers

Les ressources en eau potable actuelles et futures sont menacées :

- d'une part, d'un point de vue qualitatif, par des pollutions ponctuelles ou diffuses, principalement dues à des pratiques agricoles actuelles ou anciennes,
- d'autre part, d'un point de vue quantitatif, par le développement des zones urbanisées en plaine comme en montagne.

Accompagnement des collectivités disposant de captages d'eau potable classés prioritaires ou sensibles :

Appui technique, administratif, financier pour la réalisation d'études ou la mise en place d'actions de préservation.

Préservation des ressources en eau sur le long terme, à travers : stratégie foncière, aides à l'acquisition foncière, appui technique et administratif, prise en compte des problématiques dans les documents d'urbanisme ou les projets d'aménagement du territoire.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020
Aides aux Tiers	Euro	réalisation des travaux de dépollution (46 535 €)		46 535	13 773
Plan d'actions pour reconquérir la qualité de l'eau	captages prioritaires	10	10	9	
M ² dépollués en surface d'une zone de sauvegarde	M ²			5 000	

Axes de progrès / perspectives

- Renouveler la formation (public cible = élus) sur les documents d'urbanisme et sensibiliser sur "Aménager et protéger"
- Etre plus pro actif pour mettre en place des actions de protection sur les captages



6.3 - Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie	Public visé
Adaptation au changement climatique	Collectivités du département des PO Agents Collégiens
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Pôle de compétitivité d'Aqua Valley (projet Aquarehse) Région Occitanie	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers Gestion du patrimoine départemental

Favoriser la gestion de l'eau de pluie à la source, notamment avec les techniques d'infiltration, ceci afin de : diminuer les risques d'inondation et de pollution, recharger les nappes, éviter la saturation des stations d'épuration et les déversements par trop plein dans les milieux naturels, favoriser la présence d'îlots de fraîcheur, valoriser les territoires par un aménagement paysager réfléchi.

Actions externes : sensibilisation, accompagnement technique et financier des collectivités pour les orienter vers des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales au travers des études (type schéma directeur) et dans le cadre de travaux d'aménagement ou de déconnexion des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Actions internes : étude de faisabilité de désimperméabilisation de 9 sites pilotes appartenant au Département des PO pour rendre le Département exemplaire.

Chiffres clés

12 schémas d'eaux pluviales réalisées ou en cours

7 collectivités accompagnées techniquement pour répondre à l'appel à projet de la Région Occitanie

6 sites départementaux retenus pour travailler sur un projet de désimperméabilisation

Faits marquants

- Poursuite de l'étude interne de désimperméabilisation sur 6 sites du Département
- Organisation d'un atelier participatif de sensibilisation à destination des collectivités avec Aquarehse
- Organisation d'une formation avec le CNFPT
- Suivi des schémas d'eaux pluviales Guide GIEP avec Aquarehse



Tableau de suiv

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020
Indicateurs de réalisation						
Budget	350 000	Euro	50000		/	
Nombre de bénéficiaires de subventions	10	collectivités/structures	6		/	
Nbre d'études	10	études	1			
Nbre d'animations	1	Ateliers / jeux pédagogiques / stands ...	1			
Nbre de formations	1	formation	1			1
Nbre de projets	2	site/aménagement	10			

Axes de progrès / perspectives

- Élaboration de scénarii d'aménagement pour les 6 sites retenus en interne puis phase de travaux si les projets sont retenus.
- Lancement d'un AAP Désimperméabilisation des sols fin 2023/début 2024 à l'attention des collectivités

En savoir plus

Guide GIEP AQUARHESE 2023

Stratégie	Public visé
Politique départementale de gestion intégrée, solidaire et durable des milieux aquatiques et de résilience face au risque inondation	Communes, EPCI ou syndicats de bassins versant. FDPMA66 ASCO de berges
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Région Occitanie, DDTM66, SPC-MO, Chambre d'Agriculture66, Syndicats de bassins versant. Grand Site, ADT, Fédération des Réserves Nat.	Animation Appui technique Appui financier

Gestion Intégrée des cours d'eau :

Le Département a voté en juin 2022 sa nouvelle politique d'accompagnement, davantage accès sur:

- la gestion intégrée, solidaire et durable les milieux aquatiques (projets relatifs à la continuité écologique, la restauration morphologique des cours d'eau, le recouvrement des espaces de mobilités et champs d'expansion de crues, la reconnexion des bras morts et zones humides...),
- la résilience du territoire face au risque inondation (réduction de vulnérabilité, prévention et prévision des crues, gestion de crise, information, sensibilisation des différents acteurs). L'objectif vise à soutenir des opérations s'inscrivant dans des stratégies globales, concertées, participant à l'amélioration du bon fonctionnement des cours d'eau, concourant à l'atteinte du Bon Etat et contribuant à réduire la vulnérabilité du territoire.

Chiffres clés

- Enchaînement des Comités Barrages et Comités Ressource pour gérer la crise ; restriction des usages de l'eau depuis mai 2022.
- De nombreux impacts sur l'alimentation en eau potable, le tourisme, l'agriculture (en particulier vallée Agly)
- Remplissage très tardif mais salutaire du barrage de Vinça (24,5 Mm3) grâce aux pluies de juin en 2023.
- Barrage Agly non rempli (max:15,1/27,5 Mm3 au 15 juin)

Faits marquants

L'année 2023, se cumulant à celle de 2022, a été marquée par une sécheresse exceptionnelle de part sa durée, son intensité et son étendue ; C'est la 1ère fois que le département est confronté à une telle situation, non achevée fin octobre. Cela montre la vulnérabilité importante du territoire et le besoin urgent de s'adapter.

Axes de progrès / perspectives

- Faire évoluer les politiques publiques pour inciter au changement rapide et à la prise de mesures adaptées au changement climatique en cours.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES





Stratégie	Public visé
Politique de soutien à l'hydraulique agricole et de gestion optimisée des canaux d'irrigation	ASA d'irrigation du département des PO Communes gestionnaires de canaux d'irrigation Intercommunalités
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'Eau RMC Région Occitanie, Europe (crédits Feader), DDTM66, Chambre d'agri66, Syndicats de BV	Animation Appui technique Aide aux tiers

Le département est riche d'un réseau d'irrigation structuré autour de canaux historiques. L'accès à l'eau a permis de développer et sécuriser les productions agricoles. Avec les changements climatiques, la demande en eau d'irrigation va augmenter alors que la ressource va se raréfier. Les conflits d'usages vont s'intensifier. Il est nécessaire de développer une agriculture résiliente, tout en poursuivant les actions visant à économiser l'eau et à préserver les cours d'eau et les milieux aquatiques dont le bon fonctionnement est utile à tous.

Les actions visant à optimiser et sécuriser les infrastructures hydrauliques doivent être poursuivies en parallèle: sécuriser les canaux, limiter les fuites, favoriser l'irrigation sous pression plus économe, créer des ouvrages de substitution, mailler les réseaux, aider à l'amélioration de la gestion et à la montée en compétences des acteurs sur le territoire, etc. Le budget annuel alloué à cette politique s'élève en moyenne de 0,5 à 1M€/an.

Chiffres clés

3 000 km de canaux sur le territoire

407 Mm3 d'eau sont prélevés chaque année pour irriguer près de 24 000 ha agricoles

(49 Mm3/an prélevés pour l'eau potable).

Faits marquants

Importante sécheresse 2022+2023 qui impacte l'irrigation agricole et la production, et montre l'importance de poursuivre les efforts en matière d'économies d'eau, de modernisation des équipements hydrauliques, d'adaptation des cultures pour réduire la vulnérabilité, mieux faire face aux risques et s'adapter au changement climatique.

Axes de progrès / perspectives

- Moderniser les réseaux d'irrigation sous pression, et réseaux gravitaires, optimiser la gestion, adapter les cultures, pour plus de résilience.





Stratégie	Public visé
Pérennisation des méthodes alternatives aux pesticides mises en place depuis 11 ans. Développement de nouvelles techniques.	Tous les agents de la régie espaces verts. Visiteurs des sites historiques et ouverts au public (sensibilisation).
Partenaires	Intervention CD66
ESATS et entreprises privées sous contrat. Fournisseurs. CFPPA de Rivesaltes et CNFPT.	Éducation à l'environnement et au développement durable Gestion du patrimoine départemental

Tous les sites départementaux sont concernés

Suppression totale des produits de traitement phytosanitaire chimique : désherbants, insecticides et fongicides, remplacement par des méthodes alternatives aux pesticides. Réduction et ralentissement de la croissance des insectes prédateurs par l'utilisation exclusive de produits homologués et de produits certifiés "bio" (savon noir, huile blanche...). Mise en place de pièges (phéromones, glu, plaques colorées...). Développement de l'utilisation d'auxiliaires de culture (chrysopes, coccinelles, nématodes, bacillus thuringiensis...). Installation d'hôtels à insectes sur différents sites. Mise en place de nichoirs notamment à mésanges (prédatrice de la chenille processionnaire du pin), dans le parc du château de Castelnou. Désherbage manuel et mécanique, démarche qui se répercute également sur les partenaires et sous traitants. Gestion différenciée des sites ; réhabilitation et conservation des espèces considérées comme "mauvaises herbes".

Chiffres clés

Suppression de plus de 80 L de désherbants et 35 L de pesticides (insecticides et fongicides) en 2022/23.

Les agents de la régie espaces verts sont tous titulaires d'un certibiocide et d'un certiphyto.

Faits marquants

7 sites gérés par la régie espaces verts sont retenus pour le Label 0 PHYTO nouvelle génération. Épisode de sécheresse exceptionnel qui fragilise les plantes et les expose encore plus aux attaques de prédateurs et aux maladies.

Mise en place d'un groupe de travail interne réunissant les différents responsables du domaine végétal.

Axes de progrès / perspectives

- Pérenniser et développer les techniques protectionnistes mises en place.
- Approfondir notre connaissance des différents biotopes pour optimiser les méthodes d'interventions afin de privilégier les cycles naturels.



6.7. La gestion de l'eau dans les sites départementaux



Stratégie	Public visé
Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du Département	Agents et Visiteurs
Partenaires	Intervention CD66
Entreprises	Gestion du patrimoine départemental

Gestion durable de la ressource en eau dans les bâtiments du Département

- Suivi des consommations via la plateforme de télé-relève Véolia , dans le périmètre de Perpignan Méditerranée Métropole, afin de détecter les fuites sur le réseau et tournée régulière de vérification des compteurs effectuée en complément par les agents. Toute anomalie fait l'objet d'une intervention sur place afin d'identifier la cause et y remédier.
- Contrôle annuel des légionelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire (ECS), complété par une campagne de vérification des réglages des points de production d'ECS et de sensibilisation des occupants.
- Installation sur 10 sites de Mousseurs sur robinets pour diminuer la consommation d'eau.

Bâtiment des Archives Départementales

Dans le cadre de la restructuration et extension des Archives, la récupération des eaux pluviales et eaux de lavage du mobilier sera mise en place pour l'alimentation des toilettes, le nettoyage du mobilier archéologique et l'arrosage.

Chiffres clés

Coût de la plateforme de télérelève Véolia : 1 200 € HT pour 28 compteurs /an.
Coût des contrôles périodiques pour la détection de légionella : 18 240 € HT pour 2023.

Faits marquants

Suite aux campagnes de vérification des réglages de points de production d'ECS, aucune Legionella pneumophila n'a été détectée lors de la campagne de 2022.

Économie d'eau réalisée grâce à la pose de mousseurs sur robinets (Débit de 6/8 l à 2.5 l soit -42%)

Gestion durable de la ressource en eau dans les espaces verts

- Aménagements paysagers privilégiant la conservation de la végétation spontanée ne nécessitant pas d'arrosage.
- Sélection de plantes xérophytes dans les nouvelles plantations (fossés de Collioure, parc de Castelnu...).
- Incorporation de rétenteur d'eau dans les fosses de plantation et paillage des espaces plantés.
- Utilisation de couvres-sols minéraux et végétaux permettant de limiter l'évapotranspiration des végétaux.
- Mise en place de coussins d'arrosage à libération lente et de pots en terre cuite micropore (oyas), dans les jardinières et au pied des végétaux sensibles à la sécheresse.
- Utilisation maximale d'eau de récupération et installation de systèmes d'arrosage par goutte à goutte gérés par programmateur.

Chiffres clés

Sur 7 sites départementaux test (HD, DS, PRM, site Bourquin, médiathèque de Thuir, Serrabone, Castelnu) : Installation de moyens intermédiaires d'apport d'eau (oyas, coussins, réservoirs de récupération)

Faits marquants

Arrêté sécheresse niveau crise.

Arrêt des arrosages dans les espaces verts et mise en attente des projets d'aménagement paysagers (PRM, Serrabone, Site Panchot...).

Axes de progrès / perspectives

Pérenniser et développer la démarche engagée. Installation de réserve d'eau (récupérateur d'eau pluviale) dans 5 sites départementaux.



**GARANTIR L'ACCÈS DE
TOUS À DES SERVICES
ÉNERGÉTIQUES
FIABLES, DURABLES
ET MODERNES,
À UN COÛT ABORDABLE**

7.1. Approvisionnement en énergie du patrimoine bâti et part des renouvelables

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Stratégie

Bilan Carbone 2022
Plan Climat Énergie Territorial

Public visé

Bâtiments du Département

Partenaires

Groupement d'achat du SYDEEL66
Groupement d'achat UGAP

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental

Consommations détaillées pour les bâtiments techniques, administratifs et culturels (DLB), les bâtiments de l'IDEA et des collèges (DEJS), gérés par 3 directions.

12 331 MWh d'électricité + 293 MWh auto-consommés en photovoltaïque (11%) :

DLB = 6 258 MWh, IDEA = 636 MWh, Collèges = 5 436 MWh

11 515 MWh de gaz de ville : DLB = 3 994 MWh, IDEA = 428 MWh, Collèges = 7 092 MWh

250 MWh de propane (18 tonnes) : DLB : 55 MWh, Collèges : 95 MWh

2 223 MWh de fioul (207 000 litres): DLB= 668 MWh, IDEA= 321 MWh, Collèges= 1 233 MWh

2154 MWh de bois énergie

1 851 MWh de bois plaquette (740 tonnes) : DLB 75 MWh, Collèges : 1 776 MWh

303 MWh de bois granulé (66 tonnes) : DLB : 207 MWh, Collèges : 96 MWh

222 MWh de réseau de chaleur urbain : Collèges = 222 MWh alimentés par des source d'énergie principalement renouvelables

Chiffres clés

28 670 MWh consommés pour une facture de 3,25 millions d'euros en 2022

Faits marquants

- Augmentation significative du prix du gaz au 1er juillet 2022 : souscription au groupement de commande UGAP, abonnements Gaz de Bordeaux, avec 20% de renouvelable.
- Augmentation significative (x2,5) du prix de l'électricité au 1er janvier 2023 : souscription au groupement de commande SYDEEL66. Compte tenu de la hausse des prix l'option 100 % renouvelable a été abandonnée au profit de l'offre à classique à 8% de renouvelable.
- Baisse de consommation DLB de 818 MWh (-6,6%) par rapport à 2021 (2/3 sobriété, 1/3 auto conso).

Tableau de suivi des données DLB (hors IDEA et collèges)

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats							
		2022	2021	2020	2019	2018	2017	...	2008
Budget électricité	€TTC	884 815	1 100 000	940 000	987 425	1 189 048	503 000		
Consommation d'électricité	kWh	6 258 204	6 703 000	6 366 000	6 998 000	6 070 000	6 600 000		8 051 343
Tarif moyen électricité	€/kWh	0,14	0,16	0,15	0,14	NC	NC		
Budget bois pellet	€TTC	20 790	26 150	10 202					
Achat de bois pellet	Tonnes	66	60	35					
Tarif appliqué bois pellet	€/Tonne	315	436	291					
Achat de bois pellet	kWh	207 000	276 000	161 000					
Tarif moyen bois pellet	€/kWh	0,10	0,09	0,06					
Budget bois plaquette	€TTC	2 892	4 418	3 166					
Achat de bois plaquette	Tonnes	30	37						
Achat de bois plaquette	kWh	75 513	101 088	106 000					
Tarif moyen bois plaquette	€/kWh	0,04	0,04	0,03					
Budget gaz	€TTC	379 942	305 300	247 067	223 113	159 797	162 281		
Conso gaz	kWh	4 049 646	4 420 000	3 872 710	3 480 003	2 987 470	3 109 175		4 653 661
Tarif moyen gaz	€/kWh	0,09	0,07	0,06	0,06	0,05	0,05		
Budget fioul	€	79 681	50 310	42 853					
Conso fioul	L	62 461	57 900	65 927					
Prix du fioul	€/L	1,28	0,87	0,65					
Achat de fioul	kWh	668 334	577 263	657 292					1 705 894
Prix moyen du fioul	€/kWh	0,12	0,09	0,07					
Coût total	€TTC	1 368 120	1 486 178	1 243 288					
Consommation totale	kWh	11 258 697	12 077 351	11 163 002					14 410 898
Tarif moyen de l'énergie achetée	€/kWh	0,12	0,12	0,11					

Axes de progrès / perspectives

- Une facture d'électricité qui pourrait s'établir à 8 millions d'euros en 2023
- Mise en place d'un management de l'énergie : optimisation des heures creuses, écogestes...
- Raccordement de certains sites au réseau de chaleur Calce/Perpignan (97 % de renouvelable)

Stratégie	Public visé
Bilan Carbone 2021 Plan Climat Énergie Territorial	Bâtiments et barrages du Département
Partenaires	Intervention CD66
EDF Obligation d'Achat	Gestion du patrimoine départemental

7 Installations photovoltaïques en revente, puissances installées et dates de mise en service

- Collège de Saint Paul de Fenouillet, 30 kWc (2014)
- Façade Thémis, 67,5 kWc (juillet 2014)
- Agence routière Llupia, 12,75 kWc (2015)
- 2 installations à l'hôtel d'entreprise à Rivesaltes jusqu'au 30/04/2023 (transférées à PMCU), 33 kWc (déc 2016) et 18,36 kWc (jan 2017)
- Collège de Prades, 27 kWc (mai 2021)
- Aire de covoiturage Péage Perpignan Sud, 284 kWc (sept 2022)

6 installations photovoltaïques en autoconsommation

- Centre Technique Départemental 99,9 kWc (février 2021),
- Ateliers Panchot 33 kWc (février 2021),
- Site Bergès 5,9 kWc (février 2021),
- Majorquine 32,3 kWc (juillet 2021),
- Site Christian Bourquin 99,9 kWc (septembre 2021),
- Ombrières Thémis Solaire Innovation (novembre 2021), 35,6 kWc.

Remise en service de la centrale hydroélectrique du plan d'eau sur Agly

Mise en service le 14 octobre 2015, la centrale du plan d'eau sur Agly a été stoppée le 19 décembre 2017 suite à une évaluation disproportionnée de l'assiette imposable par les services fiscaux. Le 21 juin 2020, le Conseil d'Etat a donné raison au Département des Pyrénées-Orientales. La centrale a été remise en service au 1er janvier 2021. Dans ce contexte encourageant, une étude de faisabilité a été lancée pour évaluer le potentiel et les contraintes de l'installation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vinça.

Chiffres clés 2022

5 037 MWh produits, soit 40 % des besoins en électricités, pour 461 781 € de gains financiers :

- Photovoltaïque en autoconsommation : 293 MWh produits (soit +87% par rapport à 2021) pour une économie estimée à 41 036 €,
- Photovoltaïque en revente : 210 MWh produits (+12%) pour une recette de 62 644 €,
- Hydroélectricité : 4 534 MWh (+4% grâce aux pluies de mars 2022), 378 145 € de recettes.

Tableau de suivi

Type d'énergie renouvelable	Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2023	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
				2022	2021	2020	2019	2018	2017
Hydroélectricité	Budget		€ HT	27 394	45 591	72 616	0	0	0
	Puissance installée	1 500	KW	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	Production	5 500 000/an	KWH	4 533 626	4 353 563	1 530 022	0	0	3 228 953
	Recettes	500 000/an	€	378 145	386 428	153 222	113 846	0	250 807
Photovoltaïque en autoconsommation	Budget	737 000	€ TTC		737 000	0	0	0	0
	Puissance installée	307	KWC	307	307	0	0	0	0
	Production	401 000/an	KWH	293 112	156 853	0	0	0	0
	Economies	60 000/an	€	41 036	17 254	0	0	0	0
Photovoltaïque en vente d'électricité par obligation d'achat	Budget	1 320 000	€ TTC		0	0	0	0	0
	Puissance installée	782	Kwc	446	162	162	162	162	162
	Production	1 002 000/an	KWH	209 982	186 994	189 858	197 055	184 454	213 146
	Recettes	95 000/an	€/an	42 600	34 544	34 986	36 563	34 600	38 773
TOTAL	Production	6 903 000/an	KWH	5 036 720	4 697 410	1 719 880	197 055	184 454	3 442 099
	Gains financiers	655 000/an	€	461 781	438 226	188 208	150 409	34 600	289 580

Axes de progrès / perspectives

- Développer 2 nouvelles centrales hydroélectriques,
- Développer de nouvelles installations photovoltaïques en autoconsommation et vente.
- Au-delà de la production d'électricité verte que ces opérations permettront, elles constitueront également un outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.





Stratégie	Public visé
Renforcer l'utilisation des énergies renouvelables (bois énergie, hydroélectricité y compris sur les canaux d'irrigation, géothermie)	Collectivités, EHPAD
Partenaires	Intervention CD66
ADEME, Région et FEDER	Accompagnement technique Service au public Aide aux tiers

Depuis 1998, le Département participe, avec l'ADEME et la Région, au financement du Plan Bois Énergie des Pyrénées-Orientales qui vise à développer de nouvelles technologies de chauffage utilisant le bois des forêts départementales comme combustible et cela grâce à des chaudières automatiques de nouvelle génération à haut rendement.

À ce jour, ce sont plus de 52 600 tonnes de bois qui sont consommées annuellement par 125 chaufferies réparties sur l'ensemble du territoire départemental. L'émission de plus de 40 000 tonnes de CO2 est ainsi évitée chaque année. L'activité générée représente plus de 60 emplois locaux directs et indirects généralement situés en secteur rural.

Chiffres clés

- 125 chaufferies en fonctionnement
- 18 plateformes de stockage de combustible
- 58,4 MW en fonctionnement
- 52 600 tonnes de combustibles consommées, représentant 16 000 Tonnes Equivalent Pétrole évitées
- 40 000 tonnes de CO2 évitées et 16 tonnes de SO2
- 240 hectares de forêt travaillés chaque année en dépressage et autres améliorations forestières sur le département

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Aides aux tiers Bois Énergie	2023 : 210 000€ 2030 : 700 000€	Euro	63 000	59 344	61 882	49 310	168 821	37 547
Aides aux tiers Géothermie			9 994					

Axes de progrès / perspectives

- Augmentation du volume de bois combustible d'origine locale.
- Augmentation de la qualité du combustible.
- Progression de la qualité de service des fournisseurs de combustible.



Stratégie	Public visé
Favoriser la rénovation énergétique des logements ; Inciter à la réhabilitation du parc bâti dans un objectif d'amélioration de la performance énergétique	Particuliers, professionnels, collectivités
Partenaires	Intervention CD66
Région Occitanie, ANAH, ADEME Acteurs territoriaux de la rénovation du logement	Porteur du Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan Service au public ; Animation Aides aux tiers

Le Guichet Rénov' Occitanie - Pays catalan, porté par le Département, vise à assurer une offre de conseil technique, neutre et gratuit, pour aider les particuliers dans la rénovation de logements privés (maisons individuelles et logements collectifs).

Il s'adresse à tous les publics, en dehors du territoire de PMCU qui porte son propre Guichet Unique.

Porte d'entrée du parcours d'accompagnement de Rénov'Occitanie, il vise à promouvoir une rénovation énergétique performante.

En outre, il doit également permettre la réalisation d'actions d'animation envers le grand-public et usagers potentiels de "Rénov'Occitanie-Pays catalan", ainsi qu'auprès des professionnels pour diffuser l'offre Rénov'Occitanie et plus largement, dynamiser le secteur de la rénovation énergétique

Axes de progrès / perspectives

- Continuer d'informer au mieux, de manière neutre et objective, les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique

Chèque isolation (CI) :

Dans l'objectif de diminuer les charges énergétiques des ménages, le Département a mis en œuvre en 2010 le dispositif innovant du «chèque isolation» qui vise à :

- inciter les particuliers, notamment les publics modestes, à réaliser des travaux d'isolation de leur logement ;
- engendrer des retombées économiques pour les professionnels du bâtiment ;
- professionnaliser les filières du bâtiment dans le domaine de l'isolation ;
- préserver l'environnement.

Le Chèque Isolation du Département promeut les isolants biosourcés d'origine animale ou végétale (réduction des besoins énergétiques tout en préservant la qualité de l'air intérieur). Les isolants utilisés doivent être mis en œuvre par des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Il s'adresse aux occupants d'une résidence principale (plus de 2 ans), qu'ils en soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit. Les propriétaires bailleurs sont aussi concernés.

Chiffres clés

- plus de 310 particuliers financés ;
- une quarantaine d'entreprises intervenantes ;
- 120 000 € investis.

Faits marquants

Suite à la modification du dispositif en 2021, avec l'arrêt du financement de l'isolation des combles et l'ouverture aux revenus intermédiaires, le nombre de dossiers financés a fortement diminué mais, le montant moyen du chèque isolation a été multiplié par 4, passant de 300 à 1 200 €.

Axes de progrès / perspectives

- 2023 : prévision de 20 dossiers

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 31/07)	2022	2021	2020	2019	2018
EIE :		Euro				100 000		
GU RO-PC		Euro		117 262	104 865			
Demandes de conseils		Nbre	907	2 272	1 985		2 140	1 209
Information « actes 1 »	1000/an	Nbre	714	1 685	1 638			
Conseil personnalisé « actes 2 »	600/an	Nbre	193	587	347			
Accompagnement Étape 1	50/an	Nbre		62	43			
Accompagnement Étape 2	25/an	Nbre		3	2			
Aides aux tiers : chèque isolation	2023 : 24 000€ 2030 : 80 000€	Euro	6 493	9 882	7 473	14 538	14 280	4 680
Bénéficiaires : chèque Isolation	2023 : 60 2030 : 200	Nbre	6	9	14	50	39	14



Stratégie

Contribuer au développement des technologies et innovations solaires ; Promouvoir et encourager l'utilisation de l'énergie solaire sur le territoire ; Sensibiliser et éduquer à l'énergie

Public visé

Entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et des NTIC, collectivités publiques, grand public

Partenaires

Région Occitanie, Communautés de communes, PNR, CNRS PROMES, associations locales

Intervention CD66

Mise à disposition du domaine public (foncier et immobilier)
Appui technique ; Pédagogie à l'énergie
Tourisme scientifique

Innovation technologique dans le domaine du solaire :

- Installation de 2 nouveaux projets sur site : Engie PV THEMIS (projet solaire innovant) et Aurinko (torréfaction solaire de graines)
- Financement européen du nouveau projet de R&D porté par le CNRS

Mise en place de formations, conférences, événements sur l'énergie

- Accueil et contribution à l'organisation de la Coupe du monde de parapente et de la 1ère édition du Festival de l'air de Targasonne (FAT)

Développement de l'Éducation à l'Environnement et mise en tourisme du site

- Lancement d'une mission d'AMO pour développer l'offre d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique sur le site de Thémis
- Offre d'animations pour les scolaires et le grand public tout au long de l'année, et notamment pendant les vacances scolaires

Chiffres clés

- 5 projets solaires innovants installés sur site
- 9 bureaux loués dans la Maison de l'Innovation (soit un taux de remplissage de 75 %)
- 25 abonnements de coworking
- 54 prêts de salle de réunion
- 3 160 visiteurs du 3 juillet au 25 août
- 4 192 visiteurs lors du FAT

Faits marquants

- Installation de la SPL TRIO dans la maison de l'Innovation
- Démantèlement de la centrale EDF EN
- Accueil de la Coupe du monde de parapente et de la 1ère édition du Festival de l'Air de Targasonne
- Réflexion sur le montage d'un projet LIFE consacré à la transition énergétique dans les territoires de montagne

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 21/08/2023)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget de fonctionnement		Euros			401 917 €	352 637 €	453 676 €	292 418 €
Subventions perçues		Euros			200 960 €	141 000 €	141 000 €	113 884 €
Nbre d'animations	300	Animations	153	154	159	199	288	281
Nbre de visiteurs	10000	Personnes	5 122	5 821	3 907	5 300	7 615	7 822
Nbre visiteurs grand public	7000	Personnes	3 990	4 504	3 648	4 731	5 765	4 605
Nbre visiteurs scolaires	3000	Enfants	1 132	1 317	259	569	1 850	2 217
Jours d'ouvertures avec réception de public	170	Jours	118	145	94	100	151	146
Nbre Groupes de scolaires par an	80	groupes	30	25	10	13	64	70
Nbre de bureaux occupés	12	bureaux	10	11	10	10	11	11
Surface de parcelles occupées pour projets R&D	12,87	Ha	12,38	12,31	5,89	5,89	5,89	6,45
Location de salles de réunion	40	location	53	63	9	7	8	1
Abonnement co working	20	abonnements	24	10	2	4	4	2

Axes de progrès / perspectives

- Finalisation et dépôt du projet LIFE
- Lancement d'un AMI pour accueillir de nouveaux projets solaires innovants sur site
- Modernisation de l'offre d'EEDD et de tourisme scientifique
- Développement de l'événementiel sur le site
- Communication sur l'offre de service de TSI (location de bureaux et de salles de réunion, espace de co-working)



**PROMOUVOIR UNE
CROISSANCE ÉCONOMIQUE
SOUTENUE, PARTAGÉE
ET DURABLE, LE PLEIN
EMPLOI PRODUCTIF ET
UN TRAVAIL DÉCENT
POUR TOUS**



Stratégie	Public visé
Action du Pacte Territorial d'Insertion 2021-2024 Convention renationalisation du rSa 2022-2026	Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, publics reconnus travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans à faible niveau de formation...
Partenaires	Intervention CD66
GEIQ BTP, SIAE, CAPEB 66, Fédération Départementale BTP, Fédération Régionale des Travaux Publics, Service Public de l'Emploi.	Commande publique du Département et de ses partenaires (Office 66/SDIS 66/UDSIS), Communes, EPCI, Région, bailleurs sociaux.

La clause sociale : outils de la commande publique responsable

La clause sociale est un outil juridique mobilisable dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions. Elle consiste à réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi, dans les marchés publics. Le Département s'est engagé dès 2007 à intégrer des clauses sociales dans ses marchés publics.

La clause sociale : outils pour l'emploi

La clause sociale est un élément important de la stratégie départementale en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion.

Le "guichet unique" 66 :

En 2016, le Département a signé une convention de partenariat avec le Groupement d'Employeurs Responsabilité sociétale des entreprises (GE RSE 66-11) créant un guichet unique afin d'optimiser les parcours professionnels.

Le réseau régional :

Le Département participe activement au réseau régional des facilitateurs clause sociale.

Chiffres clés

Depuis le démarrage du dispositif : plus de 695 231 heures (dont 100 000 heures d'insertion pour la DSP FIBRE) prévues et 589 134 réalisées au 01/07/2022 pour 364 opérations.

Du 01/01/2018 au 01/07/2023 : 151 opérations prévoyant 453 790 heures d'insertion / 327 804 heures réalisées soit 205 ETP
- 670 personnes concernées.

Faits marquants

Nouvelle convention de partenariat avec le GE RSE 66-11 pour le développement du dispositif clause sociale au plan départemental (embauche d'un 3e "facilitateur clause sociale")

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Opérations notifiées ou prévues	Nombre	27	30	30	33	24	30
Heures prévues	Nombre	80 922	56 170	27 789	70 877	15 644	102387+ 100 000 H DSP Fibre
Total heures réalisées	Nombre	29 514	57 294	65 514	64 206	69 642	42 148
Équivalents temps plein	Nombre	18,44	35,81	40,95	40,12	43,53	25,78

Axes de progrès / perspectives

- L'année 2023 est marquée par le lancement d'une démarche de réflexion et de rédaction du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsables (SPASER) du Département.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>

Stratégie	Public visé
Politique culturelle	Tous publics (visiteur individuel, groupes adultes/scolaires/jeune public loisirs, familles, public empêché et éloigné de la culture)
Partenaires	Intervention CD66
DRAC / Éducation nationale / Structures patrimoniales (musées, monuments) / IMERIR	Animation Gestion du patrimoine départemental Service au public

Création du spectacle immersif, "Explora, le château invisible" au Château royal de Collioure

Le Département poursuit le développement d'outils de médiation innovants avec le nouveau spectacle du Château royal de Collioure présenté au public le 4 juin 2023. A l'occasion de ce projet, il a été fait appel à une coopérative, avec une dynamique sociale et équitable. Il a également été l'occasion d'une réflexion importante menée sur la provenance des matériaux, les équipements, leur durabilité et leur renouvellement.

Projets de monument, phase 1

2023 a vu le lancement de l'élaboration de projets de monument sur les 5 monuments historiques, propriétés du Département. Il s'agit de se doter d'outils stratégiques et opérationnels à court, moyen et long terme. Ces projets visent à la coordination interne de l'ensemble des services opérant dans les monuments dans une perspective de cohésion et d'optimisation des ressources et des moyens.

Chiffres clés

- Hausse de la fréquentation de 18% au Château Royal de Collioure (janvier à août 2023).
- +50% de fréquentation des scolaires.

Faits marquants

- Ouverture d'une nouvelle salle immersive.
- Lancement des projets de monument.
- Application de la procédure sur les occupations temporaires des monuments.
- Développement de nouveaux produits pour les boutiques.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 31/08)	2022	2021 (5 mois de fermeture)	2020 (4,5 mois de fermeture)	2019	2018
Budget		Euro	461 150	803 610	429 480	429 480	429 480	429 480
Ouverture	6	Monument	5 (hors Castelnaud)	5 (hors Castelnaud)	5 (hors Castelnaud)	4 (hors Castelnaud)	5	5
Visiteurs physiques	360 000	Nbre	205 512	246 891	172 677	143 104	257 533	256 954
Visiteurs numériques	25 000	Vue	13 050	47 076	23 500	10 822		780
Scolaires accueillis	20 000	Nbre	14 585	9 711	1 638	3 039	16 667	13 552
Recettes billetterie boutique		Euro	662 247,74 €	837 457,35 €	437 475	335 805	661 054	652 269

Axes de progrès / perspectives

- Proposition et mise en œuvre des projets de monument.
- Plan d'actions suite à l'audit des régies.
- Stratégie pour les boutiques de monument.
- Définition d'une charte graphique pour les monuments.
- Poursuite du développement de la médiation via des dispositifs numériques et innovants.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/profil/touriste-et-visiteur/>
<https://www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-du-service-educatif-des-monuments-historiques/>
<http://www.jeune66.fr/1571-pdeac.htm>
[@culture_departementdespo /](#)
<https://fr-fr.facebook.com/Culture.Departementdespyreneesorientales/>



8.3. Projet de développement du Château de Castelnuou

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023	Tous publics (touristes, excursionnistes, habitants, individuels, groupes, scolaires, adultes, jeune public, familles)
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, DREAL, Fondation du Patrimoine, Région Occitanie, OTI Aspres-Thuir, Commune de Castelnuou, ADT des PO, GOR	Gestion du patrimoine départemental Service au public, Animation Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Ouverture provisoire 2023

- Poursuite des temps forts d'animation (Fête de la Nature, Journées Romantiques, Journées Médiévales, Nuits des étoiles, JEP) > Augmentation de la fréquentation sur ces temps
- Lancement d'un marché pour l'installation de nouveaux dispositifs numériques en réalité virtuelle pour aménager 2 salles du Château > Complément à la visite audio-guidée déjà en place
- Acquisition d'une nouvelle table tactile dans la grande salle du Château > Pour projections d'expositions virtuelles.

Programmation définitive du site

Lancement de l'étude de programmation pour la restauration et l'aménagement du Château de Castelnuou : Réalisation des phases 1 (Diagnostics, études pré-opérationnelles) et 2 (pré-programme, faisabilité économique et juridique du projet).

Chiffres clés

- 37 846 visiteurs au 27/08 (+ 8% par rapport à 2022)
- Recettes Billetterie au 27/08 : 151 253€

Faits marquants

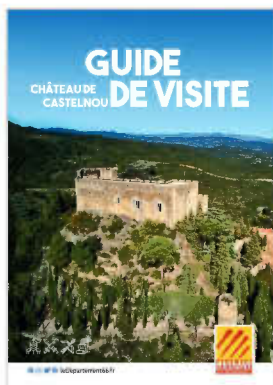
- Marques "Tourisme & Handicap" et "Qualité Tourisme" (incluant des critères DD)
- Soirées d'animations "Nuits des étoiles" sur le toit-terrasse panoramique du château
- Records de fréquentation en juin et juillet
- Semaine d'ouverture en gratuité pour tous
- Aménagement d'un bâtiment modulaire "billetterie" respectant les normes environnementales, grâce à une façade en bois et un toit en bruyère
- Dégradation du parc (crise sécheresse/canicule)

Axes de progrès / perspectives

- Extension de la période d'ouverture au public aux mois d'avril et d'octobre (vacances scolaires)
- Proposition d'ouverture d'une boutique
- Poursuite du développement de la médiation numérique (visite enfant, réalité virtuelle)
- Poursuite de l'étude de programmation

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-chateau-de-castelnuou-2/>



8.4 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département

Stratégie	Public visé
Schéma départemental des espaces naturels	Tout public, scolaires, scientifiques, socioprofessionnels
Partenaires	Intervention CD66
Nombreux (voir les 7 sites naturels sur les ODD14 et 15)	Gestion du patrimoine Départemental Éducation à l'environnement et au développement durable

Le Département contribue fortement à l'attractivité touristique du territoire sur le long terme en aménageant et en gérant en régie 7 sites naturels, de façon à y développer le tourisme tout en préservant l'environnement.

Les visiteurs de ces sites génèrent des retombées économiques importantes : des études ont montré que sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls - qui contribuent à faire venir les touristes dans le département - 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier pour le développement local des territoires.

Malgré la forte fréquentation de ces sites, le Département parvient - via les aménagements mis en œuvre, la réglementation mise en place, la surveillance et la pédagogie réalisée au quotidien auprès des usagers - à maintenir, voire améliorer la biodiversité de ces 7 sites.

Chiffres clés

- 1,9 millions de visiteurs/an.
- 9 300 scolaires sensibilisés à l'environnement, ainsi que de très nombreux visiteurs.
- Fonctionnement : dépenses = 1 150 000 € (hors coûts de personnel), recettes = 950 000 €.
- Investissement : dépenses = 400 000 €, recettes = 60 000 €.

Faits marquants

Les effets du changement climatique se sont particulièrement fait sentir en 2023 sur l'ensemble des sites naturels : sécheresse et perte de nombreuses plantes et arbres, niveaux exceptionnellement bas des plans d'eau, dégradation de la qualité de l'eau (Lac de la Raho), risque incendie augmenté. Cela a engendré des coûts non prévus à hauteur de 32 200 € TTC.

Axes de progrès / perspectives

- Continuer à adapter les aménagements et la gestion des sites en fonction des contraintes. Les actions prévues pour l'adaptation au changement climatique sont chiffrées, pour l'année 2024, à 293 000 € TTC.
- Les 2 projets conséquents toujours en cours : la création du Pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes, l'extension du périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr>



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE





**BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE
RÉSILIENTE, PROMOUVOIR
UNE INDUSTRIALISATION
DURABLE QUI PROFITE
À TOUS ET ENCOURAGER
L'INNOVATION**



Stratégie	Public visé
Optimiser le dimensionnement des infrastructures et privilégier l'aménagement sur place plutôt que la construction de déviations en site propre	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
PMMCU, Région	Gestion du patrimoine départemental

- RD612 RD37 Contournement de Trouillas : mise en service mars 2023
- RD117 Giratoire du Pain Paysan à Espira de l'Agly : mise en service en juin 2023
- RD900 RD618 Giratoire de Maureillas las Illas : mise en service mai 2023
- RD22B Boulevard sud est Perpignan Cabestany : démarrage des travaux d'ouvrages d'art en septembre 2023
- RD612A Réalisation d'un dispositif axial en béton entre Thuir et Toulouges : 2 sections terminées et 1 section en cours de travaux
- RD39 Recalibrage entre Pollestres et la RD91 : dévoiement des réseaux en juin 2023

Chiffres clés

Le programme pluriannuel actuel prévoit 15 millions d'euros en création d'infrastructures par an, 13 millions d'euros pour leur entretien et 3 millions d'euros sur la période 2019 – 2023 pour adapter les infrastructures pour inciter au report modal grâce à des dispositifs innovants.

Faits marquants

L'optimisation et l'utilisation des réseaux existants est un gage de limitation des impacts sur l'environnement, mais aussi d'économie en coût et en temps de trajet pour les usagers. Le CD66 dispose d'un réseau performant en cours de finalisation qui évolue au regard des différents enjeux de mobilité liés à la croissance de la population.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023(au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Évolution du réseau routier départemental	Non augmentation du patrimoine routier en optimisant l'existant	km de routes supplémentaires	0	0	0	-2,632	0,619	2,632
Étendue du réseau	Amélioration de la fluidité du trafic à patrimoine constant et malgré la croissance du trafic	km	2 152	2 152	2 152	2 152	2 155	2 154
Personnes tuées ou blessées gravement sur les routes départementales		Nombre	43	114	122	61	74	81

9.2. Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Entretien pour ne pas reconstruire (ouvrages d'art, chaussées, signalisation, accotement...)	Usagers de la route
Partenaires	Intervention CD66
PMMCU, Région	Gestion du patrimoine départemental

La stratégie du Département permet d'optimiser la durée de vie des infrastructures et de retarder leur renouvellement.

L'entretien courant, les grosses réparations des infrastructures routières (voiries et ouvrages d'art) contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité et la sécurité pour les usagers.

Le patrimoine des ponts routiers compte une cinquantaine de ponts à structure métallique en acier avec des protections anti corrosion qui protègent l'acier pendant 10 à 20 ans. Cette année, de nombreuses réalisations dans tout le Département parmi lesquelles le remplacement de la protection anti corrosion de 3 ponts à structure métallique :

- le pont sur l'Agly de la route départementale n°18 à Espira de l'Agly
- les passerelles de l'eurovélo n°8 sur l'Auque et le Bourdigou à Sainte Marie la Mer et Torreilles ont été confinées afin de remplacer la protection qui n'était plus efficace.

Chiffres clés

En 2022, 74 km de revêtement de chaussées ont été entièrement renouvelées, 101 500 m² de revêtement de chaussées ont été partiellement réalisés au point à temps automatique (PATA). 90 ouvrages d'art, ponts et murs de soutènement, ont fait l'objet d'entretien spécialisé ou de réparation.

Faits marquants

Un pont en béton armé de 1926 (presque centenaire !) de la route départementale n°9 sur le Roboul à Opoul a vu sa structure en béton armée réhabilitée (passivation des aciers, reconstitution du béton dégradé) et une étanchéité générale a été posée sur sa structure afin de la protéger des infiltrations d'eau qui corrodent les armatures en acier et font éclater le béton.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023(au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Renouvellement de chaussées	1/20ème du patrimoine renouvelé annuellement soit 107 km par an	km	46	74	68	91	104	86
Réparation des ouvrages (ponts, murs de soutènements)	15 % du patrimoine nombre d'art nécessitant des réparations de la structure	nombre d'ouvrages	46	90	136	90	82	91
Interventions d'entretien provisoire au PATA (Point à Temps Automatique)		m ²	105 500	101 500	124 000	110 500	131 500	215 500

Axes de progrès / perspectives

- Généraliser le fauchage raisonné des bords de route,
- Réaliser des plantations denses d'arbres sur des espaces délaissés pour créer des puits à carbone,
- Maintenir le niveau de compétence spécialisé des agents avec la formation.

Stratégie	Public visé
Programme 2018-2024 de Développement Durable du port de Port-Vendres	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
État, Région, CCACVI, Commune de Port-Vendres	Commande publique du Département Gestion du patrimoine départemental

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Requalification du quai Dezoums

La requalification du quai Dezoums constitue la pierre angulaire de la politique de développement durable du port de Port-Vendres. Cet aménagement répond en effet aux objectifs de pérennisation, de sécurisation et de diversification des trafics.

L'intégration et le fonctionnement des activités portuaires dans un cadre urbain et environnemental valorisé par la mise en œuvre d'actions éco-responsables. Cette réalisation comprend :

- la valorisation des espaces publics urbains et portuaires à l'interface Ville-Port dont le projet phare est la requalification des quais Pierre Forgas, Joly et de la République,
- l'amélioration et la sécurisation du cadre portuaire avec notamment le confortement des quais du Fanal et de l'Artillerie,
- la mise en œuvre de mesures environnementales tels que la zone de mouillage et d'équipements légers de Paulilles ou le raccordement au courant quai pour les navires.

Chiffres clés

- 620 emplois directs, indirects et induits générés par l'activité du port de Port-Vendres
- Programme d'investissement 2018-2024 de 43,2 millions d'euros TTC pour le port de Port-Vendres

Faits marquants

- Requalification du quai Dezoums : Travaux en cours
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour l'électrification du quai Dezoums : septembre 2023
- Mise en service de la Zone de Mouillages et d'Équipements Légers de Paulilles : Septembre 2023
- Travaux de requalification des quais Pierre Forgas, Joly et de la République : Notification octobre 2023

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 01/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Consommation annuelle de l'Autorisation de programme	43,2 Millions d'€	Millions d'€	0,13	1,48	1,02	1,09	1,18	0,14

Axes de progrès / perspectives

- Objectif de réalisation du projet de requalification du quai Dezoums : 1er semestre 2025



9.4. Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie

Ouvrir 25 aires multimodales et de covoiturage en 5 ans

Public visé

Tous publics

Partenaires

Collectivités locales via des conventions d'entretien des aires créées

Intervention CD66

Appui technique (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre)

Réalisation d' octobre 2022 à octobre 2023 :

- aire du Castell (Arles sur Tech) : avec revêtement perméable
- aire de Port-Vendres : avec revêtement perméable
- aire de Salses le Château : avec revêtement perméable
- aire de l'Oliu (Banyuls des Aspres) : avec revêtement perméable
- aire de Trouillas : avec revêtement perméable
- aire de Corneilla del Vercol : avec revêtement perméable
- aire de Bages : avec revêtement perméable
- aire de Palau del Vidre : avec revêtement perméable
- aire de Maureillas : avec revêtement perméable
- aire de Saint Jean Pla de Corts : avec revêtement perméable

Chiffres clés

27 aires multimodales et de covoiturage ont été réalisées dont 7 en 2023

82 places de stationnement dédiées au covoiturage ont été ouvertes entre octobre 2022 et octobre 2023, dont 72 places ont été réalisées avec un revêtement perméable.

Faits marquants

Engagement 22 d'Imagine les PO atteint

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2023(au 1er/07)	2022	2021	2020	2019
Aires réalisées	20+5	Nombre	7	8	7	4	1

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la réalisation des revêtements perméables dès possibilité technique
- Promouvoir l'offre de covoiturage par une campagne de communication sur l'existence des aires réalisées

9.5. Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables en cinq ans

Stratégie	Public visé
PPI Mobilités Actives 2019-2023 Création d'itinéraires cyclables, suppression de discontinuités, aménagements de voies rurales	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités locales via conventions d'aménagement Partenaires financiers : Etat (DSID) ADT	Gestion du patrimoine départemental

Adopté en 2019 par l'Assemblée Départementale, le **Programme Pluriannuel d'Investissements « Véloroutes, Mobilités Actives et Multimodalité »** entend aménager en cinq ans, 265km d'itinéraires supplémentaires avec un budget total de 40M€. Ces équipements répondent aux enjeux écologiques actuels y compris dans les territoires peu denses. Ceux-ci souhaitent dynamiser leur économie locale autour de grands itinéraires pour faire évoluer les pratiques quotidiennes de déplacement et l'offre touristique du territoire.

En 2022 :

- 86km d'itinéraires cyclables ont été mis en service, dont 22 km en site propre, c'est-à-dire, isolé du trafic motorisé,
- 16 conventions ont été signées avec les collectivités partenaires,
- 7 campagnes de bornage de cols ont été réalisées.

1.075.000€ de subventions obtenues (DSID 2022) pour 9.600.000€ investis.

Chiffres clés

253 km d'itinéraires cyclables ont été mis en service depuis 2019.

Faits marquants

Depuis 2022, GEOVELO est partenaire du département pour proposer un outil de calculs d'itinéraires cyclables et de guidage
Inauguration de l'Agouille de la Mar phase 1 le 25/03/2022
Mise en service de la V81 entre Cases de Pène et Estagel



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2023(au 1er/07)	2022	2021	2020	2019
Pistes cyclables	265	km	11,3	86	106	30,5	19
Voies rurales partagées	150	km	11,3	64	31	6,6	0

Axes de progrès / perspectives

- Maîtrise des outils de gestion de données géoréférencées (SIG via QGIS)
- Achèvement des grands itinéraires : V81 entre Maury et Saint Paul de Fenouillet, EV8 à Saint Génis des Fontaines, Vallée de la Têt entre Bouleternère et Marquixanes, Côte Vermeille entre Argelès sur mer et Port-Vendres
- Adoption du nouveau plan vélo sur la période 2024-2030

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/se-deplacer-a-velo/>

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE





**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS
DANS LES PAYS
ET D'UN PAYS À L'AUTRE**



Stratégie	Public visé
Déploiement des 26 ambassadeurs et conseillers numériques	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Préfecture des Pyrénées-Orientales Chambres consulaires, Communautés de Communes, Communes, Associations, Collèges	Accompagnement technique Apprentissage-Formation-Création et animation d'ateliers Service au Public

Dans le cadre de **la politique départementale de Très Haut Débit et de la vague 2 d'Inclusion Numérique**, renouvellement en mai 2023 du dispositif «conseillers et ambassadeurs numériques» pour une durée de 3 ans et le renforcement de la politique départementale d'inclusion numérique avec de nouveaux axes et orientations d'intervention à échelle départementale basés sur la solidarité territoriale et les politiques publiques du Département. Recrutement en Septembre 2023 de 26 agents (dont 11 CNFS et 15 initialement au RSA), afin de :

- Accompagner aux démarches administratives en ligne / habilitation des agents à Aidants Connect,
- Mettre en place des formations tout niveau, tout public, afin de rendre les personnes autonomes afin de lutter contre la fracture numérique.
- Mise en place des conventionnements (maillage du territoire).
- Déploiement des conseillers et ambassadeurs du numérique à échelle départementale.

Chiffres clés

Depuis 2021 :

- Plus de 70 conventions de partenariat signées,
- Plus de 11 000 personnes accompagnées dans le cadre des démarches administratives en ligne,
- Plus de 2200 ateliers d'apprentissage mis en place afin de lutter contre la fracture numérique.

Faits marquants

- Vote de la vague 2 de la politique départementale d'inclusion numérique en mai 2023,
- Formation des agents à l'AFPA,
- Déploiement des agents à échelle départementale,
- Mise en place de la ligne téléphonique départementale des Conseillers Numériques.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la stratégie départementale et maillage du territoire/coordination avec la Préfecture des PO,
- Poursuite du conventionnement avec les structures bénéficiaires,
- Renforcement de l'itinérance à échelle départementale,
- Mise en réseau de l'ensemble des conseillers numériques du département des Pyrénées-Orientales (Communes, Communautés de Communes, Collèges etc...).

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/actualite/le-departement-facilite-lacces-au-numerique-pour-tous/>

Zoom sur la MSP de Perpignan

6 631 personnes accueillies dans les espaces numériques en 2021,
2 399 personnes accueillies dans les espaces numériques du 03/01/2022 au 12/04/2022,
3 475 démarches administratives traitées du 02/01/2023 au 30/07/2023.

Faits marquants

Fermeture des espaces numériques à compter du 12/04/2022.
Recrutement de 5 animateurs du numérique (contrat PEC) pour une réouverture des 3 espaces numériques en janvier 2023, mise en place progressive des 5 permanences courant du 1er semestre 2023 et lancement des ateliers collectifs en septembre 2023.

Axes de progrès / perspectives

- Habilitations Aidants Connect en cours de demande pour les animateurs du numérique de la Direction des MSP de Perpignan pour la mise en place de permanences hebdomadaires avec rendez-vous pour l'accompagnement individuel des personnes en situation d'illettrisme.

10.2. La culture levier de remobilisation sociale et professionnelle

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



1 PAS DE PAUVRETÉ



Stratégie	Public visé
Programme Départemental d'Insertion-Pacte Territorial pour l'Insertion 2021-2027 Convention de recentralisation du rSa 2022-2026	Personnes en situation d'isolement et de précarité
Partenaires	Intervention CD66
Direction des Politiques Culturelles- Médiathèque-Catalanité, Association Cultures du coeur	Service au public Appui technique Aides aux tiers

L'accès à la culture participe au développement d'une citoyenneté active et permet de lutter contre toute forme d'exclusion sociale et géographique. Véritable outil contre le repli sur soi, elle est un des leviers utiles à l'inclusion sociale des personnes en situation de précarité.

Partenariat avec l'Association Cultures du Coeur

Afin de renforcer l'action du Département en direction des publics éloignés de la culture, un partenariat avec l'Association Cultures du Coeur a pour mission, d'une part, de faciliter l'accès à l'offre culturelle à toute personne en situation d'exclusion pour des raisons physiques, sociales ou mentales, et d'autre part, de sensibiliser les professionnel.les du Département à la médiation culturelle.

Ce partenariat se concrétise depuis janvier 2021 par la mise en place d'actions partenariales. En juin 2022, a eu lieu une présentation de Cultures du coeur 66 au Palais des Rois de Majorque pour des étudiants de l'IRTS.

Chiffres clés

En 2022, 409 personnes ont bénéficié des propositions de sorties faites par l'association.

Faits marquants

La participation de brSa à des ateliers autour d'expositions organisées par la Direction de la Culture.

Projet "Invite tes parents" organisé en partenariat avec la mairie d'Argelès-sur-mer pour des enfants de familles en situation de précarité. Pièce de théâtre prévue le 27 octobre 2023.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2023 (au 1er/07)	2022	2021
Budget	Euro	25 000	35 000	16 000

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de l'accompagnement par l'association dans le cadre de nouveaux projets en lien avec la culture et les territoires.
- Poursuite d'ateliers pour des personnes en situation d'isolement pour mettre la culture à la portée de tous.
- Mobilisation des professionnels du Département via plus de communication et des témoignages.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>

www.cdc66@culturesducoeur.org

10.3. Egalité d'accès à la pratique sportive pour les sportifs-ves en situation de handicap et promotion de leur accueil au sein des clubs sportifs

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Investir dans les installations sportives sur l'ensemble du territoire et financer les équipements adaptés au handisport pour devenir une "Terre de Jeux"	Tout public, sportifs-ves, en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux) Comité Départemental du Sport Adapté Comité Départemental Handisport	Animation Service au public Appui technique Aides aux tiers

Soutien aux associations

Toute personne en situation de handicap doit pouvoir accéder à la pratique sportive et disposer de matériel adapté. Le Département, dans un souci de valorisation des pratiques sportives en faveur des personnes en situation de handicap accompagne les associations dans leur acquisition de matériels adaptés via le programme API Sport Handicap.

Favoriser le développement des associations handisport et sport adapté du territoire.

Soutien aux associations sportives (comités départementaux et/ou clubs sportifs) porteurs de projets dans le cadre de l'égalité d'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap et l'accessibilité aux pratiques sportives.

Soutien individuel

- Soutien individualisé aux sportifs-ves de haut-niveau en situation de handicap
- Reconnaissance des sportifs-ves au niveau national et international.

Chiffres clés

Programme API Sport Handicap : 69 845 € en 2022 - 7 organismes soutenus

Subventions Sport pour projets = 31 380 € - 18 organismes soutenus

Soutien aux sportifs de haut-niveau = 2 250 € - 3 sportifs.ves récompensé.e.s

Faits marquants

Performance des sportifs-ves en situation de handicap :

- 1 titre de champion paralympique
- 1 titre mondial

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Aides attribuées en investissement	Euro		69 845	25 100	51 120	52 010	
Associations soutenues	Nbre		7	3	6	8	
Aides attribuées en fonctionnement	Euro	15 074	31 380	14 200	24 450	12 300	9 750
Associations soutenues	Nbre	15	18	14	13	13	6
Aides individuelles	Euro		2 250	1 750	1 750	2 250	2 800
Sportif.ves soutenu.e.s	Nbre		3	4	3	5	5

En savoir plus

www.pass66.fr pour les subventions d'investissement et projets

10.4. Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (racisme, homophobie...)



10 INÉGALITÉS RÉDUITES

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Stratégie	Public visé
Programme annuel d'actions de développement des Comités Départementaux Sportifs	Tout public en lien avec la pratique sportive (sportifs-ves, dirigeants, éducateurs...)
Partenaires	Intervention CD66
Comités Départementaux Sportifs	Animation Service au public Accompagnement technique

La pratique sportive est un facteur d'épanouissement personnel, de développement du bien être individuel et du vivre ensemble. Le sport véhicule des valeurs d'apprentissage et de respect. Il est porteur d'exemplarité. Il est un fait social majeur et la sensibilisation des acteurs est essentielle afin de lutter contre toutes les formes de déviances. Faire de la pratique sportive un facteur incontestable de prévention et de cohésion sociale. Cette action collective de lutte contre les incivilités et toutes formes de discrimination a pour objectif de provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques de tous.

Le soutien aux Comités Départementaux Sportifs dans le cadre des programmes d'actions est conditionné à la mise en oeuvre obligatoire d'actions de lutte contre les incivilités et les discriminations.

Chiffres clés

6 850 € de subventions attribuées en 2022
20 Comités Départementaux Sportifs porteurs de projets

Tableau de bord

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020
Aides attribuées	Euro	3 920	6 850	12 900	14 350
Associations soutenues	Nbre	13	20	29	29



Stratégie	Public visé
Lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion sociale des seniors et des personnes en situation de handicap dans la société	Tous publics Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie Associations Établissements scolaires	Animation Aides aux tiers

Les vendredis du handicap

Actions de sensibilisation du grand public aux différents types de handicap, via des rencontres avec des acteurs impliqués auprès des personnes en situation de handicap, afin de contribuer à changer les regards et construire une société plus inclusive (1 vendredi par mois).

La semaine bleue

La semaine bleue 2022 avait pour thème «ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire». Le département a donc organisé un évènement permettant de mettre en valeur le site emblématique du Château de Collioure en organisant une manifestation intergénérationnelle. Cette journée a permis au public senior de découvrir le site gratuitement, d'assister à une conférence sur les représentations de la vieillesse et de confectionner en binôme avec des lycéens, une pâtisserie.

Pour 2023, le Département a lancé un appel à projets pour soutenir et valoriser les actions portées par les communes ou associations sur le territoire.

Chiffres clés

- "Vendredis du handicap" : 741 personnes sensibilisées aux handicaps dont 124 élèves d'écoles primaires, dans le cadre de la sensibilisation à la lecture adaptée
- 150 lycéens , journée lycées et handicaps
- 127 personnes sensibilisées à l'avancée en âge, semaine bleue 2022.

Faits marquants

18 novembre 2022 : 1ère édition de sensibilisation et d'information à l'accessibilité culturelle des enfants et adultes en situation de handicap en partenariat avec la médiathèque départementale (élèves de CM1/CM2)

17 février 2023 : Projection débat grand public du film "Tempête"

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les évènements ciblés auprès des jeunes (collégiens et lycéens)
- Développer la transversalité entre les directions du Département (culture, sport, jeunesse)

10.6. Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap ou en usure professionnelle



10 INÉGALITÉS RÉDUITES

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Stratégie	Public visé
Politique gestion des ressources humaines	Agents en situation de handicap ou en usure professionnelle
Partenaires	Intervention CD66
Centre de gestion	Gestion des ressources humaines

Accompagnement par les conseillers en évolution professionnelle/référents handicap de 28 agents Bénéficiaire de l’Obligation d’Emploi dont 5 agents en Période de Préparation au Reclassement avec programmation et financement de bilans de compétences et d’actions de formation.

Chiffres clés

- 4 agents ayant une RQTH dans le dispositif de Période de Préparation au Reclassement
- 154 agents Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi en 2022 (148 en 2021) dont 8 âgés de plus de 50 ans
- reclassement statutaire d’1 agent
- 4 bilans de compétences financés

Faits marquants

- août 2022 : recrutement de deux Conseillers en Évolution Professionnelle-Référent Handicap

Axes de progrès / perspectives

- Mise en oeuvre en 2024 du dispositif proposé par le Décret n° 2020-569 de mai 2020 qui fixe les modalités d’accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d’emplois supérieur pour les fonctionnaires BOE
- Activation des recrutements au titre de l’article 38, alinéa 7 de la loi du 26/01/1984
- Réalisation d’immersions en lien avec le décret de juillet 2022 (3 immersions réalisées en 2023)



Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités 2023-2027	Majoritairement des enfants mineurs ou des jeunes majeurs, parents dans le cadre de l'accompagnement éducatif...
Partenaires	Intervention CD66
Parenthèse, UDAF, Solidarité Pyrénées, Enfant Catalane, Les enfants du Lude, ADEPAPE...	Aides aux tiers

Aides financières sous forme de subventions de fonctionnement

Le Département des Pyrénées-orientales soutient de nombreuses associations présentes sur le territoire. En ce sens, la Direction Enfance Famille est particulièrement aidée par ces partenaires de terrain. En effet, les associations œuvrant dans le champ de l'Enfance-Famille participent à la mise en oeuvre d'actions diverses :

- Prévention en santé maternelle et infantile ;
- Soutien à la parentalité ;
- Accompagnement éducatif des parents ;
- Animation de salles d'attente au sein des maisons sociales de proximité sur le volet Protection Maternelle et Infantile ;
- Accompagnement et orientations de jeunes réfugiés sur le territoire ;
- Soutien à l'insertion professionnelle des jeunes.

Chiffres clés

En 2023, la Direction Enfance-Famille a octroyé 32 subventions correspondant à 21 associations aidées

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023(au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget de fonctionnement voté	Euro	357 384 €	373 400 €	367 726 €	362 826 €	290 811 €	225 987 €
Budget accordé DEF	Euro	356 384 €	290 516 €	343 326 €	338 426 €	274 811 €	224 211 €
Nombre de demandes accordées	Nombre	32	35	37	36	26	26

Axes de progrès / perspectives

- Rencontrer les associations afin de mieux comprendre leur fonctionnement, le suivi de leurs actions et les résultats.
- Développer de nouveaux partenariats avec des associations qui œuvrent dans le champ de la protection de l'enfance et notamment sur le volet de la prévention



**FAIRE EN SORTE QUE LES
VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINS SOIENT
OUVERTS À TOUS, SÛRS,
RÉSILIENTS ET DURABLES**

Stratégie	Public visé
Promouvoir un urbanisme durable et résilient	Collectivités territoriales : communes, EPCI, syndicat mixte
Partenaires	Intervention CD66
État : Préfecture, DDTM... AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Avis techniques réglementaires Appui technique

Avis consultatifs en urbanisme

Le Département, en tant que Personne Publique Associée, est sollicité pour émettre son avis lors de la création, révision, modification des documents d'urbanisme. De nombreux services abondent en émettant des avis et préconisations en matière de mobilité, eau, environnement, habitat...

Aide à la prise de décision pour l'aménagement durable

Pour améliorer le suivi de ses politiques publiques à caractère environnemental (espaces naturels sensibles, aménagement rural foncier...), le Département a décidé de s'engager sur un projet de création d'une base de données cartographiques de l'occupation du sol couvrant son territoire, en partenariat avec d'autres institutions (AURCA notamment). Cette base de données sera déclinée pour plusieurs millésimes, ce qui permettra l'étude de la croissance des surfaces urbanisées du département. Elle servira également de référentiel dans le cadre de la mise en place de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Chiffres clés

- 38 avis transmis en 2022/2023 sur les PLU, PLUi, SCOT
- 8 avis en 2022/2023 sur les dossiers déposés en commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC)
- Nombre de services sollicités en interne : 5 à 10 à chaque consultation

Faits marquants

- Organisation de "points urba" pour échanger sur les sollicitations pour avis et actualités,
- "Zéro artificialisation nette" horizon 2050 : sensibilisation en interne sur les impacts pour le Département en tant que maître d'ouvrage,
- Conférence "La mise en oeuvre du zéro artificialisation nette dans la planification" organisée avec le CNFPT le 28 novembre 2023,
- Stage étudiant Master 1 sur "Eau et urbanisme".

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Avis	Réponse à toutes les demandes d'avis malgré une probable hausse (objectif ZAN)	Courriers réponse	26	47	31	24	54	53
dont avis CDAC	/		2	8	3	3	7	
Points urba	3 à 4 par an	Réunions	2	1	/	/	/	/

Axes de progrès / perspectives

- Mettre la base de données sur l'occupation du sol à la disposition de tous,
- Faire du "point urba" un véritable groupe d'échange et de réflexion transversal,
- Travailler sur le déploiement d'outils de sensibilisation pour une meilleure prise en compte des enjeux du territoire en urbanisme et aménagement (stage Master 2 UHA).

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/urbanisme-habitat-et-amenagement/>

11.2. Déployer l'Observatoire Départemental de l'Habitat 66 - outil d'animation du Plan Départemental de l'Habitat 2019-2024



Stratégie	Public visé
Plan départemental de l'habitat (PDH)	Collectivités territoriales : EPCI, communes Acteurs de l'habitat (privés et publics)
Partenaires	Intervention CD66
DDTM (co-pilote) AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Appui technique Pilotage, animation territoriale

L'observatoire de l'habitat est un outil de mise en œuvre du plan départemental de l'habitat dont l'objectif est d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre de politiques d'habitat répondant aux besoins des ménages, en tenant compte des enjeux du développement durable.

Déploiement de l'Observatoire de l'Habitat (ODH)

L'observatoire de l'habitat, dont le déploiement a été confié à l'AURCA, est un espace de mutualisation de la connaissance pour aider à la décision en matière de politiques de l'habitat :

- fournir une information fiable et actualisée ;
- permettre aux acteurs du territoire d'accéder à des données habitat « travaillées » et documentées ;
- connaître la situation de l'habitat au travers des indicateurs clés (définis ensemble lors de groupes de travail) ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des orientations du PDH au travers d'indicateurs ciblés ;
- partager ces résultats avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat (élus, opérateurs, acteurs associatifs...).

Animation du PDH

Organisation de temps d'animation : aller à la rencontre des territoires, organiser des journées thématiques et des visites de terrain...

Chiffres clés

- Un annuaire recensant 40 acteurs de l'habitat
- 2 outils cartographiques : cartographie dynamique et cartographie statistique
- 5 familles d'indicateurs et 15 indicateurs intégrés
- 5 nouveaux indicateurs par an

Faits marquants

- Poursuite du tour des EPCI pour présenter l'intérêt pour chaque territoire de se saisir de l'outil ODH
- 5 groupes de travail thématiques pour intégrer des indicateurs pertinents dans l'ODH
- Réalisation d'un bilan d'étape
- Déploiement de nouvelles applications carto au sein de l'ODH

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget (financement AURCA)	22 200€/an	Euro	22 200	22 200	22 200	27 500	/	/
Indicateurs ODH	Env. 60 à terme	Nombre	40	15	10	/	/	/
Temps d'animation	2 à 5/an	réunion/atelier	1	10	2	2	1	2

Axes de progrès / perspectives

- Fin 2022-début 2023 : finir le tour des EPCI et poursuivre les groupes de travail sur les indicateurs
- A partir de 2023 :
 - Organiser une journée thématique par an
 - Organiser des visites de terrain
 - Produire un rapport de suivi-évaluation (bi-annuel)

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/le-plan-departemental-de-lhabitat-2019-2024/>

<https://www.observatoire-odh.fr/>

11.3. Mise en place de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



15 VIE TERRESTRE



Stratégie	Public visé
Politique Départementale de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains	Collectivités locales, exploitants agricoles, propriétaires de foncier non bâti et/ou propriétaires forestiers
Partenaires	Intervention CD66
Communes, intercommunalités, Chambre d'agriculture, SAFER, SCOT, AURCA, professions et organismes agricoles et ou forestiers ...	Déploiement d'une compétence propre au Département

La mobilisation de cet outil vise à lutter efficacement contre la spéculation foncière et la rétention de terres agricoles sur des secteurs périurbains à enjeux soumis à pression foncière, du fait notamment d'un développement constant de l'urbanisation sur ces espaces. Le déploiement de PAEN, relevant de la compétence des Départements, se veut répondre à cet enjeu majeur pour nos territoires. Un outil des plus opérationnels au regard des objectifs de réduction de l'artificialisation des terres, par ailleurs fixés à travers la loi Climat et Résilience en 2021.

Suivi des PAEN créés

Suivi des PAEN (Canohès-Pollestres / Laroque des Albères / Alénya), des déclarations d'intention l'aliéner (DIA) et des préemptions en cours

Projets de PAEN

- Suivi des études des projets intercommunaux (Canohès - Toulouges - Le Soler - Ponteilla) et supra-communaux (Plaine d'Illobérès 8 communes - 5149 ha),
- Enquête publique PAEN de Céret (328 ha),
- Délibération pour financement des études en vue d'un PAEN Piémont des Albères (7 communes ; 13 462 ha).

Chiffres clés

4 PAEN créés à ce jour pour une surface totale de 1 236 ha
4 PAEN en projet , pour une surface cumulée de près de 20 000 ha

Faits marquants

- Lancement de l'étude de faisabilité d'un PAEN Illobérès (8 communes - 5149 ha) sous maîtrise d'ouvrage départementale,
- Présentation du Schéma départemental des espaces agricoles et naturels périurbains à enjeux aux élus des territoires.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 30/07)	2022	2021	2020	2019	2018
PAEN	8	Nbre	4	4	4	4	4	3
Surfaces cumulées	21 000	ha	1 236	1 236	1 236	1 236	1 236	887
DIA traitées et rétrocessions SAFER		Nbre	19	39	36	16	38	33
Surfaces de DIA et rétrocessions SAFER		ha	32,306	29,364	49	40	32	23
Préemptions		Nbre	5 (dont 4 par CD66)	8 (dont 4 par CD66)	6	2	2	5
Surfaces préemptées		m ²	16 944	34 112	10 169	13 060	12 976	27 998

Axes de progrès / perspectives

- Suite à délibération de l'Assemblée départementale en 2023, recrutement d'un bureau d'études et lancement en 2024 des études de faisabilité en vue de la création d'un PAEN Piémont des Albères (7 communes - 13462 ha), sous maîtrise d'ouvrage départementale (durée des études 18 mois),
- Création du PAEN de Céret début 2024.

En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/un-outil-de-preservation-durable-le-p-a-e-n/>

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Politique départementale en faveur de l'agroenvironnement	Communes, Associations (CIVAM Bio, Cap 66, Arbres et Paysages,..) structures d'enseignement : CFA, CFPPA, ..., services et directions en interne : DID, DEJS, DEE
Partenaires	Intervention CD66
Association et organisme de recherche, Département disposant également de pépinière départementale (CD 11 notamment) Association Arbres et paysages 66	Appui technique Aide aux tiers Gestion du patrimoine départemental

Fourniture de 40 000 plants aux collectivités

Plus de 40 000 plants d'arbres et arbustes sont produits chaque année sur une unité foncière de près de 6 ha, pour être donnés principalement aux communes, comme aides en nature. Afin de valoriser les essences locales et lutter contre les espèces exotiques envahissantes, la pépinière ne propose que des végétaux locaux. Labellisation "Végétal local".

Actions sur le patrimoine départemental et actions territoriales

Outre la fourniture de plants aux collectivités dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'espaces verts, à travers son activité, la pépinière se veut être :

- Un outil au service des projets d'espaces verts de la collectivité départementale (sites naturels, collèges, espaces verts, bord de route,...)
- Un outil en faveur de la biodiversité, en fournissant des plants aux structures associatives, porteuses de Réalisation.

Formation en partenariat avec le PNR des Pyrénées Catalanes et le CNFPT

Les 16 et 17 novembre 2023, est organisée une formation "adapter les projets de plantation, l'entretien et la taille des arbres aux usages et besoins des villages".

Faits marquants

Un exercice 2022-2023 perturbé par le phénomène de sécheresse extrême ayant contraint voire interdit toutes nouvelles plantations dès le mois de février 2023 et se traduisant par un arrêt des distributions de plants par la pépinière.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Demandes traitées	Nbre	67	125	152	128
Plants distribués	Nbre	13 799	28 717	27 327	39 087
Équivalent subvention	Euros	79 410	155 785	156 495	212 935

Axes de progrès / perspectives

- Soutenir les projets agro-écologiques associatifs, une demande croissante de plants étant formulée par des structures associatives,
- Adapter la production de la pépinière au changement climatique,
- Développer l'appui technique auprès des collectivités en matière de conception d'espaces verts plus résilients.



En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/la-pepiniere-departementale/>



Stratégie	Public visé
Favoriser la lutte contre toutes les formes de pollutions et les dépôts sauvages	Habitants et touristes
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités et leurs groupements Associations	Gestion du patrimoine départemental Appui technique Aides aux tiers

Favoriser la lutte contre toutes les formes de pollutions et les dépôts sauvages

- Nettoyage de la parcelle de 14 000 m² du lycée agricole de THEZA : un gros travail de débroussaillage, modelage du terrain, dépollution et recyclage des matériaux a été réalisé.
- Nettoyage et dépollution d'un terrain départemental de 3 500 m² sur des berges de l'Agly (débroussaillage, démolition de bâti, évacuation de gravats et divers déchets, remodelage du terrain).

Chiffres clés

147 037 m² de surfaces nettoyées et dépolluées en 2022

Reconditionnement et recyclage du matériel informatique

Créée en 2011, l'association ARC (Association de Recyclage Catalan) est reconnue d'intérêt général pour la collecte, la récupération, l'échange, la remise en état, le démantèlement, la vente et le dépannage de matériel Informatique et numérique. Évitant la mise au rebut prématurée du matériel, participant à la réduction des déchets (D3E Déchets d'équipements électriques et électroniques), luttant contre la pollution et la fracture numérique, ARC dispose de deux des espaces numériques afin d'y favoriser son accès, sur Prades et Perpignan."

L'association a mis en place des activités de récupération et de traitement de matériel informatique, provenant de collectivités et administrations publiques, d'entreprises. Elle a établi une relation contractuelle avec l'éco-organisme ECOLOGIC. Labellisée « Ordi 2.0. », l'association propose des équipements informatiques reconditionnés à des associations, écoles ou personnes à faibles revenus.

Chiffres clés

4 enlèvements pour un total de 9 palettes soit 3,6T de matériel

Faits marquants

Création d'emplois dans le cadre de l'insertion

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget routes	Euros	176 488	345 090	332 444	277 566	252 842	422 170
Signalétique routière	Panneaux			60			
Temps de nettoyage sur RD	Jours	800	1 606	1 484	1 294	1 205	1 935
Déchets ramassés en bord de RD	Tonnes	32	54	155	98	68	124
Aides aux tiers	Euros		9 407	80 800			
Matériel informatique Palettes 400 KGS	Nbre palettes	9	13	12	9		
Poids matériel informatique recyclés	Tonne	3,6	5,2	4,8	3,6		

Axes de progrès / perspectives

- Dans le cadre de la lutte contre l'incendie, poursuite de l'entretien et dépollution des parcelles départementales effectué dans un souci de protection des biens et des personnes.
- Réparation des tablettes mis à disposition des collégiens par la collectivité.

11.6. Habitat accompagné, partagé et inséré



Stratégie Développer l'offre de logement alternatif à l'hébergement en établissement et au "tout" domicile	Public visé Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires Membres de la CFHI, Communes et EPCI	Intervention CD66 Pilotage

- Édition du diagnostic départemental de l'habitat inclusif
- Programmation de 12 projets de vie sociale et partagée ouverts à 102 habitants bénéficiaires de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) pour la période 2023-2029

Chiffres clés

12 projets sélectionnés dans le cadre de l'AMI en 2022 102 AVP soit 64 personnes âgées de + de 65 ans et 38 personnes en situation de handicap pour un budget total sur 7 ans de 2 484 000 €

Faits marquants

Novembre 2022: Signature de l'accord tripartite (CNSA- Etat - Département)

Décembre 2022: Signature des conventions avec les porteurs de projets sélectionnés pour la mise en œuvre de l'AVP

Axes de progrès / perspectives

- Élaboration du programme d'actions coordonné de l'habitat inclusif
- Lancement d'un nouvel AMI HI pour la programmation de 50 AVP supplémentaires sur 7 ans



**ÉTABLIR DES MODES
DE CONSOMMATION ET DE
PRODUCTION DURABLES**



Stratégie

Politique Départementale Agri-environnementale

Public visé

Agriculteurs

Partenaires

Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio)

Intervention CD66

Aides aux tiers (structures de développement agricole et agriculteurs)

Le département possède des avantages incomparables pour produire des aliments selon le mode de production de l'Agriculture Biologique et l'agro-écologie. Les producteurs l'ont bien compris puisque, chaque année, le nombre de producteurs convertis ne cesse de croître et les surfaces également.

L'orientation donnée à la politique départementale est celle de la production de denrées alimentaires de qualité mettant en avant des pratiques respectueuses de leur environnement s'inscrivant dans les systèmes de productions agro-écologiques et l'agriculture biologique. Cet axe d'intervention vise à soutenir les programmes agricoles en phase avec le principe de triple performance : respect de l'environnement, performances économique et sociale au travers des actions suivantes : animation de la filière, appui technique, expérimentation, aide à l'investissement dans les entreprises bio et sur les exploitations,...

Chiffres clés

En 2022, 36.4% de la surface agricole en AB cultivée par 1 007 exploitants bio!

Faits marquants

Une progression des surfaces conduites en bio qui s'est poursuivi en 2022. A noter néanmoins de fortes tensions au niveau commercial sur ce marché du bio directement impacté par la baisse du pouvoir d'achat des foyers au niveau national.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	Euro	231 222,60	219 700	220 500	221 540	219 514	231 800
Part de la surface agricole en AB	%		36,4	36	36,2	34	26,2

En savoir plus

www.bio66.com



12.2. Développement des circuits courts - Alimentation de proximité

Stratégie	Public visé
Politique Départementale Agri-environnementale	Agriculteurs, et consommateurs (population locale et touristes)
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, Civam BIO, CIVR, Fédération tourisme de Terroir, EPLEFPA	Aides aux tiers (structures de développement agricoles et agriculteurs)

Le développement des circuits courts doit permettre d'une part à l'agriculture départementale de se développer et d'apporter une meilleure valorisation des productions et ainsi contribuer à l'essor des exploitations agricoles du département. D'autre part ce mode de distribution doit permettre un rapprochement du producteur et du consommateur et ainsi donner un sens à l'acte d'achat de produits alimentaires.

Dans ce cadre, le Département est ainsi engagé et partenaire d'actions visant à favoriser l'intégration des produits locaux en Restauration Hors Domicile (collèges, lycées, écoles primaires...).

Sur ce thème, l'exercice 2023 a été marqué :

- par le développement progressif de l'activité de la plateforme d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, Société Coopérative d'intérêt Collectif - SCIC "le Local, dont le Département est un des membres fondateurs,
- l'émergence de nouveaux points "Drive Fermier" sur aire de covoiturage (Aire du "péage sud").

Chiffres clés

- 1 agriculteur sur 4 pratique la vente directe
- 3 Projets Alimentaires Territoriaux en cours sur le territoire

Faits marquants

Nouveau point de vente "Drive Fermier", effectif d'ici fin 2023, sur l'aire de covoiturage "péage sud" à Perpignan.



Tableau de suivi

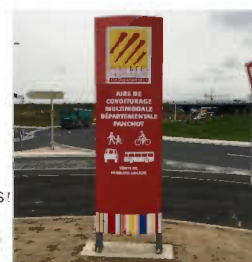
Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	Euro	306 344	326 600	253 500	253 128	245 924	262 362
Stand de vente aire de covoiturage	nombre	2	1	1			

Axes de progrès / perspectives

- Développement de l'activité d'approvisionnement de la SCIC auprès des collèges du Département et de l'UDSIS
- Conforter l'activité de la plateforme d'approvisionnement en produits locaux, SCIC le Local

En savoir plus

<https://producteurs66.com>
<https://po.chambre-agriculture.fr>
<https://fr-fr.facebook.com/bienvenue.ferme.66/>
<http://www.bio66.com/fr/evenements/carnet-d-adresses-bio-2020-de-nos-producteurs-dans-le-departement-du-66-379.html>



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES





Stratégie	Public visé
Achats et marchés publics responsables	Entreprises du secteur privé Associations
Partenaires	Intervention CD66
SDIS 66, SYDEEL 66, UGAP, Autres collectivités RESAH, UNIHA, CAIH Fournisseurs	Commande publique

Faire de la commande publique départementale un levier de la transition écologique

- Intégration dans les marchés publics des exigences de la loi anti-gaspillage pour économie solidaire (AGEC) selon les familles de produits concernés et évolution des cahiers des charges afin d'atteindre les objectifs de la loi (Ex : Acquisition d'électroménager et d'équipement de restauration et de laverie collective pour les services du Département ; Achat et livraison de vêtement haute visibilité et de vêtement de travail pour les agents ; Acquisition de jeux et jouets.)
- Intégration de dispositions environnementales dans le cadre des spécifications techniques
- Recours à des actions de sourcing dans les démarches achats afin de faire évoluer les cahiers des charges (ex. achats de véhicules, de mobilier).
- Mise en place d'une programmation annuelle des achats afin de renforcer les démarches de mutualisation (nouveaux marchés partagés)

Actions relatives à la dimension économique : mutualisation et de massification des achats

- Mutualisation des achats au sein du Département sur tous les types de marchés avec recours à des marchés partagés/transversaux notamment pour les marchés de maintenance, de fournitures d'achat de matériels, outillages, fournitures administratives, produits d'entretien, mobilier, vêture...
- Mutualisation avec recours à des groupements de commandes dans tous les domaines d'achat : achat de pièces auto, achat d'énergie, service de télécommunication...
- Mutualisation avec recours à des centrales d'achat dans tous les domaines d'achat: acquisition de matériels informatiques, de fournitures de services opérés de télécommunication et prestations annexes, prestation d'assistance à maîtrise d'œuvre informatique, acquisition de matériel de protection sanitaire, de fournitures de bureau, de prestation de géolocalisation...

Faits marquants

Adoption de la Politique Achats du Département déterminant des objectifs mesurables d'achats portant sur des enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Recensement et déclaration à l'OECP pour la 2^e année des dépenses d'achats relatives à l'acquisition de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matériaux recyclés.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1 ^{er} août)	2022	2021	2020	2019	2018
Consultations lancées avec un critère environnemental (total CD66)	%	12 %					
DCE de 25.000 € à 90.000 € ht lancés avec un critère d'attribution environnemental	%	10 %					
DCE de + de 90.000 € ht lancés avec un critère d'attribution environnemental	%	24,30 %					
DCE de + de 90.000 € ht lancés avec une clause d'insertion sociale	%	7,10 %					
Nbre total de consultations (DLB)	Consultations	46	75	76	76		
Groupement de commande (DLB) et (DSI) en cours	Conventions	8	8	8	4	3	3
Marchés en cours mis à disposition (DLB) et (DSI) via centrale d'achat (RESAH/UNIHA / CAIH)	Marchés	12					
Dépenses d'achat 2022 Loi AGEC – DLB et DSI	Dépenses	635 813 €					

Chiffres clés

Part des dépenses 3R en 2021 : 16,60 %

Part des dépenses 3R en 2022 : 16,80 % (888.214€ ht)

Famille n°13 : sièges, chaises, bureaux

Part des achats 3R en 2022 : 30 %

Objectif fixé par la loi 20 %

Axes de progrès / perspectives

- Démarche transversale d'élaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER 2024-2028) menée en 2023 sous le pilotage de la Direction de la Commande Publique
- Procédures d'achats via centrales en cours de mises en place : Volet passation du RICP avec une nouvelle fiche sur l'Achat auprès des centrales en vigueur depuis le 20/07/23 ; Volet Exécution du RICP : Fiche en cours d'élaboration sur l'exécution financière des commandes passées au travers d'une centrale d'achat



Stratégie	Public visé
Développement économique pérenne et protection de l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures	Agents du département
Partenaires	Intervention CD66
Fournisseurs, entreprises du secteur public et privé	Commande publique du Département Gestion du patrimoine départemental

Achats responsables :

- Intégration d'une stratégie environnementale dans les procédures d'achat tenant compte de la composition des produits, du choix des produits par les fournisseurs, et/ou de la démarche de gestion de la fin de vie des produits (recours à une entreprise de l'économie circulaire ou à un éco-organisme chargé de la collecte, et de la valorisation). Choix porté vers des produits plus respectueux de l'environnement et des exigences sociales (produits verts, labellisés, normes ISO...).
- Mise en place de procédures de mutualisation des bons de commandes et de rationalisation des livraisons, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO2.
- Réalisation d'une programmation annuelle des achats de l'ensemble des services du Département et mise en place d'actions d'optimisation des procédures d'achats.
- Travail sur la réduction des volumes d'emballages (ex : livraison du mobilier, des produits d'entretien sur palettes) et réutilisation des emballages cartons.
- Standardisation des équipements de bureau dans un souci de réutilisation ultérieure permettant à ces mobiliers dit de seconde main de retrouver une affectation.

Chiffres clés

Recyclage de 50 000 masques FFP2 : 2 830 € TTC
Coût de recyclage de 400 kg de vêtements usagés : 519 € TTC

Faits marquants

- Mise en place de nouveaux marchés relatifs à l'achat de fournitures reconditionnées
- Réparation de mobilier et réutilisation de mobilier de seconde vie
- Achat d'empreintes au lieu de tampons complets
- Électroménager : prise en compte de l'indice de réparabilité dans les critères de jugement des offres

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019
Ferraille/carton/papier recyclés	Tonnes	20	48	56	47	39
Recettes	Euros	2 195	6 511	5 888	3 117	2 263

Axes de progrès / perspectives

- Filières de recyclage activées pour la vêtue (valorisation énergétique, réemploi ou réutilisation par des associations de l'économie circulaire), et pour le mobilier (recyclage et/ou réutilisation auprès d'éco-organismes agréés)
- Mise en place d'une démarche de suivi des fournisseurs permettant d'évaluer leurs démarches et actions en matière de gestion de fin de vie des produits.

12.5. Gestion et exploitation durable des massifs forestiers

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie

Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"

Public visé

Collectivités, acteurs de la filière

Partenaires

Acteurs socio-professionnels de la filière bois. Structures institutionnelles. Union Régionale des collectivités forestières d'Occitanie

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Animation
Appui technique
Aides aux tiers

Schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers

La forêt des Pyrénées-Orientales, à forte dominante feuillue, recouvre plus de 48 % du territoire départemental. Productrice de matières premières renouvelables comme le bois matériau, le bois énergie et le liège, seul 20 % de son accroissement annuel est récolté. L'un des principaux freins à cette mobilisation de bois est lié à l'accessibilité. Pour cela un schéma d'accès à la ressource est en phase d'élaboration pour identifier les points noirs et proposer des solutions pour les résoudre.

Appel à projets « bois construction »

Le bois pour ses performances reste un matériau vertueux en terme de développement durable. C'est pourquoi, le Département a lancé en 2021 un appel à projets « Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales » à l'attention des collectivités pour les inciter à l'utiliser. Ainsi, 21 projets ont été sélectionnés et bénéficient d'un appui technique et d'une aide financière pour aider à leur réalisation. Mi 2023, 10 projets étaient réalisés.

Chiffres clés

48% du territoire départemental est boisé dont les 3/4 sont des forêts de production, 2/3 feuillus et 1/3 résineux,
70% de la forêt est privée (50 000 propriétaires) et 30% publique (30 forêts domaniales et 47 forêts de collectivités),
20 % de l'accroissement est récolté et 95% du bois d'oeuvre récolté dans le département est exporté.

Faits marquants

- Réalisation d'un schéma départemental d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers pour faciliter et développer une mobilisation de ressource compatible avec la préservation des infrastructures routières.
- Organisation des secondes rencontres départementales de la forêt avec pour thème la biodiversité forestière.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2023 (au 1er/07)	2022	2021
Budget	Euro	39 000	39 000	255 000
Dont Appel à projet	Euro	0	0	220 000
Bénéficiaires de l'appel à projet (collectivités)	Nombre	3	3	21

Axes de progrès / perspectives

- Inciter les collectivités à utiliser du bois et du liège local,
- soutenir la structuration d'une filière bois construction départementale,
- inciter les propriétaires forestiers à appliquer une gestion multifonctionnelle et durable,
- Appliquer le schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers présentant un enjeu fort.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/le-schema-dacces-a-la-ressource-forestiere-sarf/>



**PRENDRE D'URGENCE
DES MESURES POUR
LUTTER CONTRE LES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET LEURS
RÉPERCUSSIONS**

13.1. La prévention contre les incendies de forêt

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"

Public visé

Collectivités compétentes DFCI, Associations, Grand public, SDIS

Partenaires

État, UE, Région et l'ensemble des collectivités à compétence DFCI

Intervention CD66

Appui technique
Aides aux tiers
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation

Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne

Le Département, conscient des potentialités et de la vulnérabilité face au changement climatique du patrimoine forestier de son territoire, et soucieux de sa préservation, poursuit une politique de protection contre les incendies de ces espaces naturels boisés. Elle se concrétise par l'application d'un Programme « Département / État » intitulé Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne dont les objectifs sont de réduire le nombre d'incendies, de minimiser la surface incendiée et d'encourager toutes dynamiques forestières et agropastorales pouvant réduire la vulnérabilité des formations forestières. Pour cela le Département, en cofinancement avec l'État, la Région et l'UE soutient :

- l'aménagement des massifs sensibles en équipements d'aide à la lutte contre les incendies (pistes, citernes, coupures),
- la conduite d'opération de surveillance en période estivale (tours de guet, formations des RISC..),
- la conduite d'opération de sensibilisation.

Entretien des parcelles départementales et de nos délaissés, en prévention d'incendies

Afin de réduire le nombre d'incendies et de ralentir la propagation d'éventuels feux, des opérations régulières de débroussaillage, doublées d'une dépollution des parcelles départementales sont réalisées à 88% en régie (services des espaces verts).



Chiffres clés

- Un massif sensible de plus de 200 000 ha dont 50% présentant un aléa incendie élevé,
- Une moyenne annuelle de 90 incendies pour 570 ha au cours des 30 dernières années soit une réduction 34 % d'éclosion et 78 % de la surface incendiée par rapport à la période antérieure,
- Des massifs sensibles équipés par plus de 2650km de pistes DFCI, 430 points d'eau et 850 ha de coupures de combustibles.
- 147 037 m2 de parcelles départementales nettoyées au cours de l'année 2022.

Faits marquants

- Un été 2022, anormalement chaud et sec, propice aux incendies,
- Des territoires sensibles couverts par des documents de planification,
- Une compétence DFCI assurée par des EPCI investis,
- La mise en place de patrouilles citoyennes en complément des patrouilles ONF.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Aides aux tiers	Euro	110 748	224 000	185 000	550 000	233 930	282 380
Incendies	Nbre		132	124	62	132	134
Surfaces calcinées	ha		1 566	411	174	485	167

Axes de progrès / perspectives

- Conforter les actions de sensibilisation et de communication pour développer la prévention incendie.
- Adapter notre territoire au changement climatique, la sensibilité incendie de notre territoire est amenée à s'aggraver à terme et des territoires aujourd'hui peu touchés le seront demain et nécessiteront d'être aménagés.
- Poursuite du travail d'entretien des parcelles départementales dans le cadre des obligations légales de débroussaillage.

Stratégie	Public visé
Priorité 1 du Bilan Carbone 2021 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département, notamment les responsables des bâtiments, des collègues et de l'IDEA.
Partenaires	Intervention CD66
Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) Plan de relance de l'Etat	Gestion du patrimoine départemental

Dans un contexte qui mêle enjeux écologiques, réglementaires et inflation, le Département amplifie son engagement dans la transition et se dote de moyens pour maîtriser, diminuer et décarboner les consommations énergétiques de son patrimoine bâti.

Plan de sobriété énergétique

Le 24 novembre 2022, le Département a approuvé son plan de sobriété énergétique avec un objectif de réduction des consommations d'énergie de 10 % d'ici 2 ans. Il s'est traduit par la signature de la charte EcoWatt et la structuration d'un management de l'énergie.



Structuration d'un management de l'énergie

Le projet de management de l'énergie a obtenu un financement de 1 477 059 € d'aides sur 2022 à 2025 pour développer la supervision des consommations, monter en compétence sur la définition technique des besoins de travaux et valoriser les certificats d'économie d'énergie.

- En 2023, le Département a créé un poste de référents énergie pour les collègues,
- Sourcing auprès des entreprises pour définir nos besoins en matière de solution de télé-relève et de supervision des consommations énergétiques,
- Suivi des consommations sur le logiciel Citron,
- Depuis 2022, le Département déclare la consommation annuelle de 65 sites tertiaires supérieurs à 1000 m² (décret éco-énergie tertiaire) sur la plateforme OPERAT.
- Notes aux agents pour rappeler les règles en début de saison de chauffe et de climatisation et communication interne pour sensibiliser les agents aux écogestes,
- 5 formations ont permis de former 47 agents aux écogestes applicables à leur bâtiment,
- Un thermomètre à été distribué à chaque agent afin de leur permettre de mieux réguler la température de leur bureau,

Schéma directeur énergie patrimonial

Coût du Schéma Directeur énergie : 266 134 € TTC

- Rénovation énergétique à hauteur de 1 400 000 € HT : 8 opérations réalisées (Isolation : combles et menuiseries Hôtel du Département, magasin et ateliers Av.Panchot, atelier serrurerie Saillagouse, atelier Montagne, Menuiserie locaux UAE et menuiseries Dispensaire).

Optimisation des équipements

- Réglage des installations pour limiter les températures dans les bâtiments.
- Travaux de régulation des températures initiés en 2022 et poursuivis en 2023 (Direction des Solidarités et Dispensaire) afin de maîtriser les dépenses énergétiques.

Chiffres clés

- Objectif de réduire de 10 % les consommations d'énergie d'ici 2 ans (-6,6% réalisés),
- Objectif de réduire de 49 % les émissions de gaz à effet de serre de 2008 à 2030.

Faits marquants

Le décret tertiaire impose aux bâtiments de plus de 1000 m² une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 .

Bilan carbone en cours de réalisation sur l'année de référence 2022.

Axes de progrès / perspectives

- Valoriser les certificats d'économie d'énergie,
- Réflexion sur les contrats de performance énergétique,
- Mise en œuvre du schéma directeur immobilier et du schéma directeur énergie tenant compte de la performance énergétique et de la sobriété carbone des bâtiments,
- Réalisation de plans de comptage sur 60 bâtiments soumis au décret BACS, pour évaluer l'état de la gestion technique des bâtiments et calibrer le déploiement des outils de télé-relève.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13.3. Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Priorité 2 du Bilan Carbone 2022 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département responsables du parc roulant et agents utilisant les véhicules de la collectivité.
Partenaires	Intervention CD66
Groupement d'achat de l'UGAP	Gestion du patrimoine départemental

Favoriser l'éco-mobilité et mobilités douces : navettes inter-sites pour déplacements pendulaires avec parking relais ; nouvel arrêt COS un midi par semaine. Arrêt gare SNCF à l'étude. 10 agents formés à l'écoconduite.

Augmentation du parc de vélos électriques : on compte actuellement 17 vélos et 12 trottinettes électriques destinés aux petits déplacements urbains des agents, sur un total de 61 vélos, répartis sur l'ensemble des services du Département.

Augmentation du parc de véhicules électriques et hybrides : Actuellement 23 véhicules électriques + 53 véhicules hybrides représentant 13% de du parc total de VL/VU (574).

En 2023 :

- acquisition de 10 véhicules électriques supplémentaires et mise en place de nouvelles bornes électriques sur des sites non équipés,
- optimisation de la flotte auto grâce à la mise en place d'un système de géolocalisation des véhicules.

Chiffres clés

4 868 tonnes équivalent CO2 (tCO2e) en 2018 :

- 2 043 tCO2e de consommation de carburant (émissions directes),
 - 887 tCO2 en immobilisations,
 - 421 tCO2 en entretien et prestations de service,
 - 238 tCO2 pour les déplacements pro hors flotte,
- Objectif de réduction de 28 % de GES entre 2008 et 2030.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget carburant	Euro	682 384,33	1 277 486	1 160 216	826 655	1 065 901	1 203 444
Véhicules légers ou utilitaires	Km	2 818 214	6 849 532	6 602 092	5 198 645	6 470 915	6 129 880
Véhicules légers ou utilitaires	Nbre	574	551	539	499	448	436
dont électriques	Nbre	23	13	13	9	8	5
dont hybrides	Nbre	53	53	53	52	40	13
dont thermiques	VL+VU	561	538	473	438	400	418
PL	km	425 258	1 054 575	1 323 933	535 104	1 173 261	1 568 828
Flotte PL	PL	90	90	94	86	87	86

Fait marquant

Les collectivités territoriales dont la flotte est supérieure à 20 véhicules, doivent remplacer 30 % des véhicules de leur flotte de moins de 3,5 tonnes, par des véhicules à faibles émissions, lors de leur renouvellement. Ce quota devra atteindre 37,4% à partir de 2026.

Bilan carbone en cours de réalisation sur l'année de référence 2022.

Axes de progrès / perspectives

- Favoriser la mutualisation de véhicules entre les services en développant le nombre de véhicules inscrits dans les pool.
- Étude prospective sur le parc roulant 2030 : réduction de la flotte, besoin en borne de recharge, stratégie de recharge tenant compte de la puissance souscrite, des heures creuses, de l'autoconsommation photovoltaïque...
- Renforcer les moyens de suivi technique, administratif et financier pour économiser les flux et optimiser le financement des opérations.
- Efforts à poursuivre pour passer d'une maintenance corrective à une maintenance préventive.
- Concernant la sinistralité, des actions de sensibilisation aux risques routiers sont proposées aux agents dans le cadre du PPRR.



Stratégie	Public visé
Priorité 2 du Bilan Carbone 2022 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Services départementaux	Gestion des ressources humaines

752 294 km de déplacements professionnels des agents réalisés hors flotte de véhicules

Sur les longues distances, les agents sont encouragés à utiliser le train.

Les trajets professionnels réalisés en voiture sont réalisés pour 8,6 % avec un véhicule personnel, en hausse par rapport à 2021 (5,3%). Cette valeur reste toutefois inférieure à l'avant COVID, avec 11,3 % en 2019.

Chiffres clefs 2018 - 2022

7 601 826 km de déplacements professionnels réalisés avec la flotte (hors poids lourds) et hors flotte, soit une augmentation de 399 253 km (+5,5%) depuis 2018:

- Augmentation de 719 652 km (+12%) réalisés avec la flotte,
- Baisse de 320 399 km (-30%) réalisés hors flotte : train, véhicules personnel, avion).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2022	2021	2020	2019	2018
Frais kilométriques voiture	Euros	251 911,74 €	128 713,00 €	172 245,00 €	286 158,00 €	265 799,00 €
Distances parcourues en voiture	km	641 940	371 461	494 814	822 561	876 570
Coût de déplacement voiture	€/km		0,35	0,35	0,35	0,30
Frais de billets de train	Euros	11 870,50 €	5 622,30 €	3 538,80 €	23 449,30 €	12 487,10 €
Distances parcourues en train	km	96 689				137 752
Coût de déplacement en train	€/km					0,09
Frais de billets d'avions	Euros	2 575,00 €	2 380,67 €	2 056,80 €	16 523,23 €	19 347,48 €
Distances parcourues en avion	km	13 665				58 371
Coût de déplacement en avion	€/km					0,33

Télétravail au Département des Pyrénées-Orientales

Réduire les trajets domicile-travail permet de limiter les émissions de CO₂, et ainsi améliorer le bilan carbone de la collectivité. Cela permet également de réduire le risque des accidents de trajets professionnels. Le télétravail au Département des Pyrénées-Orientales a donc été mis en place dès avril 2018 à titre expérimental, puis en 2019 pour élargir l'expérimentation. A la survenue du confinement lié à la COVID, la collectivité a été en capacité à positionner 1 224 agents en télétravail en un temps record, démontrant la capacité de notre institution à innover et à s'adapter aux nouvelles formes d'organisation du travail.

Depuis 2022, le télétravail est basé sur le volontariat des agents sur des postes télétravaillables. Il concerne toujours 803 agents qui ont été positionnés au moins un jour en télétravail (ordinaire) sur le logiciel de gestion du temps.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Agents en télétravail ordinaire	Nombre		803	1 224*	1 224*	131	22
Jours en télétravail ordinaire	Nombre		17 465,50				
Jours en télétravail spécifique	Nombre		2 016				
Jours en télétravail covid19	Nombre		12 719				
Total jours en télétravail	Nombre		32 200,50				

*Période Covid

Fait marquant

Bilan carbone en cours de réalisation sur l'année de référence 2022.



**CONSERVER ET EXPLOITER
DE MANIÈRE DURABLE
LES OCÉANS, LES MERS
ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Usagers de la Réserve (plongeurs, pêcheurs professionnels et de loisirs, plaisanciers, apeïstes, baigneurs... site ouvert et accessible toute l'année), scolaires, scientifiques...
Partenaires	Intervention CD66
État (finance à 60 %), Région, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, Laboratoire Arago, Université de Perpignan, Éducation Nationale, Pêcheurs professionnels, structures de plongée	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'environnement et au développement durable

La Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, première réserve marine française, a été créée en 1974. Gérée par le Département des Pyrénées-Orientales depuis 1977, sa superficie totale est de 650 hectares. Elle présente 2 niveaux de protection : une zone protégée, correspondant à la plus grande superficie de l'espace, soit près de 600 hectares, où les activités humaines sont réglementées, et une zone de protection renforcée, de 65 hectares, où quasiment toutes les activités humaine sont interdites. Chaque année, la Réserve réalise des missions de surveillance, des suivis scientifiques, des animations pédagogiques et gère l'accueil des usagers et du public. Le site accueille en moyenne 250 000 visiteurs par an, dont plus de 35 000 plongeurs (50% de la plongée du département s'effectue dans la Réserve) et plus de 30 000 personnes au sentier sous-marin. En 2022, un projet d'extension du périmètre été lancé, associant de nombreux acteurs dans le cadre d'une large concertation.

Chiffres clés

- Plus de 1200 heures de surveillance effectuées par an
- Un "effet Réserve" très marqué, validé par plus de 15 suivis scientifiques par an.
- Un site reconnu mondialement par des organismes spécialisés (UICN, Océan Refuge et ASPIM).
- 1400 élèves accueillis lors d'animations pédagogiques.

Faits marquants

- Validation du 4ème plan de gestion de la Réserve pour les 10 prochaines années (2023-2032).
- Clôture de la phase de concertation engagée par le Département pour l'extension du périmètre de la Réserve.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de visiteurs au sentier sous-marin	A stabiliser	Visiteurs	29 120	33 692	31 020	30 060	29 775	28 745
Nombre de visiteurs ayant participé aux animations	A maintenir	Visiteurs	3 712	3 350	1 600	1 200	2 150	2 104
Nombre d'élèves accueillis	A maintenir	Élèves	1 044	1 369	1 153	650	1 450	1 330
Nombre de mérus comptabilisés		Individus	Comptage prévu en septembre	X	X	650	X	600
Nombre de plongeurs sous marin	A stabiliser	Visiteurs	En cours	36 517	36 647	29 147	30 323	29 917

Axes de progrès / perspectives

- Lancement de la phase administrative suite à la démarche de concertation, qui aura duré plus de 15 mois. L'objectif est de créer une extension de plus de 1000 ha, portant la superficie de la future réserve à 1680 ha, entre les communes de Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère.
- Création de 2 zones de protection renforcée supplémentaires, permettant d'obtenir un effet réserve maximisé.



En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-marine-de-cerbere-banyuls/>



Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels

Public visé

Associations - Communes et EPCI - Syndicats de Bassins versant - Grand public

Partenaires

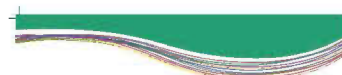
Agence de l'Eau RMC - Région Occitanie - ARB - OFB

Intervention CD66

Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
Appui technique
Aide aux tiers

Animation d'une stratégie de protection et de valorisation des Zones Humides (ZH)

- Accompagnement financier des collectivités / associations
- Animation du réseau départemental ZH, cellule d'appui aux acteurs de la préservation des zones humides (veille technique, financière, réglementaire).



Appel à projets :
résilience du territoire dans un contexte
de dérèglement climatique
et d'érosion de la biodiversité



Edition 2023
Préservons et Restaurons
les zones humides



Appel à Projets Zones humides

Accompagnement des collectivités pour restaurer et préserver les zones humides de leur territoire en leur apportant un soutien :

- technique pour inventorier et soutenir les travaux,
- financier pour financer la restauration et la valorisation de la zone humide.

Création de zones de préemption

Animation foncière avec le CEN et le Conservatoire du Littoral auprès des collectivités pour la maîtrise foncière de leur territoire sur des secteurs à enjeux écologiques

Chiffres clés

17 888 € d'aides pour des projets d'acquisition / restauration / amélioration de connaissances des zones humides

Faits marquants

Création d'une zone de préemption à Cerbère et Banyuls-sur-Mer (anse de Peyrefite)

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
		2023 (au 1 ^{er} /07)	2022	2021	2020
Budget	€				24 500
Aides aux tiers	€	15 000	17 888	4 328,00	9 500
Subventions perçues	€	4 722	4 722	4 722	4 680
Ateliers / jeux pédagogiques / stands...	Nombre	interventions Université		1 (fête de la nature)	
Études	Nombre	1 (étude bassins de rétention)	1 (cartographie et priorisation parcelles départementales à enjeux)	1 (création base de données ZH)	

Axes de progrès / perspectives

- Développer des actions de connaissances/préservation/restauration sur les zones humides en propriété départementale.
- Identifier les corridors écologiques pour les espèces des ZH, développer des aménagements protecteurs
- Préserver les mares prioritaires dans le cadre du plan régional



**PRÉSERVER ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT
À LES EXPLOITER DE FAÇON
DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS,
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION,
ENRAYER ET INVERSEMENT LE PROCESSUS
DE DÉGRADATION DES SOLS ET
METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT
DE LA BIODIVERSITÉ**

15.1. Ingénierie écologique

Accompagner les structures vers des démarches de préservation/ valorisation de biodiversité

15 VIE TERRESTRE



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Collectivités Agents de la collectivité Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
ARB, autres collectivités 11 organismes gestionnaires de sites (PNR, FRNC, ONF, SMC GS, CEN, GOR, Rivages, ...)	Gestion du patrimoine départemental Appui technique, aides aux tiers Animation Éducation au Développement Durable

Séquences de formation interne infrastructures et biodiversité

- Mise en oeuvre d'une feuille de route en interne déclinée en actions pour faciliter la prise en compte de la biodiversité et des sensibilités écologiques dans les projets d'infrastructures.
- Formation des agents pour les sensibiliser aux enjeux et les aider à comprendre les étapes clés de prise en compte de l'environnement dans les projets.

Atlas environnemental du foncier

Démarrage d'un outil de qualification écologique des parcelles départementales :

- analyse des bassins de rétention et proposition d'aménagement et de gestion,
- déploiement d'une base de données cartographique liant foncier et informations faune/flore/habitat.

Soutien des collectivités

- Suivi des opérations de l'AAP Nature en ville et valorisation des retours d'expériences des 36 communes lauréates.
- 35 inscrits à la formation Nature en ville organisée en partenariat avec le CNFPT, reportée pour indisposition du formateur.

Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels

- **Valoriser les espaces naturels, leur biodiversité**
Promouvoir auprès des collectivités la préservation de la Biodiversité à travers les démarches des gestionnaires d'espaces naturels et faire connaître le réseau d'acteurs :
 - développement d'une newsletter soulignant les actions dans les territoires,
 - création d'un annuaire des acteurs de la biodiversité,
 - création de pages web sur le volet Biodiversité du site ledépartement66.fr
- **Soutenir les gestionnaires de sites naturels**

Partenariat (technique et financier) avec les gestionnaires d'espaces naturels pour mettre en oeuvre leurs plans de gestion, projets d'aménagement, de sensibilisation et d'accueil du public.

Chiffres clés

Mise en place d'une formation touchant près de 100 agents issus pour la plupart des Directions opérationnelles.

Création d'un batracoduc préservant la faune de la zone humide d'Opoul (obtention du fond vert) 160 000€.

Subvention des gestionnaires à hauteur d'1 million d'€.

Faits marquants

L'accompagnement en interne et auprès des collectivités est indispensable et doit monter en puissance pour que les enjeux environnementaux et de préservation de la biodiversité soient intégrés à l'ensemble des politiques sectorielles.

La coopération transfrontalière des gestionnaires permet de développer des projets POCTEFA structurants.

Axes de progrès / perspectives

- Amplifier la coopération entre les Directions "aménagement" et "environnement" à travers différentes actions. ex : création de corridors écologiques réduisant les collisions avec la faune sauvage, développement de nichoirs dans les constructions.
- Poursuivre les formations transversales.
- Développer le volet "prise en compte de la biodiversité" en lien avec l'ARB et son réseau.



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Visiteurs de la Réserve, scolaires, public porteur de handicap, utilisateurs du site (chasseurs, pêcheurs, éleveurs). Le site est ouvert et accessible à tous.
Partenaires	Intervention CD66
Région Occitanie, PNR PC, OGM (observatoire des galliformes de montagne), réseau casseur d'os (Gypaète)FDC, FDPPMA, FRNC, OFB, GCLR (chauves-souris)...	Gestion du patrimoine naturel départemental Éducation et sensibilisation à l'environnement

Le Département, propriétaire de la Réserve de Nyer, s'investit depuis 2000 dans la protection et la gestion de 2200 ha de montagne, classés en Réserve Naturelle Régionale depuis 2007. Cette gestion comprend :

- des suivis scientifiques (rapaces, galliformes, chiroptères, habitats naturels),
- la surveillance et l'encadrement de la chasse, la pêche et l'élevage, dont les MAEC,
- le respect de la réglementation,
- l'entretien de quelques sentiers,
- l'accueil des publics et la sensibilisation à l'environnement (Maison de la Réserve, marquée "Tourisme & Handicap"), des animations spécifiques pour le grand public, les scolaires et les personnes en situation de handicap,
- l'animation du site Natura 2000 "Chiroptères des Pyrénées-Orientales", la participation au dispositif national "SOS chauves-souris" et la mise à disposition gratuite de nichoirs à chauves-souris,
- la participation au programme Natur'Adapt visant à étudier le changement climatique, ses impacts et les adaptations nécessaires.

Chiffres clés

- Fréquentation du site estimée à 5000 personnes/an
- Plus de 1150 personnes accueillies en juillet et août
- 55 personnes en situation de handicap accueillies hors été
- Près de 200 élèves sensibilisés
- 15 SOS chauves-souris
- 33 nichoirs



Faits marquants

Projet Natur'Adapt, sur l'adaptation au changement climatique des espèces et des milieux, en cours de finalisation. Le plan d'actions sera intégré au prochain plan de gestion du site. Amélioration de la gestion pastorale à Nyer et Mantet (frontière "poreuses" entre les 2 sites).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Élèves sensibilisés + PSH	250	Nombre	226*	254	206	250	344	304
Participants aux animations estivales (visite exposition incluse)	1 000		1 163	1 148	1 033	793	818	745
Nichoirs chauves-souris mis gratuitement à disposition	20		33 (au 31/08)	3	4	49	23	49
SOS chauve-souris traités	20		15**	32	32	32	34	52

*manque 1j d'animation

** diminution résultant de la création de la Charbonnière (centre de soins faune sauvage)

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de l'amélioration du partenariat avec les éleveurs et de la gestion des estives
- Poursuite de la rédaction du troisième plan de gestion, en y intégrant les résultats de l'étude Natur'Adapt.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-naturelle-regionale-de-nyer>

15.3 - Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles



Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels

Public visé

Tous publics y compris personnes à mobilité réduite, scolaires, scientifiques...

Partenaires

Conservatoire du Littoral (propriétaire du site), Région (financeur), Commune de Port-Vendres et CCACVI, GOR, CEN LR, Parc Naturel Marin du Golf du Lion, DREAL, DDTM

Intervention CD66

Gestion du patrimoine
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Le site de l'Anse de Paulilles a abrité une usine de dynamite Nobel, de 1870 à 1984. Propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1998, le Département en est maître d'ouvrage délégué et gestionnaire depuis 2004. Il a fait l'objet d'un vaste ré-aménagement sur 17 des 32 hectares du site et a ouvert ses portes au public, avec accès gratuit, en 2008.

L'entretien paysager est confié en grande partie à une entreprise d'insertion professionnelle.

Des inventaires et des suivis faunistiques et floristiques sont régulièrement réalisés dans le but de préserver les espèces d'intérêt patrimonial locales et d'enrichir les recensements nationaux.

De nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement, à l'histoire locale et au patrimoine maritime (Atelier des barques) sont réalisées chaque année à Paulilles. En 2023, l'un des outils utilisés pour cette sensibilisation : les maquettes de la Dynamiterie originelle ont été remplacées.

Chiffres clés

Le site accueille chaque année plus de 250 000 visiteurs, dont la moitié en juillet et août.

200 classes sont accueillies chaque année.

Faits marquants

La sécheresse a fortement impacté le site en 2023. L'arrosage du jardin et des plantes exotiques a été supprimé et de nombreux sujets sont morts. Une sensibilisation du public a été mise en place. Un travail sur des adaptations et l'avenir de la gestion du jardin sera à mener lors de l'hiver 2023/2024 (budget prévu de 290 000 € TTC).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Classes accueillies	Nombre	165	206	174	85	246	216
Élèves sensibilisés		4 645	5 300	4 275	4 366	6 125	5 433

Axes de progrès / perspectives

- Maintenir le niveau d'entretien du site et des suivis scientifiques, tout en poursuivant l'accueil du public.
- Remplacement des toilettes de la plage par des toilettes sèches (économie importante d'eau) + pose de récupérateurs d'eau pluviale enterrés.
- Étude de la gestion du jardin dans le cadre du changement climatique et des sécheresses à venir.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-classe-de-lanse-de-paulilles/>

<https://www.jeune66.fr/1623-deplacements.htm>

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-pna-du-lezard-ocelle-a21681.html>



Stratégie	Public visé
Schéma départemental des Espaces Naturels	Tous publics, scolaires, socioprofessionnels (associations, restaurateurs)
Partenaires	Intervention CD66
Commune de Villeneuve-de-la-Raho, BRL, SDIS, FD de pêche et de protection des milieux aquatiques, FDde Chasse, GOR, clubs nautiques, services de l'Etat	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'environnement et Développement Durable

Le Département, propriétaire et gestionnaire du site a réalisé, depuis 2000, d'importants investissements pour aménager les 50 ha d'espaces verts du site, afin d'améliorer l'accueil des usagers, très nombreux à fréquenter ce poumon vert de l'agglomération de Perpignan.

Les objectifs sont les suivants :

- permettre l'accès libre et gratuit à de nombreuses activités de plein air (promenade, jogging, VTT, fitness, pique-nique, loisirs nautiques, baignade en été...),
- accueillir de nombreuses manifestations chaque année,
- gérer le site selon les principes du développement durable, même si celui-ci est totalement artificiel (retenue à vocation hydraulique),
- favoriser la biodiversité, notamment dans le cadre de la gestion de la réserve écologique.

Derniers travaux réalisés en 2023 : le remplacement de la place à feux du site (comprenant 8 foyers).

Chiffres clés

- Plus de 1 million de visiteurs /an.
- 125 espèces d'oiseaux répertoriées dans la réserve écologique, dont 42 nicheuses.
- 47 Emydes Lépreuses (tortues protégées) introduites dans la réserve écologique en 2019.



Faits marquants

- Les impacts du changement climatique se sont particulièrement fait ressentir en 2023 : niveau des plans d'eau historiquement bas, développement très important des cyanobactéries dans la retenue principale.
- Augmentation du nombre de visites pédagogiques à l'attention des scolaires dans la réserve écologique ces dernières années (32 à 35 animations/an).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total visiteurs (estimé)	Nbre	En cours	1 100 000	1 000 000	900 000	1 200 000	1 200 000
Animations scolaires réserve écologique	Nbre	En cours	38	35	14	14	9

Axes de progrès / perspectives

- Continuer à assurer les aménagements et l'entretien du site selon les principes du Développement Durable (ex. : label Certiphyto obtenu en 2018).
- Études pour le dévoiement de la RD 39 et le déplacement du parking du Mas Richemont côté site (sécurisation et amélioration paysagère).
- Réaliser des aménagements pour accueillir quelques espèces d'oiseaux supplémentaires dans la réserve écologique.

En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-lac-de-la-raho/>

15 VIE TERRESTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES





15 VIE TERRESTRE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Tous publics (le site est ouvert et accessible à tous, 365 jours/an), scolaires.
Partenaires	Intervention CD66
Communes de CARAMANY et ANSIGNAN, Communauté de communes Agly Fenouillèdes, FDPMA, association d'insertion DRECERES QUALITE, Tram'66, Association Labelbleu.	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Aménagements

- Phase étude (APS) du Projet de pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes (projet PPI, enveloppe de 5 M€ TTC), dont réalisation d'une concertation publique.
- Installation de barrières autour des aménagements du parking du sentier des oiseaux.
- Installation de grilles permettant de fermer les places à feu de la zone de l'Horto (Caramany) et du Moulin (Ansignan) en périodes de risque incendie élevé (nouvelle réglementation due à la sécheresse).

Réglementaire

- Modification de la réglementation des activités nautiques du Lac de l'Agly (suppression de 2 rampes de mise à l'eau pour les barques de pêche).

Chiffres clés

- 40 000 visiteurs/an environ.
- 10 classes accueillies en sorties pédagogiques (l'appel à projets portant sur l'offre pédagogique du Lac de l'Agly a permis de développer cet accueil des classes).

Faits marquants

Les impacts du changement climatique se sont particulièrement faits sentir en 2023 :

- risque incendie élevé une grande partie de l'été,
- plan d'eau ayant atteint un niveau historiquement bas.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Classes accueillies (hors raid des collèges)	Nombre	10	4	2	0	0	0
Visiteurs (total 3 compteurs sentiers)		10 000 (estimé)	8 000 (estimé)	13 670	13 517	13 581	13 913

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le développement de l'accueil des classes.
- Poursuivre la phase étude (APD et PRO) et obtenir les autorisations réglementaires du projet de Pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-plan-deau-de-lagly/>



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Tous publics (le site est ouvert et accessible à tous, 365 jours/an), scolaires.
Partenaires	Intervention CD66
Syndicat Mixte RIVAGE, Association Bonança, Lycée Rosa Luxembourg de CANET, Association Label Bleu, Réseau EEDD TRAM'66, EDEN'66, Barcarès Nature Pluriel	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Entretien et aménagement du site par une association d'insertion

La mise en place d'un marché public réservé aux structures d'insertion professionnelle permet de faire le lien entre préservation du milieu naturel et action sociale. Le fait de faire travailler des personnes en insertion sur des actions de gestion des espèces invasives, d'entretien d'un espace naturel et d'entretien d'une barque traditionnelle catalane, permet de sensibiliser ce public spécifique à la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel maritime.

Éducation à l'environnement

Un appel à projets pour la coordination et la réalisation des actions pédagogiques scolaires a été lancé pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024. Celui-ci a été remporté, sur le site des Dosses, par une structure locale d'éducation à l'environnement et a permis de développer l'offre pédagogique du site.

Chiffres clés

- 35 classes accueillies entre septembre 2022 et juin 2023.
- Plus de 90 000 visiteurs/an en moyenne.

Faits marquants

- Lors de travaux de remplacement d'une canalisation d'eaux usées, les échanges avec le maître d'ouvrage ont permis de dévier le tracé du réseau pour préserver un bosquet de tamaris et de pins.
- Ces dernières années, on note une augmentation régulière de la fréquentation du site.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Classes accueillies	Nombre	53	35	27	23	19	17
Total de visiteurs		100 000 (estimé)	98 616	119 357	79 850	70 000 (estimé)	52 589

Axes de progrès / perspectives

- Continuer à développer l'offre pédagogique pour les groupes scolaires.
- Renouveler les prestations d'entretien complémentaires avec l'association TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée), structure d'insertion pour les jeunes.

En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-des-dosses>





**PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT
DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET
OUVERTES AUX FINS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À
LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE,
À TOUS NIVEAUX, DES
INSTRUCTIONS EFFICACES,
RESPONSABLES ET OUVERTES**

Stratégie	Public visé
Stratégie financière	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion du patrimoine départemental, commande publique, service au public, aides aux tiers

Une gestion durable de la dette

La dette et le patrimoine, deux éléments fondamentaux de la stratégie financière, participent de l'action durable en matière financière. Cette stratégie a connu différentes étapes. D'abord, entre 1998 et 2007, le Département a poursuivi de manière progressive et déterminée son désendettement. Depuis 2008, l'encours de la dette a été stabilisé à un niveau soutenable, matérialisé par des bons ratios de solvabilité. Anticipant en 2022 un retour élevé de l'inflation, le Département s'est désengagé de contrats à taux variables illustrant ainsi une nouvelle période de désendettement. Cette stratégie de financement s'est réalisée au profit d'une politique ambitieuse d'équipement du territoire avec un effort d'investissement cumulé de 593 M€ sur la période 2017/2022.

Chiffres clés

Le stock de dette était de 199 M€ au 31 décembre 1998. Il atteint 143.7 M€ au 31 décembre 2022, soit une réduction de 55.3 M€.

L'épargne brute ressort en moyenne à 78.5M€ sur la période 2017-2022. Le taux d'épargne brute (épargne brute/RRF) est de 16% en 2022.

Faits marquants

La dette départementale ramenée au nombre d'habitants s'élève à 299€ en 2022 contre 520 € en moyenne pour les Départements appartenant à la même strate démographique (source : DGCL). La capacité de désendettement (mesure le nombre d'années nécessaires au désendettement en fonction des marges d'autofinancement) se situe à 1.4 année contre 2.4 années au niveau national.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels 2023	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
			2022	2021	2020	2019	2018
Encours de dette	136	million d'€	143,7	184,1	175	159,4	145,2
Investissement (hors dette)	125	million d'€	120,7	97	107,1	102	79,5

Axes de progrès / perspectives

- Le Département poursuit son engagement en matière de "finance durable": il est prévu dans un contrat d'emprunt des bonifications de taux si les exigences en matière RSE sont respectées. Le Département a par ailleurs contracté auprès d'une banque "éthique" qui participe au développement économique durable des territoires.

En savoir plus

Documents budgétaires en ligne sur le site www.ledepartement66.fr



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Stratégie	Public visé
Santé et Bien-Être au Travail	Agents du Département des Pyrénées-Orientales
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT Partenaires extérieurs pour formations et sensibilisations Collèges	Actions individuelles et collectives auprès des agents ; Conseils auprès de l'autorité territoriale et des agents Participation aux instances

Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail

Le rôle principal de la Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail est de conseiller l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département.

Actions individuelles

- visites médicales d'aptitude ou de suivi
- entretiens infirmiers
- entretiens individuels et bilans de positionnement
- études et aménagements de poste personnalisés

Actions collectives

- visites de chantiers ou de sites
- médiations
- formations ou sensibilisations en prévention

Faits marquants

De nouveaux agents intègrent la Direction cette année, ce qui va permettre d'insuffler une nouvelle dynamique pour continuer à mener à bien la mission de préservation de la santé des agents de la collectivité.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021*	2020*	2019	2018
Visites médicales	Nbre	713	1260	1253	745	1159	1395
Entretiens psy ou bilans de positionnement	Nbre	330	410	315	269	483	311
Entretiens sociaux	Nbre		396	153**	132**	378	316

* année perturbée par la Covid-19

** mi-temps et/ou absence une partie de l'année

Amélioration des conditions de travail du personnel d'entretien des collèges

Chaque année, la Direction Éducation Jeunesse et Sports participe à la préservation de la bonne santé des ATEE et à la prévention des risques professionnels, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) en particuliers.

Mécanisation de certaines tâches

L'équipement des collèges en machines de nettoyage et d'entretien des sols (auto-laveuse, tondeuses...) se poursuit et permet d'améliorer les conditions de travail en limitant la répétition des efforts et les effets de la contrainte physique sur la santé.

Allègement des chaises de réfectoire

La diminution du poids des chaises permet de faciliter les nombreuses manutentions quotidiennes dans le cadre du plan de nettoyage.

Expérimentation de la Méthode Globale de Nettoyage (MGN)

Cette nouvelle technique de nettoyage expérimentée dans 5 collèges doit permettre de réduire significativement les ports de charges, les TMS et l'exposition au risque chimique avec la mise à disposition d'outils et ergonomiques.

Chiffres clés

12 auto-laveuses et 2 tondeuses auto-portées fournies (81 000€)

+ de 1000 chaises remplacées (55 000 €)

Mise à disposition de 37 chariots ergonomiques de nettoyage manuel (50 000 €)

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Coût total des équipements	Euro	61 000 €	20 000 €	7 000	65 000	79 000	30 000
Collèges équipés	Nbre	13	3	2	12	13	14
Investissement par collège	Euro	4 692	6 666	3 500	5 417	6 077	2 143



Stratégie	Public visé
Politique gestion des ressources humaines	Agents
Partenaires	Intervention CD66
Centre National de la Fonction Publique Territoriale	Gestion des ressources Humaines



Développement des compétences par le biais et autour des outils numériques

- Poursuite du marché proposant l'accès des agents à la plateforme de ressources de formation "Ideal Connaissances" et plus spécifiquement à 31 communautés professionnelles thématiques en lien avec les compétences de la collectivité - le contenu proposé aux agents inscrits comporte des dossiers thématiques, des participations à des webinaires, des formats "replay", des espaces d'échanges avec des professionnels d'autres collectivités.
- Investissement dans la certification des agents conseillers numériques du Département pour favoriser leurs projets d'insertion professionnelle à l'issue de leur contrat. Conclusion d'un marché avec le prestataire AFPA pour dispenser une formation certifiante à 10 agents :
 - certification PIX
 - titre professionnel de Responsable d'Espace de Médiation Numérique (RNCP).
- 7 formations en bureautique pour favoriser la reconversion professionnelle d'agents en Période de Préparation au Reclassement.

Chiffres clés

- 409 inscrits sur la plateforme Ideal co en 2022 vs 362 en 2021
- 3 500h de formation certifiante délivrée aux 10 conseillers numériques pour un budget de 42 000 euros
- 4 agents en Période de Préparation au Reclassement formés à la bureautique en interne et en externe

Faits marquants

2 agents sur les 4 ont été reclassés sur des postes aux missions nécessitant des compétences numériques pour lesquelles ils ont été formés.

Axes de progrès / perspectives

- Préparation d'une action de communication forte en janvier 2024 pour valoriser l'outil Ideal Co auprès des agents
- Parcours de formation interne envisagés en bureautique pour les agents en usure professionnelle ou Période de Préparation au Reclassement

Développement de la sensibilisation des agents autour des thématiques environnementales

- Réalisation d'une formation en interne pour 47 agents sur la thématique de la sobriété énergétique des bâtiments.
- Conception interne et réalisation d'une formation « Faciliter la qualité environnementale des infrastructures » à destination des agents conduisant des projets d'infrastructures au sein du Département, dont l'objectif est de les sensibiliser aux diverses procédures réglementaires du Code de l'Environnement et aux nouvelles techniques d'ingénierie et d'innovation permettant de mieux prendre en compte la biodiversité sur les chantiers. Plusieurs prestataires ont animé cette formation : l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie, La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, l'Union Professionnelle du Génie Écologique et le CEREMA

Chiffres clés

- Formation « Sobriété énergétique » : 47 agents formés
- Formation « Faciliter la qualité environnementale des infrastructures » : 100 agents formés, 183 jours de formation, coût de la formation : 20 000€

Axes de progrès / perspectives

- Essaimer les ateliers de sobriété énergétique à tous les bâtiments et agents de la collectivité en 2023.

16.4. Offre de formation sur le développement durable



Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT (prise en charge des dépenses de formations) Collectivités des Pyrénées-Orientales (accueil des formations et retour d'expériences)	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique

Une nouvelle offre de formation bi-annuelle 2023/2024 sur le développement durable

Depuis 2013, en partenariat étroit avec le CNFPT, le Département a développé une offre de formation sur le développement durable, localisée sur le département, ouverte aux agents et aux élus des collectivités afin de leur permettre de monter en compétences et aider à la réalisation de projets démonstratifs sur le territoire.

L'offre de formation 2023/2024 propose 20 formations sur différentes thématiques de développement durable de septembre 2023 à novembre 2024. Environ trente collectivités participeront soit en accueillant les formations soit en témoignant de leur retour d'expérience.

A noter, un parcours sur la démarche Agenda 2030 est proposé avec 3 formations dédiées : une sur les ODD et leur intégration dans les projets, une sur la participation et une sur l'évaluation.

Chiffres clés

Depuis 2013, 1 111 participants dont 174 élus et 937 agents ont été formés au développement durable, soit 162 collectivités et organismes divers, dont 129 communes, 25 structures intercommunales, le Département et d'autres organismes (DDTM, CAUE, OPH, AFB, Université de Perpignan, etc.).

Faits marquants

En 2023, le PNR Pyrénées Catalanes a rejoint le partenariat. Par ailleurs, d'autres acteurs du territoire (PNR Corbières Fenouillèdes, Pays Pyrénées Méditerranée, communautés de communes, communes, CAUE, etc.) ont participé à l'identification des besoins et aux propositions des nouvelles formations.



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023	2022	2021	2020	2019	2018
Sessions de formations	10	Nbre	7 programmées*	7	10	6	8	3
Participants	150	Nbre		142	153	86	134	33
Participants par formation	15/formation	Moyenne		20	15	14	17	11

*De fin septembre à fin novembre 2023

Axes de progrès / perspectives

- Améliorer la communication des formations auprès des publics ciblés,
- Organiser des journées d'actualités sur des thématiques phare.

En savoir plus

Bibliothèque Développement Durable : <https://wpx.cd66.fr/bibliothequeDD/>

Stratégie	Public visé
Recours à des nouvelles technologies numériques (matériel, applications informatiques...) et leur intégration dans le quotidien des agents et de la collectivité.	Agents et tous publics
Partenaires	Intervention CD66
	Accompagnement technique. Innovation et développements des usages du numérique

La transformation digitale est le processus qui consiste à remplacer complètement les processus métier manuels existants par les toutes dernières alternatives numériques.

- Impression : Centralisation des impressions sur photocopieurs multi-fonctions.
- Stockage des données de la collectivité
- Achats des matériels informatiques (PC et Ecrans)
- Pilotage des projets dans le cadre du Schéma Directeur Informatique

Projet transversal parapheur électronique (I-parapheur) - 53 projets en 2023

Projet phare :

Étude sur la durée de vie, la conservation et l'archivage des données

Création d'un centre de données mutualisé avec les collectivités (EPCI, communes)

Chiffres clés

236 Photocopieurs

180 To stockage données

Faits marquants

+20,7% d'augmentation de stockage en 6 mois

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget impression	Euro	23 811,16 €	44 253,04 €	23 095,92 €		81 697,21 €	
Consommation photocopieurs	Pages	1 719 349	3 085 215	1 801 570		7 335 972	
I-Parapheur	Nbre projets*	53	59	51	40	3	2
I-Parapheur	Nbre de dossiers*	8 400	13 053	6 432	3 622	2 554	2 345
Stockage données	Terra-octets	180	170	140			
Projets SDJ* en étude	Nbre projets	9	6				
Projets SDJ En cours	Nbre projets	18	12				
Projets SDJ Terminés	Nbre projets	3	3				
Achat Ecrans	Nbre Ecrans	300	450	350	200	15	
Achat PC Portables	Nbre PC Portables	480	100	520	643	327	
Achat PC fixes	Nbre PC Fixes	200	0	300	116	400	

*Projets I-parapheur = Nombre de circuits créés

* Dossiers I-parapheur créés = espace pouvant contenir entre 1 et 10 fichiers pdf pour validation

*SDJ = Schéma Directeur Informatique

Axes de progrès / perspectives

- Gestion des flux d'impression centralisés
- Qualifier le nombre d'écrans par utilisateurs / applications utilisées

Développement du dématérialisé et distanciel dans le process de recrutement

Suite à la démarche de sourcing dans le cadre de l'acquisition d'une plateforme de recrutement, le choix de prestataire a été défini et validé. La plateforme sera utilisée par les candidats pour déposer les documents de leur dossier de candidature - Cela va notamment permettre de diminuer la réception de dossiers papiers.

Chiffres clés

- 1574 candidatures spontanées enregistrées du 01/01/23 au 31/08/23
- 3457 candidatures enregistrées sur postes permanents ouverts à la mobilité du 01/01/23 au 31/08/23
- 175 mobilités publiées du 01/01/23 au 31/08/23
- Environ 300 jurys proposés en visioconférence pour des candidats éloignés géographiquement

16.6. Animation d'une démarche d'amélioration continue de nos pratiques

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
La TRAME: Feuille de route de l'administration départementale 2022-2028	Tous les agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
	Accompagnement technique et animation Management

La TRAME est le projet d'Administration du Département, c'est notre feuille de route administrative. Celle-ci vise à nous doter d'un cadre de référence commun, et à entrer dans une logique d'adaptation et d'amélioration continue de nos pratiques. Il s'agit d'un premier projet d'administration pour le Département.

Il contient 23 actions transversales identifiées dans le cadre d'une démarche participative qui s'est déroulée pendant un an : de novembre 2021 à décembre 2022. Ces 23 actions doivent répondre à 6 enjeux d'amélioration identifiés par la Direction Générale: cohésion, participation, encadrement, ressources, performance et processus décisionnels.

La TRAME va être déclinée en feuilles de route par les Directions au second semestre 2023 afin d'en assurer une traduction concrète et d'en permettre le suivi.

Chiffres clés

- 23 actions du projet d'administration (PDA)
- 80 agents impliqués dans la coconstruction des 23 actions du PDA
- suivi de 77 actions du projet de mandat (PDM)
- 140 agents à mobiliser pour la mise en œuvre des actions

Faits marquants

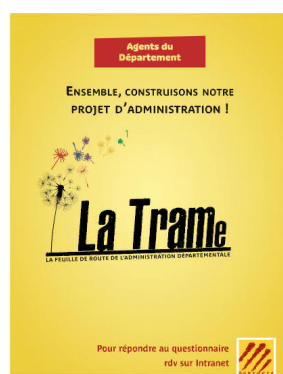
- Adoption du programme d'actions la TRAME par la Direction Générale en décembre 2022.
- Séminaire de restitution des ateliers du Projet d'Administration en mars 2023.
- Séminaire de lancement de la déclinaison opérationnelle de La TRAME en octobre 2023.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats
			2023 (au 1er/07)
Nombre d'actions du Projet d'Administration en cours de réalisation ou réalisées	Objectif 2028 : 23	Nombre	
Nombre d'agents impliqués dans la mise en œuvre du PDA	140 / an	Nombre	80

Axes de progrès / perspectives

- Séminaire à renouveler en 2024.



Stratégie	Public visé
	Tous les agents du Département
Partenaires	Intervention CD66
Tous les organismes extérieurs	Accompagnement technique Management

Réalisation d'études et d'accompagnement des services sur les aspects organisationnels

Le Conseil en Organisation recouvre plusieurs champs. La Direction est amenée à accompagner, à leur demande ou à la demande de la Direction Générale, des services ou directions dans le cadre de projets visant à :

- l'élaboration de projets de Direction et à leur déclinaison organisationnelle,
- la formalisation de procédures et l'amélioration des process et modes de fonctionnement,
- la gestion de projets structurants et transversaux (exemple: optimisation des systèmes d'informations...).

Réalisation d'audits et formulation de préconisations aux organismes extérieurs du Département

La Direction est amenée à réaliser des audits, en interne ou en externe. S'agissant de l'audit externe, elle réalise, dans le cadre du plan annuel d'audits fixés avec la Direction Générale, les audits des organismes associés du Département, quelle que soit leur forme juridique.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
			2023 (au 1er/07)	
Nombre de services accompagnés par la DEA		Nombre	10	
Nombre d'audits d'organismes extérieurs du Département	2/an	Nombre	2	

Axes de progrès / perspectives

- Objectif de réalisation de 2 audits/an



16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES

Stratégie	Public visé
Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public 2017-2023	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Préfecture des Pyrénées-Orientales, Région Occitanie, EPCI, Opérateurs de services (CPAM, Pôle Emploi, CAF...) réunis dans le cadre du Schéma, Association des Maires de France 66	Accompagnement technique Aides aux tiers Service au Public

Afin d'améliorer l'accessibilité des services au public et de manière plus générale l'accès aux services publics, la Département accompagne techniquement et financièrement les collectivités et associations dans la méthodologie, la définition, l'élaboration, l'animation et le suivi de projets.

Les objectifs stratégiques de cette action menée dans le cadre du Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public 2017-2023, sont d'aider à l'émergence de nouveaux services au public (santé, usages au numérique, développement de l'itinérance des services publics, inclusion numérique ...), mais également de permettre une mise en réseau des initiatives et actions engagées ainsi qu'une capitalisation des projets et des retours d'expériences.

- Déclinaison opérationnelles:
- AAP Services au Public Innovants,
 - AAP Offre de Santé et Territorialisation,
 - AAP Espaces Numériques et de Services Partagés

Chiffres clés

- Votés en 2023:
- AAP Santé : Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bourg Madame (150 000€),
 - Achat de matériel d'équipement et d'équipement médical du Pôle Médical du Haut Vernet de Perpignan (150 000 €)
 - AAP Santé : Maison de Santé Pluridisciplinaire de Néfiach (150 000 €)
 - AAP Santé : Extension Centre de santé Millas (7 682,05 €)

Faits marquants

- Renouvellement du Schéma Départemental d'Administration Numérique en cours (2023-2030),
- Vote de la Vague 2 de la Politique d'inclusion numérique en mai 2023.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019
AAP Services au public innovants	Euro				35 000	150 901
AAP Offre de santé et territorialisation		457 682	185 500	76 180	218 851	
AAP Espaces Numériques et de Services Partagés			150 000	40 000		

Axes de progrès / perspectives

- Élaboration du Schéma Départemental d'Administration Numérique en concertation avec la Préfecture des Pyrénées-Orientales et l'Association des Maires de France 66,
- Travail en cours avec la Préfecture des PO et l'AMF 66 sur la coordination et le maillage du territoire,
- Renforcement de l'itinérance des services au public,
- Travail en cours sur la santé et e-santé.

En savoir plus

Consulter le SDAASP 2017-2023 sur le site Internet du Département <https://www.ledepartement66.fr/presentation-du-sdaasp/>

16.9. Plan pluriannuel d'investissement à destination des établissements en protection de l'enfance

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



	Public visé
Schéma des solidarités 2023-2027	Établissements de compétence départementale hébergeant des enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance correspondant à des opérateurs publics ou privés associatifs à but non lucratif
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels, partenaires locaux, associations	Aide financière sous forme de subvention d'investissement

Dans le cadre du plan d'investissement de 500 millions d'euros à destination de projets structurants prioritaires pour le Département des Pyrénées-Orientales, l'Assemblée départementale a approuvé le 20 avril 2020 un plan d'aide à l'investissement à hauteur de 8 millions d'euros à destination des projets d'investissement des établissements et services de la protection de l'enfance.

Le plan d'investissement vise à :

- L'amélioration des performances thermiques des bâtiments afin de diminuer la consommation énergétique ;
- La prise en compte de la démarche de développement durable dans les nouveaux projets d'investissement ;
- L'adaptation de l'offre d'accueil des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- L'amélioration des conditions de travail des personnels.

1. La modernisation des établissements et services dont le bâti est inadapté

Objectifs :

- Amélioration des performances thermiques des bâtiments afin de diminuer la consommation énergétique;
- Prise en compte de la démarche de développement durable dans les nouveaux projets d'investissement.

2. Adaptation et développement de l'offre d'accueil

Objectifs :

- Meilleure prise en charge des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance;
- Amélioration des conditions de travail des personnels.

Chiffres clés

Au 1er août 2023, près de 300 enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance sont hébergés au sein de Maisons d'enfants à caractère social

Faits marquants

- Retard dans les travaux en raison de la période de crise sanitaire.
- Augmentation des coûts des matières premières.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2023(au 1er/07)	2022	2021	2020
Subventions votées	PPI – Établissements protection de l'enfance	Euro				8 000 000 €
Réalisations			3 565 093 €	0	487 174 €	572 595 €
Projets		Nombre	4	0	2	4

Axes de progrès / perspectives

- Perspectives d'achèvement des travaux pour 3 établissements sur 4 avant fin 2024.
- Fin du plan pluriannuel d'investissement en 2025.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/proteger-lenfance/>



**RENFORCER LES MOYENS DE
METTRE EN OEUVRE LE
PARTENARIAT MONDIAL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Intercommunalités, Pays, Parcs Naturels Régionaux, État (DREAL, DDTM66), AMF66, CAUE	Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique Aides aux tiers

5ème réunion d'échanges techniques le 22 novembre 2022

Afin de poursuivre la dynamique collective engagée en 2015 avec les membres du Réseau Départemental 66 de Développement Durable, une 5ème réunion d'échanges techniques a eu lieu le 22 novembre 2022 avec :

Un premier temps en séance plénière pour :

- Faire un point sur les actions 2022 et à venir du Réseau,
- Présenter les programmes européens 2021 - 2027 et leur déclinaison au niveau local avec l'intervention d' Europe Direct Pyrénées et du Département,
- Prendre connaissance d'un diagnostic départemental basé sur le développement durable présenté par l'INSEE,

Un second temps en ateliers pour :

- Mener des réflexions collectives, à travers un temps en ateliers, pour affiner sa compréhension des Objectifs de Développement Durable les moins probants et échanger autour des projets à mener dans les collectivités.

Cette réunion a réuni 41 participants représentant 31 collectivités et organismes divers.

Chiffres clés

Depuis 2015 :
 430 participants (agent(e)s et élu(e)s)
 16 animations (visites, formations, réunions)
 632 documents publiés sur la bibliothèque DD
 22 lettres d'information technique sur le DD



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget des animations		Euros	0	12 588	0	0	0	7 176
Mobilisation du réseau (réunion, formation-action...)	3	Animations	0	5	0	0	2	3
	60	Participants	0	80	0	0	70	66
Lettre d'info	4	Nbre	3	5	5	6	3	0

Axes de progrès / perspectives

- Création d'un portail dédié aux collectivités
- Poursuite de l'accompagnement des collectivités sur les objectifs de développement durable (ODD)

En savoir plus

Bibliothèque Développement Durable :
<https://wpx.cd66.fr/bibliothequeDD/>



17.2. Développer les démarches de dialogue citoyen

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Démarche de concertation citoyenne "Imagine les PO", AAP Développons les Cafés Citoyens	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Communautés de Communes	Accompagnement technique Aides aux tiers Service au Public

Pour poursuivre la démarche engagée, les actions suivantes ont été mises en place :

- Co-portage avec la Direction de la Communication d'une plateforme de dialogue citoyen : véritable espace de concertation en ligne permettant de recueillir les avis des habitants.
- Développement AAP "développons les Cafés Citoyens en PO" pour permettre l'émergence de projets de dialogue citoyen.
- Appui technique et méthodologique dans la définition, l'élaboration et le suivi de projets de démarches de participation citoyenne.
- Animation de réunions territoriales de participation citoyenne.
- Mise en relation avec des partenaires potentiels et/ou institutions ressources étant déjà engagées dans des démarches participatives.
- Capitalisation de retour d'expériences des projets déjà engagés au sein des communes du département et/ ou dans d'autres départements.

Chiffres clés

AAP Cafés Citoyens : 4 projets structurants soutenus entre 2021 et 2023

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020
Budget	AAP Café Citoyen	Euro	60 000	6 746	89 262	14 030

Axes de progrès / perspectives

- Développer une culture interne comme externe en matière de dialogue citoyen,
- Développer une culture citoyenne et de démocratie participative à l'échelle du département,
- Travail en cours avec les territoires.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/vous-souhaitez-etre-accompagne-e-en-matiere-de-dialogue-citoyen/>

Stratégie	Public visé
Accompagnement au bloc communal	Communes et leurs groupements de communes
Partenaires	Intervention CD66
Communes et leurs groupements de communes	Aide aux tiers

En date du 02/02/23, l'Assemblée Départementale a adopté le règlement d'aides aux communes et aux groupements de communes. Au titre de la solidarité territoriale, les projets doivent impérativement s'inscrire dans l'un des axes stratégiques suivants:

- Axe 1 : Maintenir ou développer les services aux publics
- Axe 2 : Agir pour la cohésion sociale et territoriale
- Axe 3 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel

Qui se déclinent en cinq thématiques prioritaires:

1. Projets d'équipements d'amélioration du service public à la population (dont accessibilité) ;
2. Projets d'embellissement des villages et rénovation du patrimoine ;
3. Projets d'équipements en faveur de l'enfance et jeunesse ;
4. Projets d'équipements culturels, sportifs et de loisirs ;
5. Projets d'équipements en faveur de la consolidation des filières touristiques et agricoles. Le règlement des aides aux communes s'appliquent à 6 programmes.

Chiffres clés

Les programmes du service aides aux communes:

- Aide à l'Investissement Territorial (AIT),
- Aide Directe aux Équipements Structurants (ADES),
- Bourg-Centres (B.C.) et Petites Villes de Demain (PVD),
- Plus Beaux Villages de France,
- Dotation Voirie Communale et Rurale,
- Fonds Intempéries.

226 communes

12 EPCI

Faits marquants

- Vote du règlement des aides aux communes
- Participation à la création du module e-subvention sur e-sedit

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Budget	Euro	8 315 100	8 448 595	11 621 847	8 316 666		
Subventions instruites	Nbre	407	429	398	414	368	354
Subventions octroyées	Nbre	106	363	351	393	327	313
Montant subventions octroyées	Euro	4 103 886	10 001 164	8 646 045	12 787 398	13 419 077	9 981 109
Montant total opérations	Euro	29 687 977	51 222 592	39 866 042	59 836 581	68 769 577	51 269 692
Opérations réalisées	Nbre				347	291	297

Axes de progrès / perspectives

- Mise en œuvre et maîtrise du module e-sedit
- Participation à la création de la plateforme de dépôt de dossier de demande de subvention
- Etude des conditions de la mise en place d'éco-bonification des aides

17.4. Fonds de soutien aux micro-projets sur l'Espace Catalan Transfrontalier

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Renforcer les échanges transfrontaliers et tisser de nouveaux partenariats	Fondations, Associations, Organismes consulaires Universités, établissements de formation ; Structures publiques & para-publiques ; Collectivités territoriales & groupements.
Partenaires	Intervention CD66
Generalitat de Catalunya	Aides aux tiers soutien aux projets de coopération transfrontalière de proximité

Le Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers est un appel à projets annuel créé en 2008 par le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya, dans le cadre d'un Accord de partenariat liant les 2 institutions.

Il permet de financer depuis 15 ans des opérations transfrontalières à dimension locale, contribuant au rapprochement citoyen et au développement de l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT - territoire naturel de coopération formé par les Pyrénées-Orientales et la province de Girona).

L'ambition partagée du Département et de la Generalitat est :

- d'être le moteur d'une dynamique de développement territorial transfrontalier, basée sur le partage d'un avenir commun, en identifiant les opportunités de coopération et en fédérant les forces vives du territoire ;
- de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du bassin de vie transfrontalier et d'apporter une réponse concrète aux obstacles liés à l'existence de la frontière.

Chiffres clés Entre 2008 et 2022 :

- Près de 477 projets transfrontaliers déposés
- 291 projets soutenus
- 1,36 M€ de subventions octroyées par le Département
- Coût total des actions menées par les acteurs : 5,8 Millions d'€
- Montant moyen des subventions octroyées : 4 700 €

Faits marquants

L'AAP 2022 a connu une mobilisation sans précédent des opérateurs du territoire, témoignant d'une reprise accrue de la coopération transfrontalière à la suite des années Covid, marquées notamment par la fermeture de la frontière.

Lancement du projet de territoire EsCaT, qui permettra de financer des opérations transfrontalières complémentaires (en termes de thématiques et de montants).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2023 (au 1er/07)	2022	2021	2020	2019	2018
Subventions versées	100 000	Euro	/	96 542	58 158	72 641	63 052	82 478
Projets soutenus	20	Nbre	/	29	16	18	16	17

Axes de progrès / perspectives

- Rapprochement des 2 dispositifs portés parallèlement par le Département et la Generalitat, afin de tendre vers davantage de modalités de mise en œuvre communes,
- Création d'une charte graphique et de supports de communication communs aux 2 dispositifs,
- Réflexions sur la meilleure complémentarité à trouver avec les nouveaux AAP transfrontaliers européens (EsCaT et petit-projets POCTEFA).

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/le-fonds-de-soutien-au-micro-projets-transfrontaliers/>

Stratégie	Public visé
Soutien aux acteurs du territoire qui interviennent en Rive sud méditerranéenne auprès des populations locales	Partenaires et populations sur place
Partenaires	Intervention CD66
Associations Loi 1901 et ONG, Collectivités locales et établissements publics, universités et centres de formation...	Aides aux tiers Accompagnement technique des porteurs de projet

Aides aux tiers

Les typologies d'intervention: solidarité internationale, transfert de compétences, coopération scientifique

Les domaines d'intervention :

- Transition énergétique,
- Préservation des ressources naturelles, mobilités et tourisme durable, économie circulaire et agriculture paysanne,
- Appui social aux plus vulnérables par les outils numériques
- Éducation et jeunesse
- Soutien à la transition démocratique

Chiffres clés

17 projets soutenus depuis 2013 (Liban, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël)

Faits marquants

Élargissement en 2023 du périmètre géographique du FDCE initialement tourné vers la rive sud méditerranéenne, à d'autres territoires en développement en Afrique-Caraïbes-Pacifique, Asie, et Amérique latine.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023 (au 1er/07)	2022	2 021	2 020	2 019	2 018
Bénéficiaires d'appels à projets	Nbre	1	2	5	4	3	3
Aides aux tiers	Euro	4 000	10 000	18 000	16 000	25 815	28 000
Bénéficiaires finaux	Personnes	en cours	en cours	en cours	en cours	315	200

Axes de progrès / perspectives

- Utilisation des outils virtuels pour collaborer
- Diversification des typologies de projet et d'opérateurs

17. "En route vers l'Europe" Fonds de soutien départemental en direction des acteurs de la jeunesse



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Soutien aux actions en faveur de la mobilité, de la citoyenneté européenne et de la participation des plus jeunes à la vie de la Cité	Enfants de 9 à 14 ans
Partenaires	Intervention CD66
Structures de jeunesse oeuvrant sur les temps post-scolaires	Aide aux tiers Appui technique

Appel à projet "En route vers l'Europe"

Dispositif de soutien aux initiatives portées par des opérateurs des Pyrénées-Orientales favorisant le rapprochement entre enfants de nationalités différentes ainsi que leur mobilité, via des projets et voyages collectifs en Europe et à Bruxelles, contribuant par la même, à une meilleure connaissance du territoire de l'Europe, de ses valeurs, de son Histoire commune et du fonctionnement de l'Union européenne. Par des opportunités de mobilités, il s'agit de susciter un intérêt chez les enfants pour la citoyenneté, la construction européenne et les valeurs que partagent les États Membres dans un souci d'intégration des plus jeunes dans la société et de participation en tant que futur citoyen.

Trois projets retenus au total en 3 ans

Chiffres clés

Deux projets soldés en 2022, trois mobilités organisées (45 enfants impliqués)

Faits marquants

Une mobilité organisée à Paris (Sénat) pour l'un et des échanges virtuels avec un groupe d'enfants de San Climent de Llogregat (ESP, jumelage de villes) et à Paris (OFAJ, rencontre avec une délégation allemande) pour le second.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2023	2022 (au 1er/07)	2 021
Aides aux tiers	Euro	2 800	5 600	1 600
Bénéficiaires d'appels à projets	Nbre	2	2	3
Bénéficiaires finaux	Nbre	45	29	26

Axes de progrès / perspectives

- un 4ème AAP lancé courant 2023, avec élargissement de l'âge du public cible aux 15-19 ans





Stratégie	Public visé
	Agents, partenaires institutionnels (Éducation nationale, Memorial de Rivesaltes, IRTS), associations, coopératives d'activités... Toute entité juridique
Partenaires	Intervention CD66
Ministère de l'Intérieur, DREETS, Région Occitanie, Départements d'Occitanie, CIED, Autorités nationales mandatées pour la gestion déléguée des programmes	Accompagnement technique Aide aux tiers Service au public

Accompagnement des services

- Accompagnement de la DID : candidature à l'AAP Horizon Europe "Amélioration de la sécurité sur les routes secondaires - urbaines et rurales, via une combinaison de solutions de suivi et de maintenance innovantes"
- Veille sur les nouveaux programmes sectoriels et de coopération transnationale 2021-27 (infodays...) et information des services et conseils (LIFE), transmission des offres de partenariat aux services (EUROMED, SUDOE, INTERREG EUROPE...)

Participation à la concertation sur le Programme Opérationnel national FSE + et aux Comités des programmation des projets (DREET) . Préparation d'un support de sensibilisation des services aux mesures hors Subvention Globale FSE+ pouvant les concerner

- Suivi de la phase de contrôle pour le versement du solde de la subvention FAMI avec le Ministère et ses prestataires
- Suivi des partenariats avec l'ADRET et la Maison de l'Europe

Faits marquants

Une candidature déposée dans le cadre du programme de recherche européen Horizon Europe

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2023	2022 Au 01/07	2021	2 020	2 019	2 018
Accompagnement technique	IDEA+DID(SMO)	2	20%ETP	20%ETP	20%ETP	20%EPT	20 % ETP
Budget	Euro	0	0	392 014	1 272 078	1 232 122	1 097 344
Subventions perçues	Euro	en cours : 1 solde 1 soumission APP CE	en cours (solde)			1 438 727	
Bénéficiaires finaux	Nombre	/	129	152	196	192	145
Nombre d'appui technique (veille, traduction offres partenariat, conseils)	Services en interne Autres entités	22	/	/	/	7	8

Axes de progrès / perspectives

- Veille sur les appels à projets européens en 23/24 et information des services et structures éligibles, appui technique pour le montage de dossiers de demandes de subvention en réponse aux appels à projets et au cours de leur participation à des consortiums européens ou français.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/leurope-booste-vos-projets/>



CONCLUSION

Le développement durable s'inscrit dans une démarche de progrès, d'amélioration continue, une dynamique permanente qui cherche à apporter des réponses adaptées à une situation locale, parfois mouvante, avec ses spécificités et ses singularités, analysées sous le prisme de chacune des 5 finalités et des 17 Objectifs de Développement Durable.

Cette année encore, ce rapport démontre que le développement durable est au cœur des politiques publiques du Département qui intègre ses principes dans les différents champs d'actions :

- gestion du patrimoine et des ressources humaines,
- achats responsables et durabilité des équipements,
- animations et éducation à l'environnement et au développement durable,
- services aux publics,
- appuis techniques et aides aux tiers.

Les nombreuses actions partenariales mises en place, notamment dans le cadre d'appels à projets thématiques, démontrent la volonté du Département de s'appuyer sur la participation des acteurs et de faire appel à l'intelligence collective pour déployer sa politique publique en se basant sur des critères objectifs d'attribution des aides.

Élaboré de façon partenariale entre la Mission Développement Durable et les différents services, il témoigne de la mobilisation collective mise en place et illustre, au travers des nombreux chantiers et politiques engagés, la volonté d'aller toujours de l'avant pour construire un avenir durable pour le département.

Au-delà du contexte réglementaire, ce rapport a pour objectif de constituer un élément de dialogue et de transparence de l'action publique et de donner l'opportunité à la collectivité de rendre compte de son positionnement et de son engagement en faveur du développement durable auprès des élus départementaux, des agents, des contribuables et des usagers.



Contact

Mission Départementale Développement Durable
Département des Pyrénées-Orientales
24 Quai Sadi Carnot
66906 Perpignan Cedex

developpement.durable@cd66.fr
Tél. 04 68 85 82 80 / 58



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française